Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15936 – 7 F | DIMANCHE 21 - LUNDI 22 AVRIL 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Essais nucléaires : les pays du G7 auraient rallié la Russie à l'option zéro

LES DIRIGEANTS des sept pays les plus industrialisés et le président russe Boris Eltsine devaient se prononcer, samedi 20 avril à Moscou, pour la signature avant la fin du mois de septembre 1996 d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ce que l'on appelle l'*« option zéro »*.

Une déclaration devait être publiée à l'issue de ce sommet du G7 élargi à la Russie, dans laquelle les participants estiment que le traité en cours de négociation à Genève doit *« interdire quelque explosion expérimentale d'armes nucléaires que ce soit ou toute autre explosion nucléaire »*.

Outre ce ralliement de Moscou à l'*« option zéro »*, les Occidentaux espéraient obtenir des engagements de Moscou en matière de nucléaire civil.

Lire page 4

Le cessez-le-feu au Liban se joue à Damas sous la pression des diplomaties occidentales

Hervé de Charette tente d'obtenir la coopération de Téhéran

UNE RENCONTRE capitale pour l'arrêt des hostilités au Liban devait réunir, samedi 20 avril à Damas, les chefs de la diplomatie américaine, russe, française et italienne – Rome assurant la présidence de l'Union européenne. Ils ont chacun pris contact avec les parties intéressées par l'affaire libanaise pour préparer le terrain à un règlement. Le ministre français des affaires étrangères, qui depuis lundi fait la navette entre Tel Aviv, Beyrouth et Damas, devait rencontrer samedi dans la capitale syrienne son homologue iranien, Ali Akbar Velayati, pour obtenir la coopération de Téhéran – principal mentor du Hezbollah libanais – aux efforts visant à l'apaisement.

A Moscou, les participants au sommet du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) et de la Russie sur la sécurité nucléaire, ont lancé, vendredi soir, un appel solennel à *« un cessez-le-feu immédiat »*. Se gardant de désigner les coupables de l'escalade de la crise au Liban, ils ont estimé que *« seule une solution politique peut conduire à un règlement durable de la crise actuelle et permettre une reprise du processus de paix »*. Ils ont plaidé pour le droit des populations du Liban et d'Israël de *« vivre en paix et dans la sécurité »*.



Sur le terrain, la parole était toujours au canon samedi. Le Hezbollah a revendiqué le tir de huit roquettes sur le nord de l'Etat juif, provoquant la riposte de l'artillerie israélienne contre la région de Tyr. Les chasseurs-bombardiers de l'Etat juif ont pilonné des villages situés près de la zone occupée par Tsahal au Liban-sud, et la marine a bombardé l'entrée nord de la ville de Saïda, chef-lieu de cette région, au rythme de deux obus à la minute.

Les rares habitants de Cana, où les bombardements de l'artillerie israélienne, jeudi, ont fait 97 morts selon le dernier bilan, sont pris au piège des bombardements israéliens sur les localités avoisinnantes, rapporte notre envoyée spéciale Françoise Chipaux. D'autres s'accrochent à leurs terres où, disent-ils, ils préféreraient mourir. *« On ne leur pardonnera jamais ça*, confie un habitant. *La paix, tout le monde la veut, mais que les Israéliens n'espèrent pas venir un jour ici. »*

Les Etats-Unis ont recommandé à leurs ressortissants voyageant à l'étranger de faire preuve d'une vigilance accrue *« du fait des récents événements au Proche-Orient et des menaces proférées à l'encontre des intérêts américains de la part du Hezbollah et d'autres groupes extrémistes »*.

Lire page 2



Canal Plus de numérique

FINI le *zapping* au petit bonheur la chance ! Il va falloir apprendre à programmer l'écran, s'inscrire à un stage de « numernautique » afin d'effeuiller avec aisance les bouquets ventrus de la télévision numérique. Canal Plus va offrir, dès le 27 avril, vingt-quatre programmes payants. France télévision, TF 1 et la CLT, unis dans un projet commun, suivront.

Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia » et nos informations page 16

■ Le FLNKS suspend les négociations

Les indépendantistes néo-calédoniens ne veulent pas s'engager trop vite sur la voie d'un compromis. Le gouvernement reste confiant. p. 6

■ L'abbé Pierre persiste

Le fondateur d'Emmaüs confirme son soutien aux thèses négationnistes de Roger Garaudy. p. 9

■ L'aura de la Twingo

La petite Renault a réussi son pari et fait oublier ses quelques défauts en changeant de moteur. p. 17

■ La gélatine à l'index

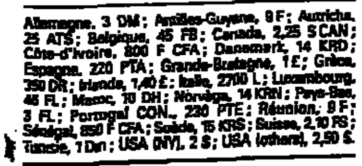
L'Agence européenne du médicament demande que toute utilisation des gélatines issues des carcasses de bovins britanniques soit interdite dans l'industrie pharmaceutique. p. 8

■ Le déménagement du « Monde »

Après six années passées à Montparnasse, le « quotidien de la rue des Italiens » s'est installé, samedi 20 avril, dans le Quartier latin, 21 *bis*, rue Claude-Bernard (Paris, Vᵉ arrondissement). p. 22

■ Marc Gentilini au « Grand Jury »

Le professeur Marc Gentilini, spécialiste des maladies infectieuses, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 21 avril à partir de 18 h 30.


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0146 - 0421 - 7,00 F

Les premiers amants indiens de la forêt vierge amazonienne

IL EST AUJOURD'HUI certain que, contrairement à ce que crurent les Européens en débarquant sur le Nouveau Monde, la forêt qu'ils découvraient n'était déjà plus vierge depuis des millénaires. Mais on ne sait toujours pas qui ont été les premiers amants de l'Amazone, les premiers Amérindiens. Indiens Clovis ou, selon la découverte que vient de faire Anna Roosevelt, archéologue au Muséum d'histoire naturelle de Chicago, Indiens Monte Alegre ?

Etaient-ils de fiers tueurs de mammouths venus d'Asie, à la fin de l'ère glaciaire, en traversant le détroit de Béring gelé avant de redescendre le continent américain jusqu'à la chaîne andine ? La découverte en 1932, près de la ville de Clovis, au Nouveau-Mexique, d'ossements humains mêlés à des squelettes de pachidermes vieux de onze mille ans environ, pouvait le laisser penser. Mais l'étude d'une grotte ornée située près de Monte Alegre, à des milliers de kilomètres plus au sud, à proximité du cours principal de l'Amazone, dans le nord du Brésil, remet en cause la suprématie des Indiens Clovis sur le continent américain. Du sous-sol de la grotte de Pedra Pintada, près de Monte Alegre, à l'est de Manaus, l'équipe de Anna Roosevelt a exhumé des indices prouvant qu'à la même époque des chasseurs-cueilleurs avaient développé en Amazonie une culture sensiblement différente. Ces « paléo-Indiens », indique Mᵐᵉ Roosevelt dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science*, ont même occupé cet abri épisodiquement pendant mille deux cents ans.

Deux douzaines d'outils en pierre taillée, essentiellement des pointes de flèche ou de harpon, triangulaires et bifaces, montrent qu'ils maîtrisaient les techniques de la chasse. Mais les multiples restes de baies et fruits prouvent qu'ils pratiquaient aussi une cueillette extensive. Leurs peintures rupestres, rouges et jaunes, ne valent pas tant par leur ancienneté – celles de la grotte Chauvet, en Ardèche, sont antérieures de vingt mille ans – que par le riche imaginaire qu'elles dévoilent : sur les parois, des animaux cohabitent avec des humains, des astres et une créature cyclopéenne à tête de comète qui semble tomber du ciel.

Les Indiens Monte Alegre ont-ils précédé les Clovis sur le continent sud-américain ? Les marges d'incertitude des techniques de datation ne permettent pas de trancher : il aurait suffi de quelques siècles pour que les chasseurs de mastodontes septentrionaux poussent plus au sud et s'adaptent à leur nouvel environnement. La découverte n'en chamboule pas moins les théories antérieures sur le peuplement de l'Amazonie. On estimait cette forêt humide trop inhospitalière pour accueillir des groupes humains qui n'auraient pas maîtrisé la culture sur brûlis. Il semble que les « Monte Alegre » aient trouvé le moyen d'y croître et multiplier sans technique agricole particulière. En revanche, il y a sept mille ans, leurs successeurs dans la grotte possédaient, outre la pêche et la poterie, des techniques horticoles archaïques qui ont façonné dès cette époque l'écologie de l'Amazonie.

Hervé Morin

Trois pages « Placements »

NOTRE GUIDE hebdomadaire consacre son enquête aux bons de souscription. Ces titres offrent l'avantage de pouvoir investir des sommes moins importantes qu'en achetant des actions et de réaliser des plus-values souvent plus importantes en cas de hausse. On lira aussi le palmarès *Le Monde*-Fininfo des sicav actions. Celui-ci montre que leurs performances sont très proches, à l'exception des sicav investies en Asie, dont le rendement est plus faible. Les rubriques immobilière, fiscale et matières premières (la hausse du cours du cacao) complètent cet ensemble, ainsi qu'un panorama de l'activité boursière, des taux, des devises et du marché international des capitaux.

Lire pages 13, 14 et 15

Aux origines du malaise policier

STÉPHANIE et Laurent se sont improvisés policiers accoucheurs, le 6 avril, dans leur commissariat du 18ᵉ arrondissement de Paris, où ils ont aidé une habitante du quartier, Fatima, à donner vie à une petite Messaouda. Une semaine plus tôt, un gardien de la paix affecté à ce même commissariat réputé *« difficile »* s'était suicidé. La vie, la mort. Ces deux histoires croisées illustrent, jusqu'à l'extrême, les contradictions qui forment la trame de l'existence des policiers. Dans sa dimension intime, le suicide du policier parisien reste singulier, différant évidemment des morts particulières de ses vingt-trois collègues qui ont mis fin à leurs jours depuis janvier. Mais, dans sa dimension professionnelle, ce suicide, comme les précédents, renvoie à un malaise collectif.

Cette crise latente est rarement appréhendée dans toutes ses dimensions. Eclairant la complexité de l'institution policière et du travail des policiers, un sociologue du CNRS, Dominique Monjardet, vient de combler cette lacune. Fruit d'une douzaine d'années de recherches, le livre qu'il vient de publier (*Ce que fait la police, Sociologie de la force publique*, La Découverte, 316 pages, 198 F) analyse les dilemmes d'une force publique placée au cœur des rapports sociaux, mais perçue comme un instrument du pouvoir aux pratiques inavouables. Prenant le contrepoint d'une sociologie française qui délaissait un thème appréhendé comme *« un objet sale »* de la recherche, il passe au crible une institution dont Albert Camus avait, dans *Les Justes*, livré l'un des ressorts secrets : *« Là, nous sommes au centre. C'est pour cela, d'ailleurs, que je me suis fait policier. Pour être au centre des choses. »*

Au quotidien, les contradictions transparaissent ainsi dans la plupart des missions policières. *« Y a-t-il d'autres modèles de la police des étrangers que la chasse au faciès ?*, interroge Dominique Monjardet. Comment protéger le droit fondamental de manifestation des uns tout en empêchant le pillage des autres ? Qui décide de ce qui ressort du secret professionnel – *nécessaire pour protéger les tiers – et de son utilisation pour camoufler des pratiques inavouables ? Que penser du contrôle de la justice sur la police quand la première est fonctionnellement dépendante de la seconde ? »*

Erich Inciyan

Lire la suite page 11

Une femme défie la mafia



TERESA CORDOPATRI

ON OUBLIE la Calabre. Mais on ne peut oublier l'histoire de la baronne Teresa Cordopatri, qui refuse de céder à la mafia locale les 25 hectares d'oliviers de son fief de Castellace. Avant elle, son père et son frère ont été assassinés pour la même raison.

Lire page 10, nos informations sur les élections italiennes page 4 et notre éditorial page 11

PROCHE-ORIENT Les chefs de la diplomatie américaine, française, russe et italienne (l'Italie étant président en exercice de l'Union européenne) devaient se retrouver samedi 20 avril à Damas pour tenter de parvenir dans les plus brefs délais à un arrêt des hostilités au Liban, le principe d'un cessez-le-feu paraissant désormais admis par toutes les parties intéressées. ● A MOSCOU, le groupe des sept pays les plus industrialisés et la Russie ont lancé, vendredi soir, un appel solennel à un « cessez-le-feu immédiat » au Liban, affirmant en outre que *« seule une issue politique peut régler durablement la crise actuelle et conduire à la reprise du processus de paix ».* ● UNE RENCONTRE, samedi, à Damas entre les ministres français et iranien des affaires étrangères devrait permettre de vérifier l'éventuelle volonté de coopération de Téhéran.

Rencontres décisives à Damas pour le cessez-le-feu au Liban

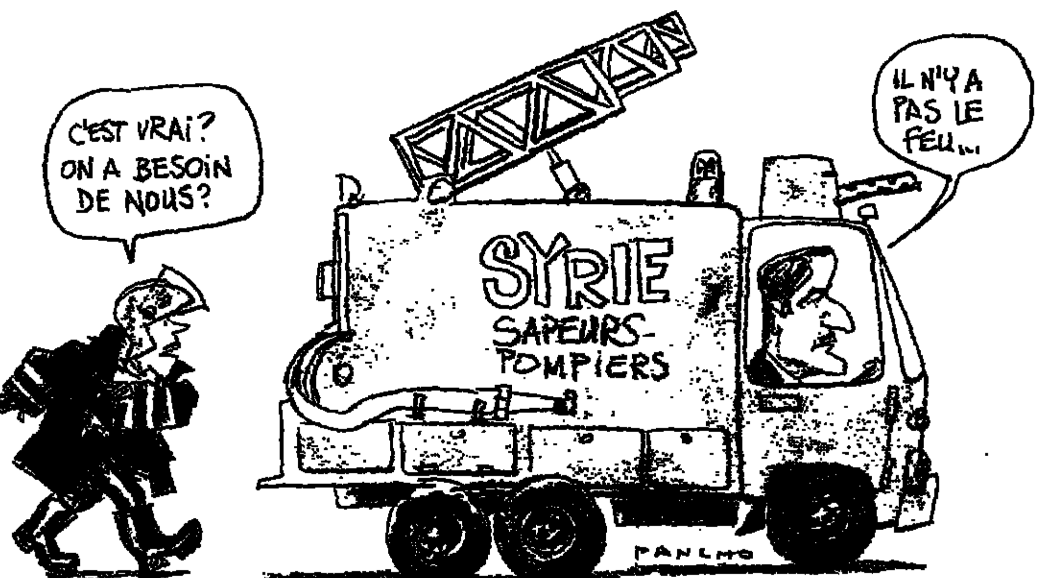
Après un appel solennel du groupe des sept pays les plus industrialisés et de la Russie à un arrêt « immédiat » des hostilités, les chefs de la diplomatie américain, russe, français et italien devraient formuler des propositions à cette fin

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

C'est encore une fois à Damas, tuteur politique de Beyrouth, que va se décider le sort immédiat du conflit qui ensanglante le Liban. Attendu samedi 20 avril à Damas, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, va y retrouver ses homologues français, russe et italien (Rome présidant l'Union européenne) pour *« examiner ensemble les modalités d'un cessez-le-feu immédiat »*. Le principe d'un arrêt des hostilités est acquis en Israël comme, semble-t-il, dans les rangs du parti intégriste chiite du Hezbollah, mais il reste à en négocier la forme et les termes.

Dès vendredi matin, à Beyrouth, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, avait annoncé que *« les gouvernements syrien et libanais ont entamé des contacts avec le Hezbollah. Nous espérons parvenir à un cessez-le-feu, et je suis optimiste »*, avait-il dit. Le Hezbollah confirmait peu après son acceptation implicite d'un arrêt des hostilités, à l'issue d'une rencontre à Damas de l'un de ses responsables avec le ministre des affaires étrangères syrien, Farouk El Chareh.

Dans un communiqué publié à Beyrouth, la formation intégriste affirmait, en effet, que les deux parties étaient *« convenues de la nécessité de respecter les arrangements de juillet 1993, et étaient entièrement d'accord sur la nécessité de véritables garanties pour la sécurité des civils au Liban et sur le refus de toute atteinte à la légitimité de la résistance et à son droit à lutter contre l'occupation »*.



LE HEZBOLLAH RENFORCÉ

Non écrit, l'accord de 1993, obtenu après une semaine de violents bombardements israéliens sur le Liban sud, prévoyait qu'Israël et le Hezbollah ne s'attaquent pas aux civils de chaque côté de la frontière. Il préservait le droit du Hezbollah à la résistance contre l'occupation, ce que respectent aussi les deux projets de cessez-le-feu officiellement présentés par Paris et Washington aux gouvernements intéressés, et qui – contrairement à ce qu'affirmait la presse israélienne au sujet des propositions américaines – ne font pas mention d'un arrêt des hostilités dans la zone que Tsahal occupe au Liban sud.

Le Hezbollah, qui sortira politiquement renforcé et militairement intact de cette nouvelle opération israélienne, a tout intérêt aujourd'hui à un arrêt des hostilités. Compte tenu du prix énorme déjà payé par la population libanaise, celle-ci ne lui pardonnerait pas de tergiverser, alors que la formation intégriste est assurée du maintien de son droit à la résistance, même s'il lui sera sans doute discrètement demandé de restreindre ses opérations jusqu'aux élections israéliennes du 29 mai. Elle semble l'avoir compris et, dès jeudi, son numéro deux, cheikh Naïm Kassem, affirmait : *« Nous disons que cet accord* [de 1993], *assorti de garanties sûres, susceptibles de prévenir le renouvellement des agressions contre le Liban, représente une solution partielle, la vraie solution demeurant le retrait complet et inconditionnel d'Israël. »*

A Damas où il était arrivé, vendredi, venant de Tel Aviv, le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, s'est entretenu à plusieurs reprises avec son homologue syrien et avec Farès Boueiz, ministre libanais des affaires étrangères.

GARANTIES

« M. de Charette et M. Boueiz se sont déclarés prêts à un cessez-le-feu rapide », a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay à l'issue de ces entretiens. Restée dans l'ombre depuis le début des hostilités, la Syrie, qui n'a pas officiellement réagi aux propositions *américaine* et *française*, a laissé entendre, *via* la radio d'Etat, qu'elle préférait l'initiative française : *« Les Arabes appuient l'initiative française qui contient des éléments objectifs et positifs »*, a noté le commentateur de la radio.

Damas ne souhaite pas s'engager dans les garanties formelles que lui demandent les Etats-Unis concernant les opérations du Hezbollah, de crainte de se lier les mains dans ses futures négociations de paix avec Israël. Le problème de ces garanties exigées par l'Etat juif sera, sans doute, au centre des discussions à Damas de M. Christopher, qui devrait être reçu par le président Hafez El Assad. Le secrétaire d'Etat, qui aura été informé de la position exacte d'Israël par le coordinateur américain du processus de paix, Dennis Ross, en visite à Jérusalem, aura une tâche délicate. *« Les Etats-Unis ont perdu une grande part de leur crédibilité en soutenant l'agression israélienne, et la mission de M. Christopher s'avère difficile*, soulignait vendredi la radio syrienne, *car les pertes en vies humaines sont énormes au Liban, et le processus de paix est gravement perturbé. »*

Au Liban, où les opérations militaires israéliennes n'ont pas perdu de leur intensité, chacun attend ce cessez-le-feu après neuf jours de violents bombardements qui ont fait cent cinquante-quatre morts et plus de trois cents blessés, quasiment tous des civils. Ces pertes, surtout le massacre de Cana, ont traumatisé le Liban tout entier. *« Israël doit être puni et doit payer le prix. Nous devons regarder vers l'avenir, mais nous devons aussi nous assurer que le monde a compris qu'Israël ne peut pas commettre un tel crime et s'en tirer comme cela »*, a martelé vendredi soir M. Hariri.

Françoise Chipaux

Le G 7 et la Russie réclament un « arrêt immédiat » des hostilités

LE GROUPE des sept pays les plus industrialisés (G 7) et la Russie ont adopté vendredi 19 avril à Moscou une déclaration appelant à *« un cessez-le-feu immédiat »* au Liban, et apportant leur *« soutien total »* aux efforts en cours à cette fin, a annoncé la Maison Blanche.

« Nous sommes sérieusement inquiets des événements au Proche-Orient », dit la déclaration lue par le porte-parole du président Clinton, Michael McCurry. *« Seule une solution politique peut conduire à un règlement durable de la crise actuelle et permettre une reprise du processus de paix. Nous apportons notre soutien total aux efforts entrepris dans ce but »*, indique la déclaration de Moscou, résultat de discussions que les participants au sommet sur la sécurité nucléaire ont eues sur la situation au Liban.

« Les populations du Liban et d'Israël doivent pouvoir vivre en paix et dans la sécurité. Personne ne doit placer d'obstacle ou empêcher le mouvement vers la paix dans toute la région », conclut le texte.

Les membres du G 7 (Etats-Unis, Canada, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Japon), ainsi que la Russie, se sont gardés de désigner les coupables de l'escalade au Liban, se bornant à prêcher l'apaisement. Peu auparavant, la Russie avait annoncé que son ministre des affaires étrangères, Evgueni Primakov, se rendrait au Proche-Orient. Il devait retrouver samedi à Damas ses homologues américain, français et italien (l'Italie assure la présidence de l'Union européenne).

« RAPIDEMENT »

Selon Catherine Colonna, porte-parole de la présidence française, les quatre ministres devaient non seulement *« examiner ensemble des modalités d'un cessez-le-feu immédiat »*, mais aussi *« faire des propositions pour un accord mettant fin à la crise actuelle »*.

Alors que le premier ministre israélien, Shimon Pérès, assurait à Jérusalem qu'il y avait *« des indications qu'un cessez-le-feu est proche »*, la Maison Blanche affirmait ne rien savoir de tel : *« Il se peut que nous obtenions un cessez-le-feu rapidement, mais je ne suis pas au courant de quoi que ce soit qui amènerait à penser qu'une annonce en ce sens est imminente »*, a affirmé M. McCurry.

De son côté, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, a, dans une déclaration à la chaîne de télévision britannique *Channel Four*, démenti qu'un arrêt des hostilités interviendrait dans les prochaines heures : *« Je pense que cela prendra plus de temps que cela »*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

Téhéran souffle le chaud et le froid

*« **RÉSISTEZ** devant l'ennemi sioniste agresseur et portez-lui des coups jusqu'à ce qu'il se repente de son agression. Le moindre fléchissement de votre position rendra encore plus féroce l'ennemi sioniste. »* Ainsi parlait, vendredi 19 avril, l'ayatollah Ali Khamenei, Guide de la République islamique d'Iran. Dans un message au secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, l'ayatollah Khamenei vilipendait aussi *« les instances internationales »* et *« certains Etats arabes »*.

Quelques heures plus tard, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi, déclarait à l'agence allemande DPA, à Bonn, que son pays était *« prêt à utiliser tous les moyens susceptibles de contribuer à mettre fin au bain de sang »* au Liban sud, à la condition qu'Israël *« soit disposé à mettre fin à son action brutale au Liban »*.

L'Iran souffle le chaud et le froid dans l'affaire du Liban. Les propos de l'ayatollah Khamenei, qui demeure la plus haute autorité en Iran, sont en contradiction avec les assurances écrites et orales fournies, il y a quelques jours, par les autorités iraniennes, relève-t-on à Paris.

Dès la fin de la semaine dernière, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, avait écrit à son homologue iranien, Ali Akbar Velayati, pour lui demander – de la même manière qu'il avait sollicité toutes les parties intéressées – de contribuer à l'apaisement de la situation au Liban, dans la mesure où c'est Téhéran qui a porté le Hezbollah sur les fonts baptismaux. La réponse de M. Velayati avait été positive. Le ministre iranien ne s'était pas privé de dire publiquement qu'il existait carrément une coordination franco-iranienne pour régler la crise libanaise. Ce qui est pour le moins exagéré.

Lors d'une conversation téléphonique ultérieure avec M. Velayati, M. de Charette avait pu constater une égale volonté de coopérer, que le directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient au ministère iranien des affaires étrangères avait confirmée lors d'un entretien avec son homologue français, Denis Bauchard – lequel accompagne M. de Charette dans sa navette proche-orientale.

CONTEXTE ÉLECTORAL

Des propos attribués, il y a quelques jours, à l'ayatollah Khamenei lui-même, rendant hommage aux combattants du Hezbollah, tout en leur demandant de faire preuve de *« sagesse »*, pour ne pas mettre à l'épreuve la population, avaient eux aussi été jugés encourageants. Son changement de ton, vendredi, est-il imputable à la lutte entre factions rivales au pouvoir en Iran, au moment où se tenait le second tour des élections législatives et à la volonté des conservateurs – dont le Guide est la figure de proue – de mobiliser les électeurs sur des thèmes révolutionnaires ? Cela augurerait mal de l'avenir en cas de victoire des conservateurs. Ou est-ce définitivement la position officielle iranienne ? Ou bien encore les différences de ton entre le Guide et M. Vaezi correspondent-elles à un double langage : l'un pour la consommation intérieure et l'autre à l'adresse des étrangers ?

La France, qui pour la première fois est directement mêlée à la solution de l'affaire libanaise, demeure la principale courroie de transmission occidentale avec le régime iranien, avec lequel les Etats-Unis n'ont aucun lien. C'est en partie en cela que tient ce qu'un diplomate français appelle la *« valeur ajoutée »* de l'initiative française. L'affaire libanaise devrait être à cet égard un test pour le *« dialogue critique »* que l'Union européenne maintient avec Téhéran depuis 1992, malgré de vives critiques américaines et israéliennes.

M. Velayati, qui était personnellement intervenu en 1993 pour contribuer à ramener le calme au Liban et parvenir à l'engagement tacite en vertu duquel Israël et le Hezbollah épargneraient les populations civiles libanaises et israéliennes, doit se rendre à Damas. M. de Charette pourrait le rencontrer à cette occasion pour tirer au clair la position de l'Iran.

Mouna Naïm

Des armes iraniennes ?

Téhéran a affrété, le week-end dernier, un avion-cargo rempli d'armes à destination des milices chiites du Hezbollah, *via* la Syrie, selon des sources des services de renseignement américains, citées, vendredi 19 avril, par le *Los Angeles Times*. Un avion-cargo rempli d'armes et d'autres matériels a atterri à l'aéroport international de Damas, affirment ces sources, sans plus de précisions sur le contenu de cet appareil, rapporte le journal.

Mais, selon ces sources, des roquettes katioucha pourraient faire partie de la livraison. Les Etats-Unis ont accusé l'Iran et la Syrie d'être les deux principaux soutiens du Hezbollah. A Bonn, où il se trouvait, vendredi 19 avril, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi, a affirmé, dans une déclaration à l'agence de presse DPA, que son pays ne fournissait aucune aide financière, ni n'assurait aucune formation militaire à la milice du Hezbollah, pas davantage qu'à un quelconque groupe fondamentaliste palestinien. – *(AFP.)*

« C'est ma terre et les Israéliens ne me forceront pas à la quitter »

CANA
de notre envoyée spéciale

Cana, vendredi 19 avril, ne peut même pas enterrer ses morts. Le silence de ce gros bourg, apparemment désert, n'est troublé que par les passages incessants de l'aviation israélienne. Au lendemain du carnage au quartier général du contingent fidjien de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), qui, selon le dernier bilan, a fait 97 morts et 102 blessés, l'armée israélienne n'a pas ralenti ses opérations militaires au Liban sud et a intensément bombardé les villages au sud et à l'ouest de Tyr.

Au quartier général fidjien, le major Savua, l'air absent, regarde ses hommes s'activer pour finir de dégager les décombres. *« Personne ne sait plus où en est la Finul aujourd'hui. Je ne sais pas quoi dire, penser ou faire »*, dit-il. Des militaires norvégiens d'une compagnie de maintenance réparent les fils électriques, dégagent les véhicules criblés d'éclats, alors que des hommes du contingent polonais ont rasé au bulldozer ce qui restait de l'emplacement des préfabriqués, où s'abritaient les civils libanais réfugiés. *« Les bâtiments seront reconstruits très vite*, assure un officier. *Mais ce que nous avons vu restera à jamais dans nos mémoires. »*

A Cana, il faut pénétrer dans les immeubles, qui paraissent inhabités, pour trouver âme qui vive. Maryam Haïdar, la soixantaine, était réfugiée au QG fidjien depuis quatre jours quand les obus sont tombés. Elle est revenue, jeudi soir, dormir dans le couloir sombre de son immeuble. Vendredi, en compagnie d'une voisine, elle a tenté de fuir en voiture vers Beyrouth.

« MOURIR CHEZ MOI »

Mais les bombes lâchées à plusieurs reprises dans la journée par les avions israéliens l'ont rattrapée à Haouch, dans la banlieue de Tyr, et l'ont forcée à rebrousser chemin, terrorisée. *« Qu'est-ce que je vais faire ?* implore-t-elle. *S'il vous plaît, demandez à Israël de ne pas bombarder. »* L'air dégagé, Moussa, un commerçant de trente-trois ans, ne veut pas fuir : *« Après ce que j'ai vu jeudi, je ne veux pas partir. C'est ma terre et les Israéliens ne me forceront pas à la quitter »*, affirme-t-il.

Un peu plus haut dans le village, dix personnes d'une même famille se terrent au deuxième étage de leur immeuble. Pourquoi sont-ils encore ici ? *« C'est très dur de partir et d'abandonner sa maison*, explique Oum Ali. *Je préfère mourir chez moi que vivre dans le dénuement sans même savoir où ! »* Le générateur ronronne, la télévision diffuse et rediffuse les images d'horreur du massacre de Cana. Les femmes pleurent silencieusement, les hommes serrent les poings. *« On ne leur pardonnera jamais ça*, murmure, ému, Jebran, vingt-trois ans. *La paix, tout le monde la veut, mais que les Israéliens n'espèrent pas venir un jour ici. »*

Des militants du mouvement chiite Amal – dirigé par le président du Parlement, Nabih Berri – montent discrètement la garde alentour. *« Huit cents personnes environ sur les huit mille que compte le village sont encore ici »*, dit l'un d'eux. Et les partisans du Hezbollah ? *« Ils sont partout, mais vous ne voyez jamais les vrais combattants »*, assure-t-il.

Les bombardements proches et intenses n'ont pas empêché ces derniers, vendredi, de poursuivre à un rythme accéléré leurs tirs de roquettes katioucha sur le nord d'Israël.

F. Ch.

■ **GAZA : le comité exécutif de l'OLP (CEOLP) a décidé,** vendredi 19 avril, de convoquer le 22 avril le Conseil national palestinien (CNP) pour qu'il amende les articles de la Charte palestinienne appelant à la destruction d'Israël, a-t-on indiqué de source officielle palestinienne. M. Arafat s'était engagé auprès d'Israël à faire amender la charte par le Conseil national avant le 7 mai. – *(AFP.)*

Des soldats français sont intervenus à Bangui

Après la mutinerie d'une partie de l'armée centrafricaine, le calme semblait revenu, samedi matin, dans la capitale

UNE PARTIE des troupes françaises basées en permanence en Centrafrique s'est déployée, vendredi 19 avril, dans la capitale, Bangui, après la mutinerie d'un groupe de militaires centrafricains qui réclament le paiement des arriérés de solde. Les heurts, notamment avec la garde présidentielle – des tirs de mortiers ont été entendus –, auraient fait une dizaine de morts, civils et militaires (des membres de la garde), selon divers témoignages. Samedi matin, un calme relatif semblait revenu dans les rues de Bangui. *« La plupart »* des mutins sont *« rentrés dans le rang »*, indiquait-on de source officieuse dans la capitale centrafricaine, après que le président Ange Félix Patassé eut annoncé, vendredi soir, que les sommes dues aux militaires avaient commencé d'être versées.

Les soldats français se sont postés autour du palais présidentiel, ainsi qu'aux abords de l'ambassade de France et de l'aéroport où un Boeing 747 de la compagnie Air France est bloqué depuis jeudi. Le ministère français des affaires étrangères a déclaré, dans un communiqué, que la France condamne *« toute atteinte à la légalité en République centrafricaine et entend aider les institutions démocratiquement élues à défendre l'ordre constitutionnel et favoriser l'apaisement »*. Le Quai d'Orsay a affirmé que *« toutes les mesures »* ont été prises pour assurer la protection des ressortissants français et étrangers. Deux hélicoptères français ont effectué plusieurs rotations au-dessus de la ville, essuyant quelques tirs d'armes automatiques.

Environ une centaine au départ du mouvement, les soldats du Régiment mixte d'Intervention qui se sont mutinés après s'être emparés d'armes dans l'armurerie d'une caserne et avoir pris possession de véhicules appartenant à des particuliers, ont reçu, jeudi soir puis dans la nuit suivante, le renfort d'éléments de leur unité venant de Bouar, dans l'ouest du pays, ainsi que du Régiment de défense opérationnelle du Territoire.

En 1993, la garde présidentielle s'était soulevée, réclamant aussi le paiement d'arriérés de salaires

Interventions à répétition



Les mutins ont sillonné la ville, vendredi, tirant sporadiquement des coups de feu. Ils se sont également emparés des émetteurs de la radio nationale. Ils se sont ensuite regroupés dans le centre de la ville, non loin du palais présidentiel et c'est là que les affrontements ont été les plus violents.

Le président Patassé, dans la soirée, a affirmé que *« trois mois de salaires »* étaient payés *« ou en voie de paiement »*. M. Patassé a souligné qu'il ne voudrait pas *« sanctionner »* l'armée. *« Je suis partisan de régler les problèmes qui préoccupent notre armée, je voulais en faire une armée d'élite (...) Je leur demande de ne pas céder aux manipulations politiques »*, a-t-il dit. Le président a ensuite demandé aux mutins de regagner leurs casernes. Un porte-parole des mutins a déclaré que leurs revendications étaient d'ordre purement matériel. *« Nous n'avons aucune intention de destabiliser le régime. Le président Patasse est élu démocratiquement »*, a-t-il affirmé.

La République centrafricaine avait déjà connu en 1993 une mutinerie de la garde présidentielle, qui réclamait également le paiement d'arriérés de soldes. Aux premières heures de la matinée du 15 mai 1993, quelques mois avant l'élection du chef de l'Etat actuel, les militaires de la garde encerclaient le palais présidentiel et bloquaient ses quatre entrées alors que le président d'alors, le général André Kolingba, venait d'arriver dans son bureau. Mais d'autres unités ayant immédiatement manifesté leur loyalisme à l'égard du chef de l'Etat, les mutins déposaient les armes en début d'après-midi, après avoir reçu une satisfaction partielle à leurs revendications. – *(AFP, Reuter.)*

Une présence française permanente

● **Population** : environ 3 millions d'habitants, 2 400 ressortissants français. Bangui compte quelque 600 000 habitants.

● **Langues** : français et sango (officielles).

● **Religions** : christanisme (24 %), animisme, islam.

● **Économie et ressources** : l'agriculture (coton, café, tabac) emploie 80 % de la population. Le diamant est l'une des rares richesses du pays, et représente 60 % des recettes d'exportation. PNB : 370 dollars par habitant en 1994 (rapport Banque mondiale 1996).

● **Histoire** : l'Oubangui-Chari, ancienne colonie française, acquiert son indépendance le 13 août 1960 et devient République centrafricaine. David Dacko, premier chef de l'Etat, est renversé le 31 décembre 1965 par Jean-Bedel Bokassa, qui se fait élire président à vie et couronner empereur avant d'être renversé le 20 septembre 1979. David Dacko reprend alors le pouvoir avant d'être à son tour renversé le 1er septembre 1981 par le général André Kolingba. Le président Patassé est le premier chef de l'Etat démocratiquement élu en septembre 1993 . Le multipartisme a été rétabli en juillet 1991 après cinq années d'un régime de parti unique.

● **Forces armées** : 4 950 hommes (armée de terre 2 500, gendarmerie 2 300).

● **Présence francaise** : la France dispose de deux bases en Centrafrique, à Bangui et à Bouar, avec un effectif total de 1 417 soldats, sous la dénomination d'Eléments français d'assistance opérationnelle (EFAO). Cinq avions de combat Jaguar sont stationnés à Bangui, ainsi que deux avions de transport Transall et deux hélicoptères de transport Puma. C'est le dispositif permanent le plus important de l'armée française en Afrique après Djibouti. La France est liée à la Centrafrique par un accord de défense qui avait été dénoncé en 1970 par l'ex-empereur Bokassa. Mais les troupes françaises étaient revenues en septembre 1979 (opération Barracuda) pour mettre fin à l'*« empire »*.

Au Cambodge, la coalition entre royalistes et anciens communistes traverse une grave crise

Le roi Norodom Sihanouk commence le 22 avril une visite d'Etat en France

Avant de commencer une visite d'Etat en France, lundi 22 avril, le roi Norodom Sihanouk a proposé la tenue d'un référendum au Cambodge afin de sortir de la crise politique qui fragilise la coalition au pouvoir entre royalistes et anciens communistes. Ces derniers ont progressivement renforcé leur mainmise sur un Etat, en faveur duquel la communauté internationale s'était massivement mobilisée lors des élections de 1993.

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Vox populi, vox dei. Le Cambodge a eu beau célébrer dans le calme, le week-end dernier, le nouvel an bouddhiste, cette trêve ne saurait cacher la gravité de la crise politique qu'il traverse. Pour en sortir, Norodom Sihanouk a proposé, le 10 avril, la tenue d'un référendum, en la présence d'observateurs des Nations unies, qui reviendrait à inviter les électeurs à choisir entre lui et Hun Sen, deuxième premier ministre devenu, en l'espace de moins de trois ans, l'homme-clé du gouvernement royal.

En cas de succès du souverain, un équilibre se rétablirait entre la mouvance monarchique et le Parti du peuple cambodgien (PPC), issu du régime mis en place sous la houlette d'un corps expéditionnaire vietnamien (1979-1989). Dans le cas contraire, a déclaré Sihanouk, la monarchie s'inclinerait *« sans pression »* et *« sans violence »* devant la *« voix du peuple »*. En d'autres termes, le Cambodge opérerait, le cas échéant, en toute légalité cette fois, une mue républicaine. Pour peu que le peuple le veuille.

Pour n'avoir guère suscité d'écho, la proposition du roi – qui devrait entamer lundi 22 avril une visite d'Etat à Paris – offre néanmoins l'intérêt de souligner la fragilité de la cohabitation au sein du gouvernement formé en juin 1993, au lendemain du scrutin organisé par l'Apronuc, l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge, et emporté d'une courte tête (58 députés sur 120) par le Funcinpec, mouvement royaliste, sur le PPC (51 députés). Le *« gouvernement d'union nationale »*, alors réuni sous la menace d'un coup de force du PPC, n'existe peut-être plus que sur le papier tant le rapport de forces paraît favorable à l'ancien Parti communiste.

Premier premier ministre et fils du roi, le prince Norodom Ranariddh a évoqué le 23 mars, lors d'un congrès du Funcinpec, la possibilité de retirer sa formation du gouvernement : il a alors reproché au PPC de ne pas appliquer un accord sur le partage des postes dans l'administration locale, ce que le PPC dément catégoriquement. Le 9 avril, Hun Sen a parlé, de son côté, d'un *« nouveau complot »* en vue de l'assassiner et promis d'*« écraser »* les coupables *« quels qu'ils soient »*. Des officiels ont même été contraints de démentir avec la plus grande fermeté les informations selon lesquelles des éléments royalistes auraient mis quelques bâtons dans les roues de l'offensive militaire en cours contre les derniers bastions tenus par les Khmers rouges sur la frontière thaïlandaise.

Le Parti du peuple (PPC) contrôlerait une dizaine de régiments sur les douze basés aux alentours de Phnom Penh

Condamnés par contumace pour des raisons différentes, deux membres de la famille royale sont, en outre, exilés en France : le prince Norodom Sirivudh, demi-frère du roi et ancien secrétaire général du Funcinpec, et le prince Norodom Chakrapong, un autre fils de Sihanouk qui avait, pendant un temps, rallié le PPC. Pour s'être opposé à Ranariddh, un ancien ministre des finances, Sam Rainsy, a été, dans la foulée, exclu du gouvernement, du Funcinpec et de l'Assemblée nationale. Il a formé, l'an dernier, un Parti de la nation khmère que les autorités refusent de reconnaître.

Les divisions entre dirigeants royalistes ont été exploitées au mieux par un PPC qui, pour sa part, a surmonté son échec électoral de 1993 et une crise interne l'année suivante. Même si Chea Sim, président de l'Assemblée nationale, demeure à la tête de l'ancienne formation communiste, l'homme fort en est aujourd'hui Hun Sen, son vice-président. Ce dernier contrôle, pour l'essentiel, l'administration, les forces armées et les forces de sécurité.

Certains observateurs n'en soulignent pas moins qu'on en reste encore à la guerre des mots. Dans ce registre, le *Cambodia Daily* a pu rapporter, le 8 avril, citant des diplomates et des officiels, que *« des dirigeants du Funcinpec royaliste avaient dessiné des plans en vue d'une confrontation armée avec les forces militaires et de sécurité de l'ancien PPC communiste »* et que des *« responsables des questions de sécurité au sein du PPC, qui affirment avoir intercepté des informations à propos d'un complot du Funcinpec pour prendre le pouvoir, ont réagi en tenant une série de rencontres secrètes afin d'être prêts à écraser toute insurrection armée »*.

Tout en n'écartant pas la possibilité d'un dérapage, les mêmes observateurs font, cependant, valoir que le rapport de forces est très favorable au PPC qui, pour citer un exemple, contrôlerait une dizaine de régiments sur les douze qui sont basés aux alentours de Phnom Penh. En outre, les partisans de l'actuelle coalition gouvernementale seraient nettement majoritaires au sein de l'Assemblée nationale, limitant ainsi la marge de manœuvre du prince Ranariddh au cas où ce dernier choisirait de se retirer du gouvernement, ce qui est donc loin d'être acquis.

C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le roi a lancé, tel un ballon d'essai, l'idée d'un référendum, sa popularité pouvant faire, le cas échéant, pièce au poids administratif et militaire du PPC. Mais le terme de référendum ne figure pas dans une constitution dont, par ailleurs, le seul élément de démocratie directe est la mention d'un Congrès national chargé d'*« émettre des vœux »* et qui ne s'est jamais réuni faute du vote d'une loi déterminant son organisation et son fonctionnement.

Sûr de son droit – et de ses forces –, le PPC continue donc de jouer la monarchie constitutionnelle et le gouvernement bicéphale tout en préparant activement les prochaines élections, locales en 1997 et générales en 1998. Même si la corruption est un vrai problème, la gestion des finances de l'Etat demeure prudente et le développement de certains secteurs de l'économie s'amorce. En dépit de diverses déclarations, la négociation d'un nouveau compromis entre le Funcinpec et le PPC ne peut donc être exclue, ce qui expliquerait, d'ailleurs, pourquoi la tension est tombée d'un cran depuis le nouvel an.

Mais la méfiance demeure. Entre les royalistes et ceux qui ont progressivement pris en main l'administration du Cambodge depuis 1979, le mariage de raison s'est, en moins de trois ans, défait de toute apparence de chaleur. Il reste à voir dans quelle mesure en pâtira la stabilité d'un pays qui ne s'est pas encore relevé de ruines accumulées pendant plus de vingt ans de guerres et où la loi et l'ordre sont encore remis en cause, ici et là, par les Khmers rouges et quelques autres bandits de grand chemin.

Jean-Claude Pomonti

Cessez-le-feu et libération d'otages au Liberia

LES MILICES rivales qui s'affrontent à Monrovia ont conclu, vendredi 19 avril, un cessez-le-feu, sous l'égide des Etats-Unis, de l'ONU et du Ghana, a annoncé l'ambassade des Etats-Unis. Première conséquence de cet accord : un groupe de 78 ressortissants étrangers – des Libanais pour la plupart –, retenus en otage dans le camp Barclay, a pu être libéré, a fait savoir, vendredi soir, un porte-parole de la force d'interposition ouest-africaine (Ecomog).

Les discussions menées avec des représentants des miliciens krahns assiégés dans ce camp, avec plusieurs milliers de civils, ont permis d'obtenir de leur part un arrêt immédiat des combats, ce que les forces du gouvernement national de transition avaient accepté la veille. Selon cet accord, les soldats de l'Ecomog doivent se déployer autour du camp, où les miliciens fidèles au *« général »* Roosevelt Johnson sont retranchés, et dans le reste de la capitale libérienne.

Jeudi, les deux principaux chefs de guerre, Charles Taylor et Alhadji Kromah, vice-présidents du conseil d'Etat intérimaire, avaient accepté de retirer leurs hommes, qui encerclaient le camp depuis deux semaines, et de laisser les « casques blancs » de l'Ecomog s'interposer. Mais l'accord n'a pas empêché des échanges de tirs à l'arme lourde, vendredi, dans Monrovia. Des diplomates ont souligné qu'il faudrait du temps pour informer du cessez-le-feu tous les combattants dispersés dans la capitale.

Depuis la reprise des combats à Monrovia, le 6 avril, deux trêves négociées par le Ghana avaient échoué. Jusqu'ici, le déploiement de l'Ecomog n'avait pu avoir lieu. – *(Reuter.)*

Les Occidentaux attendent des engagements de Moscou sur les essais et la sécurité nucléaires

Ils ont réaffirmé leur soutien à Boris Eltsine avant les élections

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du G 7 (Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, France) et de la Russie ont ouvert, samedi 20 avril, à Moscou, leurs discussions consacrées à la sûreté nucléaire. Le président ukrainien, Leonid Koutchma, devait se joindre aux discussions à partir du déjeuner, pour évoquer la fermeture de la centrale de Tchernobyl, dix ans après la catastrophe.

MOSCOU
de nos envoyés spéciaux

Le premier jour de réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du G 7 et de la Russie sur la sécurité nucléaire, vendredi 19 avril, a en fait été dominé par un autre sujet : le Liban. « *A l'initiative de la France* », qui copréside le sommet avec la Russie, les huit dirigeants ont adopté une déclaration commune sur la situation dans ce pays (*lire page 2*). D'autre part, à l'initiative de la Grande-Bretagne, les responsables européens présents se sont réunis dans la soirée pour parler de la crise de la « vache folle ».

Le président Boris Eltsine a, quant à lui, profité de l'occasion pour parler d'un autre sujet pressant : il a rassuré ses hôtes sur ses chances à l'élection présidentielle du 16 juin. « *Je ne dis pas que je suis sûr de gagner, mais il y a de grandes chances que je sois réélu* », aurait-il expliqué dans un exposé de trois quarts d'heure lors du dîner au Kremlin. Ses invités ont rivalisé d'éloges sur « *les progrès* » qu'ils ont pu constater à Moscou (préalablement « nettoyée » de ses sans-abri et de ses prostituées pour l'occasion). Chacun a réaffirmé son soutien à « *la poursuite des réformes* », c'est-à-dire au candidat Eltsine, contre son adversaire communiste Guennadi Ziouganov.

Personne, semble-t-il, n'est venu troubler cette bonne atmosphère avec des sujets délicats comme la poursuite de la guerre en Tchétchénie ou la détention d'Alexandre Nikitine, militant écologiste emprisonné en Russie pour avoir produit un rapport sur les dangers des déchets nucléaires militaires.

« SOUS CONDITIONS »

Les membres du G 7 – déjà « G 8 » pour Boris Eltsine alors que ses partenaires ne sont pas encore disposés à admettre Moscou comme un membre à part entière –, qui ont été rejoints par le président ukrainien Leonid Koutchma, devaient aborder, samedi 20 avril, les questions de la sécurité nucléaire.

Des avancées « *spectaculaires* » seraient en préparation. Moscou pourrait ainsi annoncer, mais « *sous conditions* », son ralliement à l'« option zéro », c'est-à-dire l'arrêt pur et simple de tout essai nucléaire. La Russie devrait aussi s'engager à renoncer à l'immersion des déchets nucléaires et à signer d'autres conventions internationales sur la sécurité et la responsabilité nucléaires. S'agissant de la fermeture de la centrale de Tchernobyl, le sommet devait de nouveau proposer 3 milliards de dollars (15 milliards de fancs) sous forme de don ou de prêt au président ukrainien Leonid Koutchma qui, de son côté, en réclame quatre.

José-Alain Fralon et Jean-Baptiste Naudet

Suspension du retrait de Tchétchénie

A peine entamé, le retrait des troupes russes de Tchétchénie, élément-clé du plan de paix de Boris Eltsine, a été suspendu après l'embuscade qui a fait cinquante-trois morts du côté russe en début de semaine, a annoncé vendredi 19 avril à Grozny le leader tchétchène pro-russe Dokou Zavgaïev. Convoqué par la Chambre basse du Parlement à Moscou, le ministre russe de la défense Pavel Gratchev, homme-lige du régime Eltsine, a déclaré vendredi aux députés qu'il était « *prêt à démissionner* » si les parlementaires le jugeaient responsable de cette « *immense tragédie* ». Il l'a pour sa part attribuée au plan de paix, qui, selon lui, permet aux combattants tchétchènes de se regrouper. Par ailleurs un bombardement de l'aviation russe vendredi, sur le village ingouche d'Archty, à la limite de la Tchétchénie, a fait douze morts et vingt-cinq blessés dans la population, selon les autorités ingouches.

L'Ukraine, « petit invité » du sommet, jouit d'un regain d'intérêt

KIEV
de notre correspondante

Il aura été le « petit invité » du sommet de Moscou sur la sécurité nucléaire, mais ce strapontin aux côtés des « grands », offert pour la première fois au président ukrainien, Léonid Koutchma, est aussi le signe d'un regain d'intérêt des dirigeants occidentaux pour l'Ukraine, à l'approche d'une élection russe qui menace de porter au pouvoir à Moscou les tenants d'une « *restauration de l'Union soviétique* ».

Depuis quelque temps, les déclarations occidentales se multiplient en faveur de l'indépendance de l'Ukraine (la plus importante des ex-Républiques soviétiques après la Russie), pays amené à jouer un rôle charnière en Europe centrale. Avec 52 millions d'habitants, un territoire plus grand que celui de la France et la deuxième armée d'Europe (420 000 hommes), l'Ukraine indépendante est désormais mise en avant comme rempart contre les appétits russes dans la région. « *Le succès de l'Ukraine est important pour la stabilité de l'Europe* », a déclaré, jeudi 18 avril à Kiev, le premier ministre britannique, John Major. « *Nous ne voulons pas que l'Ukraine devienne un satellite* », prévenait, en mars, un responsable américain lors de la visite à Kiev du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, confirmant ainsi le virage à 180 degrés opéré par Washington depuis qu'en 1991 le président Bush avait mis en garde l'Ukraine contre toute velléité d'indépendance.

Les Etats-Unis sont aujourd'hui à la pointe d'une stratégie qui consiste à soutenir Kiev pour décourager l'expansionnisme en vogue à Moscou. L'Ukraine occupe cette année la troisième place sur la liste des pays récipiendiaires d'aide financière américaine, derrière Israël et l'Egypte mais devant la Russie, reléguée en quatrième position. Si son bilan en matière de réformes économiques laisse encore à désirer et si son image aux yeux de l'opinion internationale reste largement entachée par la catastrophe de Tchernobyl, l'Ukraine a néanmoins enregistré quelques « bons points ».

NATIONALISME « DOUX »

Les massacres commis en Tchétchénie par les troupes russes ont mis en relief, par contraste, le bon traitement de ses minorités par l'Ukraine et surtout sa capacité à gérer de façon pacifique le problème de la Crimée (péninsule pro-russe rattachée à Kiev), dont la CIA prédisait voici deux ans qu'il pourrait déboucher sur un conflit généralisé. Après une période de nationalisme flamboyant (présidence de Léonid Kravtchouk, 1991-1994), qui pouvait laisser craindre le pire entre Kiev et Moscou, l'Ukraine arbore une sorte de nationalisme « doux », précautionneux, résultat à la fois de la présidence pragmatique de Léonid Koutchma et d'une crainte ravivée de trop provoquer l'ours russe.

Contrairement au président biélorusse, qui caresse l'idée d'une fusion avec la Russie, Léonid Koutchma a rejeté les propositions d'« *intégration approfondie* » mises en avant par un Boris Eltsine en pleine campagne électorale. Avec l'Azerbaïdjan et la Moldavie, l'Ukraine est par ailleurs l'une des rares Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) à continuer de s'opposer au principe du stationnement des troupes russes sur son territoire.

Devenues l'objet d'attentions particulières de l'Ouest, les autorités ukrainiennes ont pourtant du mal à définir leur propre stratégie dans le grand jeu de recomposition géopolitique de l'Europe et notamment face à l'élargissement de l'OTAN. L'Ukraine (qui n'est pas candidate à l'adhésion) redoute ce processus presque autant que la Russie, mais pour des raisons différentes : prise en tenaille entre deux éventuels blocs militaires antagonistes, elle craint d'être poussée, par défaut, dans les bras de Moscou, qui détient encore bien des leviers (approvisionnement en gaz et en pétrole, minorité russe). Les « partenaires » occidentaux de l'Ukraine seraient-ils alors aussi prompts à soutenir son indépendance ?

Natalie Nougayrède

ASIE

■ **CHINE - ÉTATS-UNIS : le ministre chinois** des affaires étrangères, Qian Qichen, a qualifié de « *raisonnable* » l'offre conjointe de Washington et Séoul de négociations quadripartites (les deux Corées, Washington et Pékin) sur la péninsule coréenne, a indiqué, vendredi 19 avril, à La Haye, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, à l'occasion d'une recontre sino-américaine.

AFRIQUE

■ **BURUNDI : la Maison-Blanche a condamné**, vendredi 19 avril, « *de la manière la plus ferme qui soit* », la poursuite des attaques contre les civils par « *des extrémistes des deux bords* », affirmant qu'elles risquaient de plonger le pays « *dans la catastrophe* ». – *(AFP.)*

■ **RWANDA : le dernier représentant de la force des Nations unies**, le général indien Siva Kumar, a quitté le pays, vendredi 19 avril, après l'échec de la mission des forces onusiennes, qui n'a pu empêcher le génocide de 1994. Marrack Goulding, le secrétaire général adjoint des Nations unies, lui a succédé pour quelques jours à Kigali, afin de régler les problèmes liés au départ de la Minuar. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la chanteuse Régine et son fils**, accusés d'avoir perturbé un vol de la compagnie American Airlines et détenus quelques heures à Boston (*Le Monde* du 20 avril), ont été remis en liberté, vendredi 19 avril, moyennant une caution de 100 000 dollars chacun (500 000 francs). L'examen du fond du dossier a été fixé au 6 mai. Régine et son fils risquent une peine maximale de vingt ans de prison et 250 000 dollars d'amende. – *(AFP.)*

Le ralentissement économique européen handicape la croissance des pays industrialisés

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Un G7 chasse l'autre. A peine les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés avaient-ils achevé, samedi 20 avril, à Moscou, leurs discussions sur la sécurité nucléaire que leurs ministres des finances, épaulés par les gouverneurs des banques centrales, devaient se retrouver à Washington dimanche, en une nouvelle formation G7. Pour discuter, cette fois, de la situation économique mondiale, sujet traditionnel dans ce genre d'enceinte. Avec cette fois en prime le problème des informations économiques à fournir régulièrement à la communauté financière, via le Fonds monétaire, pour permettre aux marchés financiers d'avoir une meilleure appréciation de la situation des pays et, donc, de réagir de façon plus appropriée qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant. Les Sept devraient également se pencher une nouvelle fois sur la question du renforcement des moyens financiers mis à la disposition du FMI et sur l'allégement de la dette des pays pauvres.

Une fois n'est pas coutume : le calme prévaut sur le marché des changes depuis que le yen et le dollar ont conclu une trêve. Selon un des artisans de la réunion de Washington, celle-ci est à mettre au compte de « *la stratégie de renversement ordonné décidée au printemps 1995* ». Une accalmie qui permettra aux grands argentiers de consacrer davantage de temps à la situation économique des pays membres. Et, sans doute, de méditer les mises en garde adressées le 17 avril par les économistes du FMI à l'occasion de la présentation des « *Perspectives économiques mondiales* ». Tout en se montrant relativement optimistes pour 1997, les experts du Fonds ont en effet été contraints de revoir à la baisse leurs prévisions de croissance d'ici à la fin de l'année pour les pays industrialisés et de la ramener à 2 % *en moyenne*, essentiellement en raison de la contre-performance des économies allemande et française (*Le Monde* du 19 avril).

LA MONNAIE UNIQUE MENACÉE

Alors que le Japon enregistre actuellement une reprise plus marquée que prévu et que les Etats-Unis continuent à afficher une croissance encore soutenue et non inflationniste, l'Union européenne est à la traîne. Elle comptait 11 % de chômeurs par rapport à sa population active en février, soit, selon les derniers chiffres d'Eurostat, 18,3 millions de personnes privées d'emploi. Cette situation est jugée préoccupante non seulement au regard des conséquences propres à chaque pays membre, mais aussi dans la perspective de la réalisation de la monnaie unique européenne, qui exige que soient atteints certains objectifs fixés par le traité de Maastricht. Ainsi le ralentissement de l'activité pourrait compromettre la réalisation de l'union monétaire européenne en 1999.

La récente annonce, par le gouvernement allemand, d'une compression encore plus drastique des dépenses publiques, et tout particulièrement des dépenses sociales, est révélatrice des difficultés actuelles de l'Union européenne. Confirmant le pronostic des économistes du FMI qui prévoient, au mieux, une augmentation de 1 % du PIB allemand cette année, le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, indiquait le 16 avril que son pays ne pourrait pas tenir l'objectif de croissance fixé à 1,5 % pour 1996. Au même moment, son homologue du travail, Bernhard Jagoda, fixait à 3,8 millions le nombre de chômeurs que le pays risque de compter à la fin de l'année, soit une légère diminution par rapport aux 3,99 millions enregistrés en mars. Il reste que l'Office d'indemnisation des chômeurs, placé sous l'autorité de son ministère, a établi son budget sur la base de 3,54 millions de chômeurs. A elle seule, cette forte hausse du chômage allemand par rapport aux prévisions initiales va entraîner un surcoût de 5 milliards de marks, l'équivalent de 17 milliards de francs.

Un argument de plus pour le gouvernement de Helmut Kohl qui – avec l'aval du FMI – entend réduire les dépenses, et notamment l'ensemble des prestations sociales. Au grand dam des syndicats, qui menacent de se mettre en grève.

Serge Marti

Silvio Berlusconi et Romano Prodi face à face

A deux jours des élections italiennes, les chefs des deux coalitions ont débattu avec civilité... sans parler de la justice

ROME
de notre correspondante

A deux jours des élections législatives en Italie, le duel télévisé, vendredi 19 avril, entre les chefs des deux coalitions, M. Prodi et M. Berlusconi, est resté très en deçà de l'attente, malgré une bande-annonce alléchante, sur la musique de Rocky, la série des films de boxe de Sylvester Stallone. Après deux mois de rixes électorales, les adversaires avaient retrouvé quelque civilité.

A la droite du journaliste Enrico Mentana donc, Silvio Berlusconi, chef du Pôle des libertés, la coalition de centre-droit ; *self made man* milliardaire ; fondateur de Fininvest et surtout créateur de Forza Italia (FI), le parti-entreprise qui, aux législatives de 1994, lui avait permis de devenir président du Conseil. Costume sombre, cravate à pois, éternel bronzage à peine accentué par le maquillage. Sous cette image de papier glacé, il affichait, outre le sourire électoral de rigueur, une sobriété mesurée des gestes et une grande habitude des caméras. Normal pour le propriétaire de deux grandes chaînes privées dont, précisément, la cinquième chaîne, sur laquelle avait lieu le débat.

A la gauche du modérateur, le professeur catholique Romano Prodi, animateur de L'Olivier, la vaste coalition de centre-gauche. Lunettes épaisses du grand technocrate qu'il fut par deux fois à la tête de l'IRI, conglomérat industriel d'Etat, le veston ouvert sur une large cravate rouge ; une ombre bleue de barbe renaissante et l'élocution embrouillée : Romano Prodi ne crevait, certes, pas l'écran, mais, paradoxalement, de ce léger débraillé, naissait une chaleur instinctive qui, aux yeux de certains, pouvait avoir la force de la conviction.

Que se sont-ils dit ? Rien que les électeurs n'aient déjà entendu au long de cette morne campagne. Chacun a récité son credo : « *Solidarité* », « *Etat social à préserver* », « *Unité du pays et priorité à l'emploi et à la formation des jeunes dans le Mezzogiorno* » pour Romano Prodi ; « *Changement* », « *Soutien aux jeunes entrepreneurs* », « *Allègement des taxes pour les petites entreprises* » pour Silvio Berlusconi. Ce dernier répéta une bonne dizaine de fois le mot « *entreprise* », comme un appel aux artisans, commerçants et petits entrepreneurs qui forment le terreau productif du Nord industrieux. Un Nord qui, après avoir été séduit en 1992 par la Ligue d'Umberto Bossi, s'était rallié à Forza Italia il y a deux ans, et hésite, dit-on, aujourd'hui à poursuivre plus à droite encore son chemin, pour rejoindre les rangs d'Alliance nationale (AN), le parti de Gianfranco Fini, cet allié-ennemi de Silvio Berlusconi qui le dévore de l'intérieur.

Pour le reste, les deux dirigeants sont d'accord : la pression fiscale, trop élevée, doit être allégée ; et surtout, en cas de match nul, dimanche soir, il conviendra de former un gouvernement de « *large entente* », au service des réformes constitutionnelles jugées de part et d'autre nécessaires.

Le plus pugnace aura été sans conteste M. Berlusconi, même s'il a perdu un peu de sa superbe d'il y a deux ans. Il s'est constamment plaint de la partialité de la presse à son encontre, au point d'exhiber un supplément de *la Repubblica* dans lequel le sigle de son parti ne figure pas avec les autres, dans la présentation générale des élections donnée par le journal. Le plus gros de ses attaques a porté sur le point faible de l'adversaire : l'alliance électorale de L'Olivier avec les nostalgiques de Rifondazione comunista (PRC), qui aggrave l'aspect hétéroclite de la coalition de centre gauche.

En revanche, la palme du bon mot est allée à Romano Prodi, qui, évoquant la disproportion de moyens entre la campagne avec hélicoptères, techniciens, spécialistes des médias de Silvio Berlusconi, et la sienne, effectuée avec un autobus Pullman à travers le pays, s'est dit convaincu « *de ce que jamais une armée de mercenaires ne l'emporterait sur une armée de volontaires* ».

> Chacun a récité son credo : « solidarité », « unité du pays » pour Romano Prodi ; « changement », « soutien aux entrepreneurs » pour Silvio Berlusconi

Manquait un sujet très attendu, sur lequel les deux adversaires ont souvent croisé le fer : la justice. Pas un mot. Au point que l'on pouvait totalement oublier que le professeur Prodi a reçu un avis d'ouverture d'enquête concernant la privatisation d'une entreprise de l'IRI et que Silvio Berlusconi est actuellement jugé pour « *corruption* » de la brigade financière.

Marie-Claude Decamps

Lire aussi notre éditorial page 11

La cavalcade solitaire d'Umberto Bossi

ROME
correspondance

On va voter en Italie. Mais tout ce qui se passe de l'autre côté du Pô ne semble guère intéresser Umberto Bossi. Le chef de file de la Ligue du Nord ne jure désormais que par une idée, un projet : la Padanie, qui serait un Etat formé par les riches régions situées au nord du Pô, auxquelles il ajoute, au risque d'une petite entorse à la géographie, quelques zones limitrophes. Son objectif reste le même : le fédéralisme, à obtenir au plus vite, faute de quoi il ne reste plus qu'à se séparer. C'est le discours actuel d'Umberto Bossi, qui semble dernièrement très inspiré par le héros de Braveheart, l'indépendantiste écossais. « *Les guerriers sellent leurs chevaux* », aime-t-il répéter en haranguant les foules...

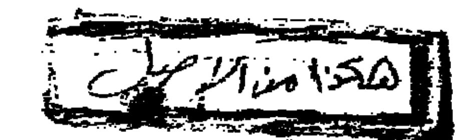
Combien de cavaliers se retrouveront, avec lui, à Rome le soir du 21 avril ? Infiniment moins que ces 180 parlementaires qu'il réussit à faire élire en 1994 grâce à son accord électoral avec Silvio Berlusconi. Qu'importe, cette cavalcade solitaire aux accents séparatistes se fait, aujourd'hui, aussi bien contre la droite que contre la gauche, avec laquelle il avait soutenu le gouvernement Dini tout au long de l'année dernière et qui semblait, à un certain moment, vouloir conclure une alliance avec l'homme du Nord.

Umberto Bossi a radicalisé son discours. Provocateur plus que jamais, il a lancé coup sur coup son « *Parlement de Mantoue* » et sa « *Constitution du Nord* ». Il tonne contre « *Roma ladrona* » (« *Rome la voleuse* ») et le fait sans doute en connaissance de cause. Partie en sourdine, sa campagne semble en effet avoir été payante. La Ligue serait en reprise. Elle pourrait ajouter à son électorat traditionnel, à son noyau dur remobilisé par la radicalisation du discours de son chef, le vote de ceux qui trouvent un peu trop confus les programmes et les candidats des deux principales coalitions. A deux jours des élections, Umberto Bossi paraissait ainsi s'être rapproché de son véritable objectif, celui de devenir l'arbitre de la situation. S'il réussissait ce coup de maître, on peut être sûr qu'il vendrait cher son ralliement.

Salvatore Aloïse

Du 22 Foru

هكذا عن الاعلان



NÉGOCIATIONS La délégation du Front de libération nationale kanak et socialiste (*FLNKS*) a suspendu, vendredi 19 avril, sa participation à la réunion du comité de suivi des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. ● LE FLNKS, qui revendique la création d'un Etat indépendant, dès 1998, et laisserait à la France la responsabilité de la sécurité intérieure, de la défense et des affaires étrangères, a refusé de s'engager trop *vite dans* la voie d'un compromis, de crainte de ne pas être compris. ● LE PRÉSIDENT du FLNKS, qui va réunir un bureau élargi le 27 avril, se déclare prêt à poursuivre les discussions sur la base d'un règlement définitif du contentieux colonial, à travers *« un processus irréversible »* d'accession à l'indépendance. ● LE GOUVERNEMENT considère que la suspension des négociations n'est pas une rupture, mais un *« signal d'attente »*.

Le FLNKS suspend les discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes kanaks ne veulent pas s'engager trop vite sur la voie d'un compromis, mais sont prêts à rediscuter sur la base d'un règlement du contentieux colonial. Le gouvernement reste serein

C'EST UNE TRADITION : lorsque les responsables du Front de libération nationale kanak et socialiste se retrouvent à Paris, ils se répartissent dans deux hôtels, tout proches l'un de l'autre. Vendredi soir, assez tard, une moitié de la délégation au comité de suivi des accords de Matignon erre aux alentours de la Madeleine, en quête d'un restaurant. Fettuccini et vin rosé, petit budget. *« Les Français n'ont rien compris. »* A la mi-journée, vendredi 19 avril, le FLNKS a claqué la porte.

« On nous écoute, mais on ne nous entend pas. C'est tragique, la mentalité kanake n'est pas comprise. » La veille au soir, le président du Front, Rock Wamytan, était ressorti *« confiant »*, après avoir entendu le premier ministre, Alain Juppé, s'exprimer sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Il n'était pas le seul. D'un commun accord, dans la cour de l'hôtel Matignon, les indépendantistes kanaks minimisaient l'incident provoqué par la publication, dans *Le Figaro*, d'un projet d'*« accord-cadre »* reconnaissant à la Nouvelle-Calédonie *« une identité propre au sein de l'ensemble français »* (*Le Monde* du 20 avril). C'est la coutume : on n'étale pas ses divisions chez les autres.

Mais, le même jour, dans la soirée, la quinzaine de membres de la délégation indépendantiste se réunit et juge que trop, c'est trop. Après la divulgation, dans la presse, d'un document interne, ressentie comme une provocation, le rejet par M. Juppé de toute évolution institutionnelle qui s'apparenterait à l'indépendance est soudain mal vécu. *« On négocie. Ça veut dire qu'on examine toutes les hypothèses : l'autonomie et l'indépendance »*, affirme Raphaël Mapou, membre du bureau politique du Parti de libération kanak (Palika), la composante considérée comme la plus radicale du FLNKS. *« On les avait prévenus : il ne fallait pas que le premier ministre ferme la porte. »*

Les choix des Kanaks sont parfois difficiles à comprendre, notamment lorsqu'ils revendiquent la création d'un Etat indépendant, dès 1998, mais qui laisserait à la France la responsabilité de la sécurité intérieure, de la défense, des affaires étrangères. Les Français comprennent, à tort, qu'il s'agirait là d'un statut d'autonomie, à la mode polynésienne. *« Pas du tout ! Nous, nous ne venons pas ici pour avoir un peu de fric »*, s'emporte Charles Pidjot, chargé au sein du FLNKS de conduire les négociations avec l'Etat et le camp anti-indépendantiste en comité restreint. *« Dès lors que l'on refuse une rupture du type de celle qui s'est produite avec l'Algérie, l'indépendance passe par une période transitoire, une période de rétrocession des compétences, pendant un certain nombre d'années qui reste à définir »*, explique M. Mapou.

GENTIMENT

« On a pensé que l'indépendance-association serait le meilleur habillage pour l'opinion publique », ajoute un autre membre de la délégation. Le FLNKS a refusé, vendredi, de s'engager trop vite sur la voie d'un compromis qui ne serait pas compris. Il l'a fait gentiment. Au ministère de l'outre-mer, après trois quarts d'heure de discussion, Charles Pidjot s'est retiré ostensiblement, pour marquer son désaccord, mais les autres membres de la délégation sont ensuite partis, les uns après les autres, sur la pointe des pieds. *« Chez nous, le silence pèse plus lourd que la parole,* dit d'un air sombre Rafaël Mapou. *Nous sommes un peuple de consensus. On arrive toujours à accepter ce qui est inacceptable. Mais, comme responsables politiques, il faut bien, à un moment, se faire comprendre. »* Le 27 avril, le FLNKS va se réunir en bureau élargi. *« On va convoquer la base »*, précise Victor Tutugoro, de l'Union du peuple mélanésien, une petite composante du FLNKS, *« parce que la Nouvelle-Calédonie, c'est une chaudière actuellement »*.

Au gouvernement, on se déclare *« serein »*. On juge que la suspension des négociations n'est pas le signe d'une rupture, tout juste *« un signal d'attente »*. *« Interrompre n'est pas rompre. Il faut que chacun se retourne vers sa base »*, a affirmé le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti. Celui-ci, maire de Sarlat, en Dordogne, devait accueillir, samedi et dimanche, dans sa commune les délégations du FLNKS et du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, présidé par le député (RPR) Jacques Lafleur. Les indépendantistes n'iront pas. Là encore, c'est une coutume : quand le ciel s'assombrit, en Kanaky, il arrive que l'on se retire au village. *« Notre volonté de trouver une solution consensuelle est intacte. Mais Lafleur a adhéré au projet de Juppé, et Juppé à celui de Lafleur »*, dit un négociateur. Le président de l'Union des syndicats de travailleurs kanaks et exploités (USTKE), Louis Kotra Uregueï, précise : *« Le FLNKS n'a qu'un seul interlocuteur. On a pu se rendre compte à quel point les liens entre le président du RPR* [M. Juppé] *et le président du RPCR sont déterminants »*.

Jean-Louis Saux

« Un processus irréversible d'accession à l'indépendance »

***DANS UN COMMUNIQUÉ** publié vendredi 19 avril, Rock Wamytan, président du FLNKS, a déclaré :*

« La proposition d'un statut d'autonomie interne, annoncée par le premier ministre, Alain Juppé, et présentée comme une option ferme et définitive, est en contradiction avec la démarche engagée par les partenaires des accords de Matignon depuis le 16 octobre 1995. Cette position, qui montre très clairement les limites de la solution dite consensuelle, fait totalement abstraction du règlement du contentieux colonial entre l'Etat français et le peuple kanak. (...)



VERBATIM

» Le FLNKS a fait part de son projet politique pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, dont les principes sont les suivants : mise en place d'un processus irréversible d'accession à la souveraineté, au travers de la création d'un Etat associé à la France ; règlement du contentieux colonial, par un geste fort de l'Etat, devant se traduire par le transfert du patrimoine minier et de l'ensemble des ressources naturelles, ainsi que des outils de développement. (...) La période transitoire, susceptible d'être négociée, devait permettre de poursuivre la politique de développement et de rééquilibrage engagé, afin que l'évolution vers une indépendance politique s'accompagne des outils et des moyens d'une indépendance économique. La réponse *[du]* premier ministre (...) indique un refus clair du gouvernement français d'engager un véritable processus de décolonisation politique et économique de la Nouvelle-Calédonie. (...) Face à cette situation, la délégation officielle du FLNKS a pris la décision d'interrompre, ce jour, les discussions sur les bases engagées en octobre 1995. (...)

» Le FLNKS annonce cependant son intention de poursuivre les discussions sur les bases d'une solution négociée entre le peuple kanak et l'Etat français, visant à régler définitivement le contentieux colonial, au travers d'un processus irréversible d'accession à la souveraineté et à l'indépendance de notre pays. »

COMMENTAIRE

GAGNER DU TEMPS

En quittant, vendredi, la table des négociations, la délégation du FLNKS a voulu marquer son refus de se voir embarquer, plus vite qu'à son rythme, dans une voie compromettante. Elle a marqué ainsi son indépendance d'esprit. Le peuple kanak est lourd de trop de frustrations. Il redoute de se faire piéger, une fois encore. L'arrêt des négociations, imprévisible, n'est sans doute qu'un épisode, mais on aurait tort d'en négliger les raisons. Au sein de la délégation indépendantiste, le président du FLNKS, Rock Wamytan, et celui de l'Union calédonienne, François Burk, ont sans doute eu le tort de trop afficher leur bonne volonté à l'égard de leurs partenaires, l'Etat et les représentants du camp anti-indépendantiste.

Le FLNKS est une formation composite qui rassemble toutes les sensibilités. Ses responsables les plus radicaux, souvent venus de l'action syndicale ou du monde de l'entreprise, ont notamment été choqués par la partialité de l'Etat. Ils ont eu le sentiment que le gouvernement et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) ne constituaient qu'un seul et même interlocuteur.

Le gouvernement, c'est clair, n'est pas favorable à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Il a réellement donné des signes de bonne volonté en acceptant le principe d'une reconnaissance officielle des méfaits de la colonisation et en apportant son soutien au choix des indépendantistes de rééquilibrer le développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

Mais il hésite encore sur la façon de redistribuer la maîtrise des ressources minières, déterminantes pour l'avenir et qui ont, de surcroît, une valeur de symbole dans la culture mélanésienne. Et surtout, déterminé à régler rapidement le dossier calédonien, le gouvernement a négligé la difficulté des dirigeants du FLNKS à convaincre leurs compatriotes d'accepter une solution institutionnelle qui ne serait pas l'indépendance immédiate.

J.-L. S.

L'impôt sur la fortune est allégé pour les résidences principales

LES CONTRIBUABLES assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) paieront, en juin, au titre de 1996, une contribution moins forte que prévu. La nouvelle n'est pas encore officielle, mais elle le sera dans les prochains jours. C'est la décision que vient de prendre le ministère du budget.

On se souvient de l'origine de l'affaire (*Le Monde* du 30 mars). La chambre commerciale de la Cour de cassation a récemment rendu un arrêt (nº 301 P, en date du 13 février) donnant raison à un contribuable en litige avec l'administration fiscale. Ce contribuable avait minoré de 50 % la valeur de sa résidence principale dans sa déclaration à l'impôt sur les grandes fortunes.

Les services des impôts n'avaient pas admis cette pratique. Ceux-ci considéraient qu'une décote n'était admissible que pour les biens mis en location, leur valeur marchande étant moindre que pour les appartements libres de toute occupation.

C'est donc ce point de contentieux que la Cour de cassation a tranché. Sans se prononcer sur le montant de la décote pratiquée *par ce contribuable, à l'évidence* excessif, elle a observé que le bien taxable étant *« occupé »*, c'est *« en fonction de cette circonstance »*, et seulement en fonction de celle-ci, que l'évaluation devait être faite. En clair, le fait que l'occupant soit *le propriétaire du lieu est indifférent.*

Alors que les résidences principales constituent près de 15 % des patrimoines assujettis à l'ISF, cet arrêt est donc important et a placé le gouvernement devant un choix difficile.

Il pouvait en effet décider de légiférer pour que cette jurisprudence ne s'applique pas. Il y a renoncé pour les raisons que l'on devine : *alors que dès 1995, l'ISF a* déjà fait l'objet d'une surtaxe de 10 %, sans doute le gouvernement n'a-t-il pas jugé opportun d'ouvrir un débat qui aurait fait quelques vagues à droite.

En conséquence, la jurisprudence va donc s'appliquer. De quelle manière ? Le ministère du budget a donné consigne au directeur général des impôts de publier, ce qui est souvent la procédure utilisée en ce type de circonstances, un *« commentaire d'arrêt »* dans le bulletin officiel des impôts (BOI). Cette instruction sera rendue publique dans les prochains jours et fixera les nouvelles règles du jeu. L'interprétation de l'arrêt devrait être plutôt restrictive. D'abord, contrairement à ce que pensaient de nombreux fiscalistes, Bercy exclut que la jurisprudence puisse aussi s'appliquer aux résidences secondaires. Certains contribuables l'espéraient, en faisant valoir que le motif retenu par la Cour de cassation pouvait également s'appliquer à elles.

Les experts du ministère des finances sont d'un avis contraire. Ils observent qu'un propriétaire qui vend sa résidence principale n'a pas forcément d'appartement de repli, ce qui peut justifier une minoration dans l'évaluation du bien concerné, alors qu'avec une résidence secondaire, on est dans un cas de figure totalement différent.

UNE CHARGE SYMBOLIQUE

Bercy devrait également donner une instruction aux services fiscaux sur le montant de la décote autorisée.

Traditionnellement, celle-ci varie. Pour un appartement en location, la valeur marchande est sensiblement minorée en début de bail et remonte en fin de bail ; la décote autorisée par le fisc évolue donc, elle aussi, en fonction de la durée du bail.

Dans le cas, nouveau pour le fisc, des résidences principales, le système devrait être proche, car la décote sera évidemment fonction de l'évolution du marché immobilier. L'instruction devrait toutefois fixer la minoration maximale autorisée. Celle-ci devrait être proche de 20 %.

Au total, Bercy tend donc à considérer que l'effet de cette jurisprudence sur les rentrées fiscales au titre de l'ISF devrait être très faible, même si elle pourrait faire passer sous le seuil d'imposition (4,61 millions de francs) de nombreux contribuables concernés par la première tranche du barème.

Mais en ira-t-il de même pour les retombées politiques ? C'est loin d'être acquis. C'est le paradoxe de cet impôt : s'il pèse d'un poids quasi dérisoire dans le paysage fiscal français (à peine 9 milliards de francs sur quelque 1 400 milliards de francs de recettes), sa charge symbolique est considérable.

Laurent Mauduit

M. Arthuis a installé la commission sur la réforme fiscale

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Jean Arthuis, et le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, ont procédé, vendredi 19 avril, à l'installation de la commission de réflexion chargée de faire des propositions de réforme fiscale au gouvernement.

Présidé par Dominique de La Martinière, ancien directeur général des impôts, et composé de Robert Baconnier, qui a occupé le même poste avant de passer au privé pour diriger un grand cabinet de conseil fiscal, de Bernard Ducamin, conseiller d'Etat et auteur d'un rapport connu sur la fiscalité, de Jacques Delmas-Marsalet, ancien chef du service de la législation fiscale et enfin de Jean Marmot, président de la commission des comptes de la Sécurité sociale, ce groupe de travail devra remettre ses conclusions avant la fin du mois de mai.

Le ministre des finances a indiqué qu'il attendait de lui *« un texte d'orientation fiscale »*. Celui-ci sera ensuite soumis, à l'automne, au Parlement, en même temps que le projet de loi de finances pour 1997. Selon M. Arthuis, les propositions devront répondre à plusieurs objectifs : *« Renforcer l'équité »* d'un système de prélèvements obligatoires *« qui a mal vieilli »*, réformer ce système dans le but d'*« améliorer l'efficacité économique »*, *« alléger les prélèvements et les simplifier »*.

Le ministre n'a pas indiqué précisément quels étaient les impôts qui seront concernés par ce travail de réflexion. Tout juste a-t-il précisé que le but poursuivi n'était pas de *« faire un rapport de plus »*, mais de *« définir un chemin praticable »* pour les cinq années qui viennent. Il a également précisé que la commission devrait lui suggérer *« des mesures favorables à l'investissement des entreprises »*.

De tous ces nombreux objectifs, quels sont ceux qui seront prioritaires ? Pour leur première réunion de travail, les membres de la commission se sont gardés de lever le voile sur ce que pourrait être leur recommandation principale. Devant les photographes, M. de La Martinière, que Jacques Chirac a déjà consulté ces derniers mois sur les questions fiscales, s'est juste laissé aller à cette confidence : *« Personnellement, je paie beaucoup d'impôts. Beaucoup trop. Surtout cette année... »*

L. M.

Alain Carignon souhaite rester président du conseil général

L'ANCIEN MAIRE (RPR) de Grenoble, condamné le 16 novembre 1995 à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, pour *« corruption »*, *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« subornation de témoins »*, a décidé de rester à la tête du département de l'Isère au-delà du 30 avril 1996.

Alain Carignon avait pourtant affirmé, à plusieurs reprises, qu'il *« remettrait* [son] *mandat de président »* du conseil général à cette date. Onze conseillers généraux RPR et divers droite sur cinquante-huit, tous signataires d'une pétition en sa faveur, ont déclaré vendredi 19 avril avoir reçu le soutien de cinq cents élus de l'Isère pour lui demander de demeurer à son poste pendant la durée de son procès en appel, qui s'ouvrira le 20 mai à Lyon. M. Carignon a fait savoir aussitôt qu'il répondait favorablement à leur sollicitation. – *(Corresp).*

Le RPR varois s'organise pour contrer le Front national

APRÈS SES ÉCHECS lors de l'élection législative partielle à Brignoles et la victoire du Front national à Toulon aux dernières municipales, le RPR a annoncé, vendredi 19 avril, la réorganisation de sa fédération du Var. Le mouvement néogaulliste va créer à Toulon une nouvelle structure, baptisée *« section de ville »*, dont la responsabilité a été confiée au conseiller général Marc Bayle.

Membre du cabinet du ministre délégué à l'outre-mer, M. Bayle est également l'auteur d'un ouvrage très critique sur le FN, *Le Front national, ça n'arrive pas qu'aux autres*, dans lequel il dénonce notamment *« les compromissions souterraines d'une partie de la droite varoise »*.

DÉPÊCHES

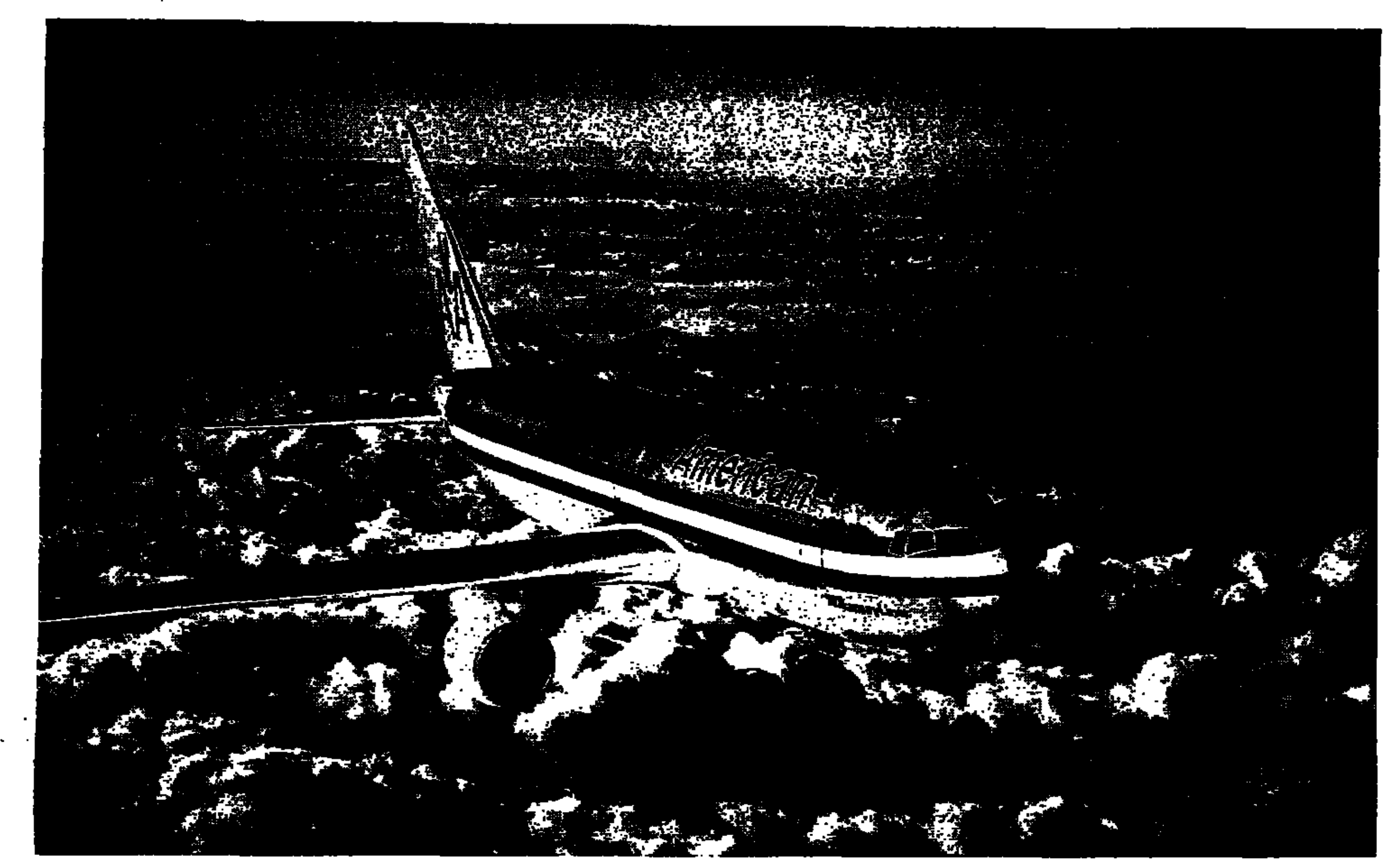
■ ***RUMEURS :*** **Jean-Paul Roux, coordonnateur de l'UFF-UNSA,** première organisation syndicale dans la fonction publique d'Etat, a demandé, jeudi 18 avril, que le gouvernement *« arrête de procéder par insinuations dans la presse, s'il ne veut pas faire exploser le dialogue social »*. Cette déclaration fait suite à des rumeurs, en provenance de Bercy, sur une diminution des effectifs de la fonction publique en 1997 *(Le Monde du 19 avril)*.

■ ***EMPLOIS :*** **Jean Tiberi**, maire (RPR) de Paris, a annoncé, jeudi 18 avril, la mise en place de groupes de travail entre la ville, les associations, l'ANPE et les services de l'Etat pour favoriser la création d'emplois familiaux. Selon la ville, l'ensemble de ce marché représente 14 000 emplois équivalents temps plein, soit de 20 000 à 25 000 personnes.

■ **MÉMOIRE : Bernadette Chirac a visité le Musée du septennat** à Château-Chinon (Nièvre), vendredi 19 avril. Ce musée a été créé par François Mitterrand en 1986, pour recevoir tous les cadeaux reçus par l'ancien président lors de ses voyages officiels.

AA

American Airlines lance un nouveau vol direct et quotidien Paris-Boston.



Ouverture du vol le 2 mai.

Prix de lancement en Classe Economique
1800 F A/R*

Vol quotidien sans escale Paris-Boston-Paris		
VOL	DEPART	ARRIVÉE
147	12h40	14h30
146	18h35	7h30 (+1)

Après Chicago, Dallas/Fort Worth, Miami et New York, nous sommes fiers de vous annoncer l'ouverture d'un vol direct et quotidien Paris-Boston. A bord de notre nouvelle Classe Affaires, vous pourrez découvrir de nouveaux écrans vidéo individuels Sony Walkman™ et apprécier 75 % d'espace supplémentaire pour les jambes.** Pour fêter l'événement, nous vous proposons l'aller et retour en Classe Economique à 1800 F. Sachez enfin que ce vol direct et quotidien Paris-Boston peut vous emmener jusqu'à Los Angeles. Pour toute information ou réservation, contactez votre agence de voyages ou American Airlines au 42 89 05 22 (Paris/Ile de France) ou 05 23 00 35 (n° vert/province). 3615 American Airlines (2,23 F/mn).

AmericanAirlines

*Billet aller et retour non remboursable. Le voyage aller devra être effectué avant le 31 mai 96 et le retour avant le 20 juin 96 à minuit. Tarif valable uniquement pour un aller et retour effectué du lundi au jeudi, supplément de 250 F pour un départ et retour du vendredi au dimanche. Réservations à effectuer au moins 7 jours avant le départ. Achat du billet à effectuer 7 jours avant le départ ou dans un délai de 24 heures après la réservation. Minimum de séjour : la nuit du samedi, maximum de séjour 30 jours. Taxes non comprises. Nombre de sièges limité. Les prix ne sont pas valables sur tous les vols et peuvent être sujets à modifications sans préavis. Les tarifs et horaires sont sujets à approbation gouvernementale. Des changements dans votre billet peuvent se faire moyennant la somme de 600 FF selon les restrictions s'appliquant à ce nouveau tarif. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. **Espace défini sur un avion comportant 3 classes de services. Sony et Video Walkman sont des marques déposées de Sony. American Airlines est une marque déposée d'American Airlines. Inc. ©. Tous droits réservés.

« VACHE FOLLE » Alors que Londres réclame la levée de l'embargo provoqué par l'épidémie d'encéphalite spongiforme bovine, un document confidentiel du Comité scientifique vétérinaire de l'Union Européenne dénonce le caractère potentiellement infectieux de tous les dérivés bovins d'origine britannique. ● LE COMITÉ n'a pas pu obtenir le détail des procédés britanniques de fabrication de la gélatine et émet des doutes sur la plupart des procédés de fabrication du suif. Le refus d'assouplir l'embargo sur les produits dérivés des carcasses bovines qui frappe le Royaume-Uni se fonde sur ces conclusions. ● L'AGENCE européenne du médicament a, pour sa part, fait savoir que les gélatines issues des bovins britanniques ne devaient pas être utilisées par l'industrie pharmaceutique. Celle-ci lui a donné des assurances en ce sens.

La gélatine d'origine britannique pourrait être dangereuse

Selon un document du Comité scientifique vétérinaire de l'Union européenne, tous les dérivés fabriqués à partir des bovins du Royaume-Uni doivent être considérés comme potentiellement infectieux

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Un document confidentiel du *comité scientifique vétérinaire* de l'Union européenne fournit de nouveaux éléments de compréhension de la crise internationale née de l'hypothèse britannique d'une possible transmission à l'homme de l'épidémie de la « vache folle ». On estimait, il y a quelques jours encore, que rien ne justifiait, d'un strict point de vue scientifique, de s'interroger sur les conséquences sanitaires de l'utilisation des très nombreux produits (aliments pour l'homme et l'animal, médicaments, cosmétiques, etc.) contenant des dérivés de la gélatine et du suif issus de la destruction des carcasses bovines d'origine britannique. Tout, pourtant, est aujourd'hui remis en question avec la décision prise, le 16 avril, par le comité vétérinaire permanent de l'Union européenne. A la surprise de nombreux observateurs, ce dernier a décidé de ne pas assouplir l'embargo sur les produits dérivés des carcasses bovines qui, depuis plusieurs semaines, frappe le Royaume-Uni.

Cette décision, essentielle d'un point de vue scientifique et économique, se fonde sur un document daté du 9 avril, signé du comité scientifique vétérinaire de l'Union européenne. Ce document, confidentiel, analyse les risques potentiels liés à l'utilisation des *« produits d'origine animale en relation avec l'encéphalopathie spongiforme bovine »* (ESB). Il a été rédigé à la demande de la commission de Bruxelles. Son objet est de situer, à la lumière des données scientifiques disponibles, le risque pouvant exister pour l'homme et l'animal exposés à certains produits comportant des dérivés bovins d'origine britannique.

CERTAINS PROCÉDÉS VALIDÉS

En introduction, les auteurs de ce document rappellent que le comité scientifique s'était déjà prononcé à deux reprises sur cette question, en février 1992 et en décembre 1994. C'est la révélation de l'existence de dix cas « suspects » de maladie de Creutzfeldt-Jakob qui avait conduit les autorités européennes à demander à cette instance de reprendre en urgence l'étude du problème. Le document rappelle que les données en vigueur relatives au caractère infectieux sont variables selon la nature des tissus ovins et bovins concernés par les pathologies neurodégénératives dues aux prions. Il souligne ainsi que les tissus qui permettent la fabrication de gélatine (les peaux et les os) et le suif (ou *tallow*) correspondent *a priori* aux risques infectieux les moins importants. Il rappelle d'autre part que les dispositions prises en Grande-Bretagne (destruction des abats et des carcasses des animaux atteints par l'ESB), si elles sont effectivement mises en œuvre, devraient permettre de réduire encore le risque infectieux.

« Le comité scientifique vétérinaire reconnaît que certains procédés ont été validés comme pouvant inactiver les agents des encéphalopathies spongiformes transmissibles, peut-on lire dans ce document. *Cependant, l'ensemble des données sur les procédés de fabrication de la gélatine n'ont pas été publiées. Aussi une analyse complète des risques ne peut pas être faite pour cette substance. Il est nécessaire d'associer différents procédés, à la fois chimique et physique, pour obtenir les meilleures garanties possible. »* En d'autres termes, le comité scientifique vétérinaire n'a pas pu obtenir le détail des procédés britannique de fabrication de la gélatine, tout se passant comme si les secrets industriels prévalaient sur l'analyse objective du risque. Cette situation est d'autant plus curieuse que certains de ces procédés de fabrication ont été récemment transmis au siège londonien de l'Agence européenne du médicament.

Au chapitre du suif, le comité scientifique vétérinaire souligne que les données disponibles jusqu'à présent concernant les différents procédés de fabrication – on en compte sept – montraient que l'on ne retrouvait pas de traces d'infectiosité de l'agent de l'ESB après injection de ces produits à des animaux de laboratoire. *« Cependant, de nouvelles données concernant l'inactivation d'un agent responsable de la tremblante du mouton indiquent que seul un procédé (133 degrés sous 3 bars durant 20 minutes) permet de faire disparaître les traces d'infectiosité,* ajoute le comite scientifique vétérinaire. (...) *Seul ce procédé peut être considéré comme fournissant toutes les garanties pour la production du suif. »* En d'autre termes, les membres de ce comité jugent que six des sept procédés de fabrication ne devraient plus être autorisés en Grande-Bretagne.

GARANTIES D'INNOCUITÉ

Ce document détaille ensuite les procédés qui, aux yeux des experts de l'Union européenne, devraient être mis en œuvre (traitements acide et alcalin, chauffage) afin de fournir les plus solides garanties d'innocuité, qu'il s'agisse de la gélatine, des acides aminés ou des phosphates. Le comité ajoute que tous ces produits devraient à l'avenir être étiquetés avec la mention des techniques de fabrication utilisées. Il entend de la sorte obtenir des données que la partie britannique estime de fait couvertes par le secret industriel.

Cependant, le comité scientifique vétérinaire souligne que *« les abats spécifiques des bovins britanniques (cerveau, moëlle épinière, thymus, rate, intestins et amygdales) de même que la colonne vertébrale (...) ne devraient faire l'objet d'aucune utilisation (alimentation humaine et animale, médicaments, cosmétiques) et ce quel que soit le procédé de fabrication retenu ».* Le comité note par ailleurs que les fabricants de gélatine des pays de l'Union européenne n'*« utilisent pas de gélatine dérivée de matériel bovin du Royaume-Uni ».*

« Le comité scientifique vétérinaire insiste sur le fait que les risques associés au matériel bovin issu du Royaume-Uni tiennent au fait qu'il existe dans ce pays une forte incidence d'encéphalopathie spongiforme bovine, conclut ce document. *Toutefois, à la lumière de ce qu'ont rapporté les autres pays de l'Union européenne concernant cette maladie, le comité insiste pour qu'une analyse similaire soit menée concernant les produits d'origine bovine de ces pays. »* Le comité scientifique vétérinaire estime toutefois que, tant que cette analyse n'aura pas été menée, les dispositions établies en février 1992 demeurent valables. Ceci signifie notamment que la France, où seize cas de « vache folle » ont été recensés, ne peut être visée par les mesures s'appliquant à la Grande-Bretagne.

Jean-Yves Nau

Mise en garde de l'Agence européenne du médicament

Les gélatines issues des bovins britanniques ne doivent pas être utilisées par l'industrie pharmaceutique, a fait savoir, vendredi 19 avril à Londres, l'Agence européenne du médicament. Cette mesure vise à prévenir les risques de transmission à l'homme de l'agent responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine. L'Agence européenne, qui est l'organe compétent de l'Union européenne en matière de produits pharmaceutiques, a souligné dans un communiqué que les gélatines entrant dans la composition de médicaments ne devaient pas *« dériver d'animaux abattus en Grande-Bretagne »*. Les *firmes qui détiennent des brevets de commercialisation de médicaments* et celles qui sont candidates à des autorisations *« ont confirmé que les produits concernés ne contenaient pas de tissus de bovins d'origine britannique »*, a indiqué l'Agence européenne.

L'embargo pénalise les productions d'outre-Manche

LONDRES
de notre correspondant

L'industrie britannique de la gélatine est l'un des secteurs économiques les plus touchés par la crise de la maladie de la « vache folle ». Un de ses porte-parole, Barry Blyth, de la plus grosse entreprise de cette branche, Croda Colloids, regrette que l'embargo n'ait pas été levé par Bruxelles sur *« un produit reconnu comme complètement sûr, y compris par l'Organisation mondiale de la santé »*, en raison des procédures de traitement à l'acide et de stérilisation poussée dont elle est l'objet. Il voit là *« une pénalisation déraisonnable »*. Comme tout ce qui est tiré du bœuf britannique, la gélatine produite à partir des os et de la peau de vache reste donc interdite à l'exportation, au contraire de celle produite avec de la peau de porc.

Trois sociétés se partagent la production et l'importation de gélatine au Royaume-Uni, une industrie qui emploie environ 400 personnes pour une production de 12 000 tonnes et un chiffre d'affaires de dizaines de millions de livres : Croda Colloids, PB Gelatine, contrôlée par un groupe belge, et Gelatine Products, par des Allemands. Pour le moment, elles compensent l'embargo en fournissant de la gélatine importée ou à base de peau de porc. Ce produit est fort utilisé dans l'industrie agroalimentaire (environ 60 % du total) et pharmaceutique, en particulier pour confectionner des gélules.

DE NOMBREUSES APPLICATIONS

Outre la fameuse « jelly », la presse britannique a publié des listes de produits alimentaires fabriqués par des marques connues (Nestlé, Cadbury-Schweppes, etc.) dans lesquels de la gélatine est incorporée en raison de ses propriétés gélifiantes, émulsifiantes ou stabilisatrices : desserts, produits laitiers et à base de viande, boissons (jus de fruits, vins), chewing-gum, bonbons, chocolat... Mais les sociétés productrices affirment aujourd'hui qu'elles utilisent de la gélatine animale importée ou de la gélatine végétale.

Patrice de Beer

Le Comité international pour la dignité de l'enfant demande à M. Toubon une enquête sur la justice niçoise

DANS UN COURRIER adressé au garde des sceaux, Jacques Toubon, le *Comité international pour* la dignité de l'enfant (CIDE) a demandé, jeudi 18 avril, l'ouverture d'une enquête *« sur les dysfonctionnements de la justice niçoise »* après la révélation de plusieurs cas d'enfants maltraités et victimes d'*« abus sexuels »* qui pourraient accréditer le soupçon de l'existence d'un réseau de pédophilie. Cette association humanitaire, dont le siège est à Lausanne (Suisse), a été saisie des cas de trois enfants – Florian Maffei, Aurore Jenart et Lauriane Kamal – dont le parquet de Nice a eu à connaître mais dont les dossiers *« n'ont pas eu le suivi judiciaire que l'on est normalement en droit d'attendre »*.

Deux de ces enfants ont séparément relaté, devant des experts psychologues américains, des *« fêtes »* ou des *« réunions »* au cours desquelles des adultes auraient abusé sexuellement de très jeunes enfants et auxquelles auraient participé des *« juges »* (*Le Monde* du 9 avril). *« Au vu des éléments qui nous ont été apportés,* écrivait le président du CIDE, Georges Glatz, dans un courrier adressé le 7 décembre 1995 au procureur général d'Aix-en-Provence, *on peut raisonnablement se demander si nous ne sommes pas en présence d'un réseau pédophile impliquant des membres de la magistrature jusqu'à un très haut niveau. »*

Ce soupçon n'est pas directement évoqué dans la lettre adressée à M. Toubon. Le comité rappelle néanmoins que, *« dans ces trois cas, des experts judiciaires ont établi de façon précise des faits de maltraitance et de sévices qui justifiaient amplement des mesures d'instruction et des décisions de justice »*, et que de telles mesures n'ont pas été prises. Seule une enquête préliminaire a été ouverte, en décembre 1995, par le nouveau procureur de Nice, Jean-Jacques Zimhelt, mais elle se heurte à une difficulté majeure : aucun des enfants, réfugiés à l'étranger ou soustraits à la justice, ne peut être interrogé.

> « Que les dossiers soient retirés à des autorités manifestement incompétentes »

Le dossier de Lauriane Kamal, qui a accusé à plusieurs reprises sa mère et le concubin de celle-ci de lui faire subir de mauvais traitements, voire des attouchements, révèle de très nombreuses anomalies. Alors que le juge des enfants de Grasse (Alpes-Maritimes), Marie-Agnès Murciano, avait ordonné, le 29 février, le placement de la fillette dans un foyer, la mère de Lauriane avait disparu avec sa fille. Une plainte de la famille a entraîné l'ouverture d'une information judiciaire pour *« non-représentation d'enfant »*, mais aucun mandat d'arrêt n'a été délivré. *« Force est de constater,* écrit le président du CIDE, *que le parquet de Grasse n'a pas fait diligence pour assurer l'exécution de cette décision, exécutoire de plein droit. »*

Au contraire, la justice a penché en faveur de la mère, fille d'un ancien haut magistrat niçois : le 10 avril, le premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a suspendu l'exécution provisoire dont la décision du juge des enfants était assortie en attendant que la cour d'appel statue sur le fond du dossier, le 3 mai. Le premier président a estimé que le placement de l'enfant dans un foyer comportait *« des risques sérieux de déstabilisation et de perturbations dans ses relations et modes de vie, alors que tout indique qu'il y a lieu de la maintenir dans sa position actuelle »*. Au terme de huit mois d'enquête, le juge des enfants de Grasse avait pourtant invoqué *« une suspicion parfaitement sérieuse de mauvais traitements physiques et sexuels »* sur la fillette.

Parlant de *« déni de justice »*, le CIDE rappelle à M. Toubon que la France a ratifié la convention de New-York de 1990, qui protège les enfants *« contre toute forme de violence physique ou sexuelle »*. Outre une enquête interne, le CIDE exige *« que les dossiers des enfants concernés soient retirés à des autorités manifestement incompétentes et transmis à une autre juridiction, sans lien avec la région niçoise, pour instruction et jugement »*. Il demande également *« que la même procédure soit appliquée pour tous les autres cas d'enfants maltraités actuellement soumis à l'arbitraire des autorités judiciaires niçoises »*.

Hervé Gattegno

L'abbé Pierre confirme son soutien aux thèses négationnistes de Roger Garaudy

Le fondateur d'Emmaüs, qui persiste et signe, évoque les « exagérations » de l'après-guerre

L'abbé Pierre confirme son soutien à son vieil ami Roger Garaudy, poursuivi en justice pour négation des crimes contre l'humanité pour son livre *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, qui contient des thèses ouvertement négationnistes. Personnalité figurant parmi les plus populaires auprès des Français, l'abbé Pierre critique la politique israélienne, qu'il juge *« suicidaire »*, et évoque un *« repli »* du peuple juif. Le MRAP, qui a poursuivi en justice Roger Garaudy, a fait état de sa *« consternation »*.

L'ABBÉ PIERRE confirme son soutien à Roger Garaudy. Il a laissé ce dernier libre de rendre publique la lettre qu'il lui avait adressée (*Le Monde* du 20 avril). Fin 1995, l'ancien dirigeant communiste avait publié *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, un ouvrage dans lequel il soutenait qu'aucune argumentation convaincante n'avait été opposée aux *« historiens critiques »*, autrement dit négationnistes. L'abbé Pierre reconnaît n'avoir pas lu le livre d'un bout à l'autre et affirme avoir ignoré ce qu'était La Vieille Taupe, l'éditeur négationniste qui, le premier, a publié le livre de Roger Garaudy (*Le Monde* du 31 janvier). Il admet en outre n'avoir pas connaissance de l'historiographie de la Shoah telle qu'elle s'est développée pendant un demi-siècle.

Cependant, il estime qu'*« il est tout à fait normal que nous ayons été portés à des exagérations après la guerre. J'étais encore à Auschwitz il y a six mois, là où l'on avait inscrit sur une plaque qu'il y avait eu quatre millions de morts. Puisqu'on est revenu aujourd'hui au chiffre d'un million, c'est que le chiffre de quatre millions était exagéré. Il faut tenir compte du bouleversement qui était le nôtre après la guerre. Et d'ailleurs, bien que je ne conteste pas le chiffre de six millions de victimes juives en tout, mon abomination serait la même face à un million. A ce degré d'horreur, on n'est plus dans les mathématiques ! »* Très conscient des remous que cette affaire va provoquer, *« pendant quelques jours »*, selon lui, l'abbé Pierre rappelle qu'il a *« risqué sa peau »*, sous l'Occupation, pour faire passer des juifs en Suisse. Aujourd'hui, il affirme trembler pour Israël tant la politique de cet Etat lui paraît *« suicidaire »*. *« L'argument employé par la politique israélienne est celui de la Terre promise »*, or *« la violence n'a-t-elle pas supprimé la promesse ? »*. *« Si je te promets ma voiture, et si toi, dans la nuit, tu viens tuer le gardien, forcer les portes et t'emparer de la voiture promise, que peut-il rester de la promesse ? »*, dit-il.

Regrettant, à l'instar de M. Garaudy le *« repli »* du peuple juif depuis Constantin (quatrième siècle), il dit aussi combien il déplore l'absence d'action missionnaire *« des milieux juifs que j'aime, qui ont une fidélité farouche à la Bible et au Talmud – même s'il y a des indifférents qui sont ethniquement juifs »*. *« La Terre promise signifiait pour moi la terre entière*, ajoute-t-il, *et les juifs auraient dû se faire les prosélytes du monothéisme, et je suis peiné de ne pas le voir. On conçoit que les juifs aient besoin d'une sorte de Vatican. Mais de là jusqu'à cette accumulation de souffrances infligées aux Palestiniens ! »* Son rêve : trois Vatican – un juif, un chrétien et un islamique – à Jérusalem...

Vendredi, Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), a exprimé sa *« consternation devant l'attitude d'un grand monsieur qui se fait le complice d'une entreprise négationniste »*. Le 25 avril doit être plaidée l'affaire opposant Roger Garaudy, défendu par M[e] Jacques Vergès, au MRAP, qui a déposé une plainte pour infraction à la loi réprimant la négation des crimes contre l'humanité.

Nicolas Weill

COMMENTAIRE

CONSTERNANT

La première réaction au soutien de l'abbé Pierre à la lecture révisionniste de Roger Garaudy, c'est l'incrédulité. On ne peut pas croire que le fondateur des communautés Emmaüs, qui combat depuis toujours le racisme sous toutes ses formes, puisse apporter le plus infime crédit aux aberrations du philosophe. On ne peut pas croire que le négationnisme vienne ne serait-ce qu'effleurer l'esprit du grand résistant qu'il a été, aidant de nombreux juifs à passer les frontières suisse et espagnole. On ne peut pas croire que l'abbé Pierre, qui voue une farouche inimitié à Jean-Marie Le Pen, dont il qualifie le parti de *« Front de négation nationale »*, puisse avoir la moindre sympathie pour un thème de l'extrême droite.

Est-il alors aveuglé par une amitié qui le lie à Roger Garaudy *« depuis plus de quarante ans »* et s'est-il fallacieusement laissé séduire par la prétendue *« quête d'absolu »* de l'ancien communiste converti à l'islam ? L'abbé Pierre a reconnu qu'il n'avait fait que *« parcourir »* le livre de M. Garaudy et sa lettre de soutien paraît lui avoir été « soufflée » par un certain entourage. A quatre-vingt-trois ans, celui qui s'est, dans le passé, déjà laissé emporter par sa fougue naïve, est peut-être plus influençable.

Car l'abbé Pierre a confirmé sa caution. On passe alors de l'incrédulité à la consternation. L'apôtre des sans-logis, sacré comme *« le Français qui compte le plus »* par les sondages, a-t-il pleinement conscience de la portée de ses propos ?

Se rend-il compte qu'au soir d'une vie exceptionnelle il s'engage, pour la première fois, dans un combat détestable, qui peut le tacher à jamais ?

Michel Castaing

■ **CORSE : Charles Santoni, le militant nationaliste blessé mardi à Ajaccio au cours d'une fusillade avec des policiers du RAID,** devrait être transféré à Paris samedi 20 avril. Grièvement blessé au bras droit, Charles Santoni avait été placé en garde à vue dans une clinique d'Ajaccio. La garde à vue en matière de terrorisme étant limitée à quatre jours, Charles Santoni devrait être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, où sa mise en examen devrait lui être signifiée par un juge d'instruction anti-terroristes.

■ **FAITS DIVERS : une jeune brésilienne, playmate, soupçonnée d'avoir commis une dizaine de braquages depuis le 10 novembre 1995 a été interpellée,** mardi 16 avril, à Paris. Avec son compagnon, Luciana Rodriguez Gratival aurait attaqué, sous la menace d'une arme automatique, plusieurs instituts de beauté et parfumeries ainsi qu'une agence du Crédit lyonnais, qui avait filmé la scène avec une caméra de surveillance. La jeune fille, qui avait joué dans Emmanuelle 7 et travaillé pour une émission de charme de la télévision française, a été écrouée.

■ **SÉCHERESSE : la préfecture de la Moselle a recommandé, vendredi 19 avril, « vigilance » et « prudence » aux promeneurs en forêt,** à la suite du sinistre qui a détruit, mercredi, 100 hectares de bois près de Saint-Avold. Estimant que les risques d'incendie sont accrus par la sécheresse, elle rappelle que les feux et barbecues en bordure de forêt sont interdits et que l'incinération des herbes sèches est strictement réglementée. L'incendie de Saint-Avold est le plus important enregistré en Moselle depuis des années.

CARNET

DISPARITIONS

■ **JEAN CHATELAIN**, ancien directeur des Musées de France, est mort jeudi 18 avril à Paris. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Juriste, agrégé de droit, Jean Chatelain, né à Nice en 1916, fit presque toute sa carrière à l'Université : à Poitiers d'abord, puis à Strasbourg, où il enseignait à la faculté de droit. Il est ensuite nommé à la tête de l'Ecole tunisienne d'administration, où il demeure, de 1948 à 1955. Après l'indépendance de la Tunisie, il reste dans ce pays en tant que chef de la mission universitaire et culturelle française, puis comme directeur des études à l'Ecole nationale d'administration, Tunis. André Malraux le place, en 1962, à la direction des Musées de France, où il restera douze ans, jusqu'en 1974. Un an avant de quitter la DMF, il publiait *Dominique Vivant Denon et le Louvre de Napoléon*, puis, en 1982, *Œuvres d'art et objets de collection en droit français*, suivi, en 1987, d'*Administration et gestion des Musées* et, enfin, de *Droit et administration des musées* en 1993. Jean Chatelain était officier de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres.

■ **LUCILLE BREMER**, danseuse et actrice américaine, est morte d'une crise cardiaque, mardi 16 avril, à San Diego (Californie). Elle était âgée de soixante-treize ans. Danseuse à Broadway, elle débute au cinéma dans *Le Chant du Missouri* (1944), de Vincente Minnelli, aux côtés de Judy Garland et de Margaret O'Brien. Toujours sous la direction de Minnelli, elle tourne *Ziegfeld Follies*, avec Fred Astaire, *Yolanda et le voleur* (1945), également avec Fred Astaire, et *Till the Clouds Roll by*, que signe Richard Whorf, mais qui doit beaucoup à Minnelli. La sortie du premier de ces trois films ayant été plusieurs fois retardée, l'échec commercial des deux autres porte un coup fatal à la carrière de l'actrice. Elle apparaît encore dans trois films produits par une petite compagnie, la Eagle-Lion, épouse en 1948 Abalar do Rodriguez, le fils d'un ancien président du Mexique, et renonce alors au cinéma. Elle devient plus tard propriétaire d'un magasin de vêtements pour enfants à La Jolla (Californie).

■ **WILLIAM K. EVERSON**, collectionneur et historien du cinéma, qui est mort le 14 avril à New York à l'âge de soixante-sept ans, était un passionné. Professeur, auteur de livres essentiels, notamment sur le cinéma muet américain et sur Laurel et Hardy, il parcourait le monde avec toujours dans les bras autant de bobines de films qu'il lui était possible d'en porter. Né le 8 avril 1929 à Yeovil (Grande-Bretagne), de son vrai nom Keith William Everson, il avait inversé ses deux prénoms en hommage à un réalisateur américain aujourd'hui oublié et qu'il admirait, William K. Howard. Ayant commencé très jeune à collectionner tous les documents ayant trait au cinéma, il devait par la suite rassembler un nombre considérable de copies de films muets, souvent promis à la destruction, et qu'il se faisait une joie de montrer. Du cinéma américain, il connaissait tout et parlait avec un enthousiasme unique. Sa disparition est celle d'un pionnier.

■ **MARIO VIEGAS**, acteur et metteur en scène portugais, est décédé le 1[er] avril, à l'âge de quarante-sept ans, dans un hôpital de Lisbonne. Acteur à multiples facettes, considéré comme un des plus doués de sa génération, Mario Viegas a joué au théâtre aussi bien des personnages des classiques portugais (Gil Vicente) et espagnols (Lope de Vega) que des personnages d'auteurs comme Nicolai Erdmann (dont *Le Suicidé* restera peut-être sa plus grande création), Samuel Beckett, Bertolt Brecht, ou encore Eduardo de Filippo et Copi (*Eva Peron*). Mario Viegas était aussi un extraordinaire « diseur » de poésie : dans des récitals, à la télévision ou sur une quinzaine de disques, la poésie était l'arme de combat de ce libertaire. Ses auteurs préférés allaient des irrévérents poètes portugais Almada-Negreiros et Pessoa à Neruda et Ginsberg.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 avril est publié :

● **Assurances** : un décret fixant pour l'année 1996 les cotisations des régimes d'assurance-invalidité-décès des professions libérales.

Au *Journal officiel* du mercredi 17 avril sont publiés :

● **Aménagement** : un décret portant création de l'établissement public d'aménagement du Mantois-Seine-Aval.

● **Rage** : un arrêté modifiant la liste des départements atteints par la rage.

● **Pêche** : un arrêté portant cessation de la pêche de l'anchois au chalut pélagique dans les zones de pêche soumises à la réglementation communautaire.

● **Documentation** : un avis de mise en vente, aux éditions de la Documentation française, des ouvrages suivants : *La Participation financière* (Collection Transparences, 72 pages, 50 F), *Les Administrations en Europe : d'une modernisation à l'autre* (Revue française d'administration publique, 184 pages, 90 F).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. László MINDSZENTI
et
M[me], née Kristina BLIN,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Ismaël,

né le 25 mars 1996, à Paris,

chez **Abdelaziz OUANANI** et **Anna MINDSZENTI.**

Bonafous,
47140 Frespech.

Hannah et Ilan
ont la joie d'annoncer la naissance de leur sœur,

Keren,

le 15 avril 1996.

Arielle et Laurent MUNTLAK-WEINTRAUB,
168, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

Anne-Jeanne
et
David NAUDÉ
ont la joie d'annoncer la naissance de

Virgile,

le 15 avril 1996.

86, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

Mariages

Franco LENARDON
et
Béatrice TCHOUAN TCHOUNDA

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu à Douala (Cameroun).

Les familles respectives se réjouissent de cette union.

Décès

– Marie,
sa fille,
et Nikolaos,
Nadia,
sa petite-fille,
Les familles Benzekri, Bourdouxhe, Muller et Soetewey,
Ses très fidèles amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine BOURDOUXHE,
veuve de **Jacques MULLER,**
écrivain,
membre de la Libre Académie de Belgique,

née à Liège, le 25 septembre 1906, décédée à Bruxelles, le 17 avril 1996.

Un service religieux aura lieu en l'église Notre-Dame de la Chapelle, place de la Chapelle, Bruxelles, le lundi 22 avril, à 9 heures, suivi de l'inhumation au cimetière d'Uccle.

Marie Muller,
34, rue Emile-Banning,
1050 Bruxelles.

– M[me] Catherine Bousquet,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et M[me] François Charvériat,
Le docteur et M[me] Jean-Loup Cartier,
Et les familles Rigal, Goutaudier, Macabéo et Bousquet,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 14 avril 1996, de

Gilles BOUSQUET,
professeur des universités.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 avril, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, Saint-Etienne (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le professeur Patrice Queneau, doyen de la faculté de médecine Jacques-Lisfranc de Saint-Etienne,
Le professeur François Berthoux,
Le professeur Michel Ollagnier,
assesseurs du doyen,
Le conseil de gestion de la faculté de médecine,
Et l'ensemble de la communauté universitaire stéphanoise,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

professeur Gilles BOUSQUET,
professeur de chirurgie orthopédique et traumatologique,

survenu le dimanche 14 avril 1996.

– M[me] Jean Chatelain,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHATELAIN,
professeur émérite
de l'université Paris-I,
ancien directeur des Musées de France,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 18 avril 1996, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le lundi 22 avril, à 16 heures, en l'église d'Yerres (Essonne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, avenue du Général-Leclerc,
91330 Yerres.

– Le conseil d'administration,
Les présidents des sections de province et les membres de l'Association France-Tunisie,
ont l'immense regret de faire part du décès de leur président et ami,

Jean CHATELAIN,
professeur émérite de l'université Paris-I,
directeur honoraire des Musées de France,
directeur fondateur
de l'Ecole tunisienne d'administration,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
commandeur de l'ordre national
de la République tunisienne.

Les obsèques auront lieu le 22 avril, à l'église Saint-Honest d'Yerres (Essonne), à 16 heures.

(Lire ci-contre.)

« ... Soyez des hommes, soyez forts, faites tout avec amour. »
Première épître aux Corinthiens 16 versets 13-14.

Après un courageux combat contre la maladie,

Christophe DEPOUTOT

nous a quittés, le 18 avril 1996, à l'âge de trente-cinq ans.

De la part de
Edith et Jean-Claude Depoutot,
ses parents,
Lucien Depoutot,
son grand-père,
Daniel et Cécile,
David et Claire,
Nicolas et Françoise,
ses frères et ses belles-sœurs,
Louise, Adèle et Clémentine,
ses nièces,
Ses oncles et ses tantes,
Ses cousins et cousines,
Ses fidèles amis et amies,
qui l'ont entouré de leur affection.

Un culte sera célébré le mardi 23 avril, à *10 h 30*, à la chapelle du *CHU* de Brabois, à Vandœuvre, suivi de l'inhumation au cimetière de Nancy-Préville.

Des dons peuvent être faits à l'Institut Pasteur, 25, rue du Docteur-Roux, Paris-15[e], CCP 963027Z Paris.

9, rue des Bégonias,
54000 Nancy.

– Les anciens élèves,
Et amis de

Claude ESTADAS,
(Idora Rochange).

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à Toulouse, le 14 avril 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

La messe des funérailles a été célébrée à Lagor (Pyrénées-Atlantiques), le 17 avril.

– Le président de l'université Pierre-Mendès-France,
Et le délégué régional du CNRS,
Le directeur de l'UFR DGES,
Le directeur de l'IREPD,
Les personnels de l'IREPD et de l'université Pierre-Mendès-France,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Jean Claude GUEGAN,

survenu dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie d'adieux a eu lieu le vendredi 19 avril, au centre funéraire intercommunal de La Tronche, avenue du Grand-Sablon (Isère).

Condoléances

Nous déplorons la perte des victimes de la catastrophe

qui s'est produite le 11 avril 1996, à l'aéroport de Düsseldorf.

Nous prions tous leurs parents et amis d'agréer l'expression de notre profonde sympathie et de nos plus respectueuses condoléances.

La Flughafen Düsseldorf GmbH,
Les sociétaires,
Le conseil de surveillance,
La gérance,
Et tous les employés de l'aéroport.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, le 21 avril,

François TRONIK

nous a quittés.

Il vit dans le souvenir de ceux qui l'ont aimé.

Communications diverses

– **Les Journées de la Mémoire (suite).**
Lundi 22 avril 1996, à 20 h 30. Table ronde : **« Mémoire et souvenir : Commémoration et espérance »**, avec Simone Veil, Claude Bochurberg, Théo Klein et Gilles Bernheim.
Centre communautaire de Paris.
Tél. : 49-95-95-92. PAF.
5, rue de Rochechouart,
75009 Paris,
Métro Cadet.

Expositions

– Dans le cadre de sa mission culturelle, le Consistoire central de France organise une exposition sur

LES LIEUX JUIFS DE POLOGNE

qui aura lieu le lundi 22 avril 1996, 19, rue Saint-Georges, Paris-9[e].

Cette exposition a été réalisée avec le concours de
l'Ambassade de Pologne à Paris.

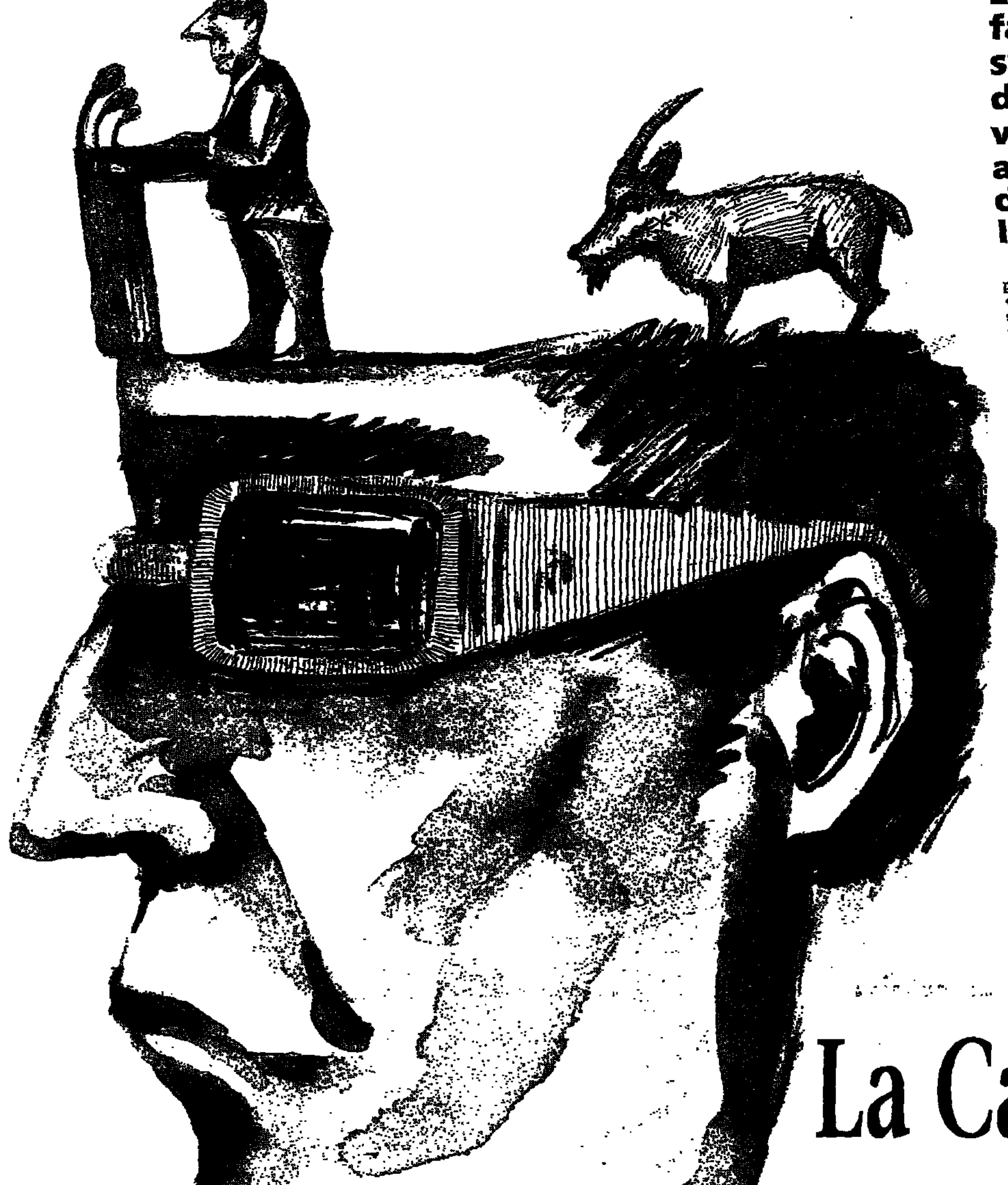
Le vernissage sera suivi d'un débat présidé par **Jean Kahn**, président du Consistoire central de France, sur le thème

MÉMOIRE JUIVE MÉMOIRE POLONAISE

au palais du Luxembourg (Sénat).

Interviendront au cours de ce débat :
Adam Michnik, cofondateur de Solidarnosk.
Jan Blonski, professeur à l'université de Cracovie, écrivain.
Konstantin Gebert, journaliste de *Gazeta*.
Jean-Yves Potel, écrivain.
Krystofer Sliwinski, ambassadeur de Pologne pour les relations avec les communautés juives dans le monde.
Jean-Charles Szurek, professeur de civilisation polonaise à l'Inalco.
Agata Tuszynska, écrivain.
Modérateur : Antoine Spire.

La mafia calabraise fait toujours régner sa loi sur la région la plus pauvre de l'Italie. Elle ne fera pas voter Forza Italia aux élections législatives du 21 avril comme elle l'avait recommandé en 1994



La Calabre oubliée

LA petite chatte, insouciante, dort sur les genoux de sa maîtresse, sans savoir que Teresa Cordopatri dei Capece, cette longue silhouette en grand deuil, assise très droite malgré la fatigue, est déjà morte depuis cinq ans. Morte symboliquement, bien sûr, ce 10 juillet 1991, lorsque, pointé sur elle, le pistolet du tueur qui venait de foudroyer son frère, le baron Tonino, s'est enrayé. Et c'est là, dans la lumière encore pure de ces matins d'été où même Reggio de Calabre, la Reggio du chaos urbain et de la 'Ndrangheta, la puissante mafia locale, retrouve un peu de sa grâce passée, celle de ses maisons « liberty » et de sa promenade face au détroit de Messine, que le poète D'Annunzio trouvait *« la plus belle du monde »* ; c'est là, que s'est définitivement joué le destin de la baronne Teresa.

Depuis, elle se bat pour survivre, non par courage, mais *« par devoir*, dit-elle, *pour témoigner »*, en sachant que les tueurs, qui au téléphone lui promettent une mort ignoble, une « mort d'homme » – pieds et poings liés ensemble, avec une corde qui enserrera le cou pour qu'elle s'auto-étrangle –, finiront, un jour, par avoir raison des portes blindées et des gardes du corps qui ne la quittent plus : la 'Ndrangheta n'oublie pas les offenses, et Teresa Cordopatri l'a gravement offensée.

Son père et son frère avant elle avaient refusé de céder les vingt-cinq hectares d'oliviers de l'antique fief de Castellace, dans la plaine de Goia Tauro, accordé à leurs ancêtres au temps de Frédéric II, que guignent depuis vingt ans les nouveaux maîtres du lieu, le clan mafieux des Mammoliti. La baronne, elle, a tout dénoncé. Chaque intimidation, chaque vol, chaque supercherie, comme celle de ce fermier qui, pour un prix dérisoire, louait ses terres, alors qu'il n'était qu'un prête-nom des Mammoliti. Arrêté après l'assassinat du baron, ce dernier, un pauvre bougre, était en possession de quinze comptes bancaires. *« On l'a "suicidé" en prison, avant l'interrogatoire*, explique Teresa Cordopatri. *C'était un témoin clef. Il fallait le protéger : une fois encore, les forces de l'ordre sont responsables. »*

L'autorité, l'Etat, cet Etat indifférent et pesant à la fois, qui semble avoir si bien oublié la Calabre, au fond de la botte italienne, c'est contre eux que la baronne, dont le nom veut pourtant dire « cœur de patrie », fera vingt et un jours de grève de la faim, en septembre 1994. Avec quelque raison : le fisc lui réclame un lourd arriéré d'impôts pour une terre qu'ont fait fructifier à sa place les Mammoliti, et pour laquelle – un comble – ils ont reçu, y compris en prison, des subventions de la Communauté européenne, cette manne du Mezzogiorno. L'image de cette femme digne de plus de soixante ans, plantée sur son lit de camp devant le tribunal pour obtenir justice, fera le tour du monde, parvenant enfin jusqu'à Rome.

L'assassin du baron Tonino est condamné. Le gouvernement suspend les mesures fiscales. Le clan Mammoliti, presque au complet, est arrêté. Justice est faite ? Lorsque Teresa, accompagnée de policiers, retourne sur la terre de son enfance, elle ne la reconnaît pas, et demande à un paysan : *« A qui est cette propriété ? »* Et lui, la regardant dans les yeux, répond par bravade : *« Avant aux Cordopatri, maintenant aux Mammoliti. »* Justice, mais à quel prix ? Condamnée à la « mort sociale », Teresa Cordopatri est abandonnée de tous. Personne ne veut travailler pour elle. Trop dangereux. Recluse, elle a quitté sa maison trop exposée, emmenant quelques meubles, faste passé, chez sa cousine, d'où elle ne sort que pour aller, sous escorte, bêcher, sarcler, récolter les fameuses olives, avec les deux machines prêtées par le gouvernement. *« Je sens la terre et la fumée, mes ongles sont cassés*, s'excuse-t-elle, *et je sais que j'aurai une fin atroce, mais je me suis réapproprié mes terres. C'est une victoire que je devais à ma propre dignité, à la mémoire de mes ancêtres. Si j'en veux à quelqu'un, c'est à l'Etat. »*

« On parle toujours de la Sicile, mais c'est en Calabre que l'« omerta », la loi du silence, est la plus dure »

DANS le petit palais de justice, si encombré de meubles en désordre qu'on pourrait croire qu'il s'apprête à lever le camp à tout moment pour céder la place aux 159 bandes recensées de la 'Ndrangheta (5 600 affiliés et 15 000 hommes de main estimés) qui règnent sur la plus pauvre des régions méridionales, les magistrats se défendent. *« C'est normal, ici, de n'avoir aucune confiance dans les institutions. On parle toujours de la Sicile, mais c'est en Calabre que l'*omerta*, la loi du silence, est la plus dure »*, explique, blasé, le jeune juge Alberto Cisterna. *« Jusqu'ici, nos procès étaient très faibles, difficiles à soutenir. Nous n'avons eu aucun "repenti" de la 'Ndrangheta avant 1991 pour nous aider, alors qu'en Sicile il y en avait dès 1984. De plus, la structure de notre mafia est très familiale. Trahir, c'est dénoncer un père, un frère : impossible. Et puis l'Etat, dans une région d'où les meilleurs continuent d'émigrer, où le chômage atteint 50 % pour les jeunes, qu'est ce que c'est ? Il prend et ne donne rien, alors, l'illégalité a presque un sens moral, aux yeux de certains. »*

Comment, par exemple, demander sans tomber dans le ridicule aux habitants de ces 28 000 logements « sauvages » construits sans permis et sans vrais matériaux, dans ces banlieues qui semblent sorties d'un perpétuel bombardement, de payer la taxe sur les balcons, comme à Milan ? Même la réforme agraire de 1948 s'est arrêtée à Cosenza, et certains métayers sont devenus mafieux, presque par revanche sociale. *« Les Mammoliti possèdent tout, pourquoi voulaient-ils à tout prix ma terre ? Seulement pour le prestige »*, dit la baronne.

Le prestige, c'était important pour l'ancienne 'Ndrangheta, « l'*Onorata societa* », lorsque, au siècle dernier, elle se voulait le défenseur des plus faibles. Une survivance, cet anti-étatisme qui durera longtemps, dans les coins reculés de l'Aspromonte, la montagne refuge des kidnappeurs. Car le séquestre de personnes a été une des premières activités de la mafia locale : cent en vingt ans. De quoi trouver l'argent pour investir dans la cocaïne colombienne, l'héroïne turque et le trafic de missiles et d'explosifs venus de l'Est, une des spécialités de la 'Ndrangheta, avec le recyclage des déchets toxiques.

Dans l'Aspromonte, parmi ces roches sauvages qui coulent à pic sur la mer Ionienne, cette mer « vineuse » où, selon Homère, Ulysse fit relâcher ses vaisseaux, le sanctuaire de Polsi accueille chaque année pèlerins et mafieux sous les châtaigniers. Le pèlerinage des uns sert de couverture au « sommet » des autres. Tout le monde le sait. Et il n'est pas rare que quelques-uns des 24 000 forestiers locaux – un des rares moyens de survivre – fassent le guet. C'est là, près de Locri, que se trouve Africo Nuovo, un bourg maudit, reconstruit après une inondation, où les maisons sempiternellement inachevées, faute d'argent, tombent en ruine à demi construites, et où, désœuvrés, les hommes traînent en grappes le long des routes. Africo Nuovo, où la route nationale devient une piste et où, il y a trois ans, une rixe mafieuse a fait trente morts.

C'est là aussi qu'habite Don Stilo, le vieux prêtre, confident des « parrains », véritable *padrone* du village, selon le journaliste Corrado Stajano, qui lui a consacré un livre. Une légende noire. Don Stilo, fondateur *« avec ses économies »*, d'un institut privé dont on l'accuse de vendre les diplômes. Don Stilo, qui aurait dit, le regard perçant, à un importun : *« Tu ne sais pas qui je suis ? Même les pierres me connaissent. Toi qui es tu ? Une fourmi que je peux écraser. »* Pour l'heure, Don Stilo, interpellé pour complicité mafieuse et relâché faute de preuve, cite Platon et offre le Coca-Cola, qui a pénétré plus vite que la légalité à Africo, en racontant, dans son petit salon encombré de madones, sa version du passé. Un passé où la mafia *« protégeait les pauvres contre les barons : du syndicalisme avant la lettre »*. *« Il y avait bien quelques homicides, quand les hommes avaient trop bu »*, concède-t-il, mais régnaient *« la peur de Dieu, les grands idéaux, et on ne trahissait pas »*.

Et de s'en prendre aux envahisseurs, à Garibaldi, qui, dit-il, jubilant comme si c'était hier, *« a été blessé, ici, dans l'Aspromonte, et a fini par partir »*. Le reste n'est qu'injustice, liée à ce Nord qui *« a envoyé au Sud ses rebuts industriels en guise de développement et ses idées politiques où chacun cherche à faire le bien mal et le mal, bien »*. Et il ajoute : *« Eux volent des milliards et on parle d'évasion fiscale. Dans le Sud, on chipe une poule, c'est un crime de mafia ! »* Comment voit-il l'avenir ? *« La corruption du Nord a tout gâché : l'homme est devenu une bête pour l'homme, même la 'Ndrangheta n'est plus ce qu'elle était. »*

Comme l'explique le procureur adjoint de la direction nationale antimafia, Enzo Macri, vétéran émérite de *« ce Far West où la justice est en liberté surveillée »*, la 'Ndrangheta a dangereusement évolué. Après un flirt insolite avec les communistes, connus en exil du temps du fascisme, *« au point que certains mafieux s'étaient fait tatouer la faucille et le marteau sur l'épaule »*, et un autre avec la droite éversive des années 70, elle a plus tard, pris en marche le train affairiste de la démocratie-chrétienne et de ses alliés socialistes. *« La 'Ndrangheta a renié ses vieux codes d'honneur. elle s'est infiltrée, souvent à travers la maçonnerie, au cœur même des institutions*, raconte Enzo Macri. *Elle est devenue très puissante à Milan et aussi à l'étranger, notamment au Canada et en Australie. »*

TRANSFORMATION opérée à travers une sanguinaire guerre de mafia qui, entre 1985 et 1991, fera 350 morts à Reggio. La paix sera finalement signée, l'été 1991, grâce à la médiation des chefs de Cosa Nostra, venus de l'autre côté du détroit. Le résultat ? Règne à Reggio une *pax mafiosa*, pesante, pernicieuse. *« La mafia n'a pas besoin ici de massacres spectaculaires pour s'affirmer*, dit tristement le juge Macri. *Elle contrôle tout et une bonne part de la politique. »* Pour le reste, les chiffres parlent d'eux mêmes : cinq maires de Reggio ont été arrêtés ; en dix ans, le PSI local a été mis sous tutelle cinq fois, et l'un de ses plus illustres représentants, l'ex-maire de Cosenza, Giacomo Mancini, quatre-vingts ans, a été condamné, non sans polémiques, pour « association mafieuse ». Enfin, au cours des deux grands coups de filet intervenus l'année dernière, les opérations « Galaxie » et « Olympe », de nombreuses personnalités politiques locales ont fait l'objet d'enquêtes.

Aux élections législatives de 1994, depuis leur prison sous haute surveillance, les *boss* avaient fait voter massivement Forza Italia, pariant sur le vainqueur. Et cette fois ? *« A quelques heures du scrutin du 21 avril, la mafia est désemparée*, confie un policier soucieux de son anonymat. *Elle votera "utile", au coup par coup, droite ici, gauche là-bas, nous avons déjà les noms, une grande première. Comme le vote catholique, le vote mafieux s'est effrité. »*

En attendant, de timides associations contre la criminalité se sont créées, et le maire de Reggio, Italo Falcomata, un professeur progressiste, écrasé par la tâche, tente de rendre aux habitants de Reggio la *« fierté perdue de leur ville »*. *« La mafia, j'essaye de faire comme si elle n'existait pas »*, dit cet homme obstiné, qui a fait saisir les biens des parrains condamnés et reçoit une véritable cour des miracles tous les mercredis, intervenant jusqu'à Rome, pour qu'on ne coupe pas l'électricité de ses administrés, dont un tiers sont sans emploi.

Dans les rues, les politiciens qui avaient promis un centre sidérurgique à Gioia Tauro, quand l'acier était en crise, et un pôle chimique fantôme, ont entonné un nouveau chant des sirènes : le pont sur le détroit – projet vieux de vingt ans – qui fera de la Calabre la « nouvelle Floride ». Mais qui croirait à ces nouvelles chimères ? Dans son appartement raffiné, où il prend un jour de repos, le jeune président du tribunal de Locri, dont un parent enlevé n'est jamais revenu et dont une cousine a été tuée, est bien las. *« Nous faisons des procès du matin au soir, sans moyens, sans personnel, sans le minimum de sécurité. Les gens sont résignés, on nous a abandonnés*, dit-il. *Assez de cathédrales dans le désert, cette région crie "vendetta". »*

Marie-Claude Decamps

Dessin : Hania Pyrzynska

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 42-17-28-08 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Jeu ouvert en Italie

LES Italiens votent dimanche 21 avril, pour la troisième fois en quatre ans, pour élire sénateurs et députés. Le pronostic est difficile, mais il est fort probable que le résultat qui sortira des urnes ne sera pas net. Pour la bonne raison que la loi électorale est inchangée par rapport à mars 1994 et que les acteurs sont à peu près les mêmes. Des élections inutiles, alors ? Sûrement pas.

Tout d'abord, il était devenu impossible de gouverner : l'expérience au pouvoir de Silvio Berlusconi avait duré moins de neuf mois, le cabinet technique de Lamberto Dini tout juste un an en jouant les prolongations, et aucune autre solution n'a pu se dégager.

Un moment, au mois de janvier, droite et gauche sont passées près d'un accord pour changer la loi électorale, mais ont renoncé faute de consensus sur la réforme ultérieure des institutions. Il ne restait d'autre issue que le vote.

Contrairement aux apparences, ce scrutin n'est pas sans nouveauté. Le vote catholique, qui a longtemps représenté un bloc de 40 % des voix, est cette fois-ci, et sans doute pour toujours, vraiment libre.

Un autre blocage historique a été levé quand le président Bill Clinton a admis, recevant le président italien Scalfaro à Washington le 1er avril, qu'il ne verrait aucun inconvénient à une victoire de la gauche, et donc des ex-communistes, en Italie. Déjà, en 1994, le tabou concernant la présence au gouvernement de la droite héritière du fascisme avait été brisé, si bien que le jeu politique est aujourd'hui plus ouvert qu'il ne l'a jamais été.

C'est peut-être justement ce qui fait peur à beaucoup d'Italiens. Dans la Première république, une large coalition allant jusqu'à cinq partis restait éternellement au pouvoir, tandis que le PCI (environ 30 % des voix) et le MSI (entre 6 % et 8 %) étaient voués à l'opposition. Sous l'instabilité gouvernementale, la permanence était grande : presque tout le monde était dans le jeu et pouvait bénéficier des prébendes qui s'y rattachaient.

Avec les bouleversements de ces dernières années et surtout l'abolition partielle du système proportionnel, le pays, dans la douleur et la confusion, a accouché de deux coalitions, l'une de droite, l'autre de gauche.

Ce qui signifie, comme partout, que celle qui gagne élimine du pouvoir celle qui perd : très angoissant pour un pays qui déteste l'affrontement bloc contre bloc. Mais c'est aussi la seule possibilité d'alternance, donc de changement.

En 1994, après que la Ligue du Nord eut fait défection de l'alliance de droite, la classe politique italienne a retrouvé les délices des combinaisons de couloir et des montages au coup par coup. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement Dini d'agir et le pays de prospérer. Cette fois encore, la Ligue d'Umberto Bossi risque de se retrouver en position d'arbitre : l'alternance sera alors de nouveau *« sous condition »*. *« Que voulez-vous*, ironisait récemment un commentateur, *nous autres Italiens, nous n'aimons ni le blanc ni le noir, mais le gris où tout est possible. »*

Aux origines du malaise policier

Suite de la première page

Le malaise policier trouve aussi ses origines dans une multitude de dysfonctionnements internes à l'institution. Ainsi du mode de travail des quelque 90 000 gardiens et gradés des commissariats de sécurité publique : obtenue en 1984, la réforme de la durée du travail – cinq équipes, au lieu de quatre, se relaient pour assurer la permanence dans les commissariats – a été lourde d'effets pervers. Elle a accru la fatigue des exécutants en bloquant le cycle professionnel sur trois jours et trois nuits. Elle leur a permis d'exercer un « deuxième métier » (travail au noir) et d'habiter souvent fort loin du lieu de travail. Aujourd'hui, selon M. Monjardet, les policiers sont *« les agents publics dont la rémunération est la plus élevée pour la durée de travail la plus courte »*. Et, malgré l'accroissement des effectifs (74 000 policiers en 1950, 113 000 en 1993), le *« potentiel policier réel »* a décru *« sous l'effet de réductions massives de la durée du travail »*.

D'autres sources de la crise traversée par la corporation remontent à l'étatisation de la police, réalisée en 1941 par le régime de Vichy. Avec ses mécanismes nationaux de recrutement, cette réforme conduit à affecter les nouvelles recrues dans les grandes métropoles et, surtout, la région parisienne. Les jeunes policiers doivent ensuite patienter de nombreuses années avant de regagner, par mutations successives, leur région d'origine. *« L'organisation policière française a ainsi produit de toutes pièces un paradoxe majeur : celui de faire assurer une tâche* [la police dans les grandes villes] *qui demande insertion, interconnaissance et permanence par des personnels en perpétuel mouvement. »*

DES TENTATIVES AVORTÉES

Face à l'envolée de la délinquance et à l'explosion des émeutes dans les banlieues, face aussi à l'extension d'une crise de la société qui place les policiers aux avant-postes, c'est la police urbaine qui est le plus sujet à critiques. *« Le " que fait la police ? " n'est plus seulement une plaisanterie : pour le citoyen, relayé par l'élu, et donc pour le pouvoir, la question devient sérieuse »*, souligne M. Monjardet. S'étant fixé comme responsabilité prioritaire la répression de la délinquance, la police des villes se trouve submergée par la massification des délits, auxquels elle oppose des taux d'élucidation dérisoires. Une majorité des policiers continuent toutefois de considérer que *« l'objet direct de l'activité policière n'est que cette fraction de la population définie comme délinquante »*. D'où une certaine frustration : en additionnant les services spécialisés dans la lutte contre la délinquance à temps plein, *« il est douteux que la lutte contre le crime mobilise réellement plus de 15 % à 20 % des effectifs »*.

Parce que la profession recouvre des champs d'activité très variés – M. Monjardet préfère parler de *« métiers policiers »* –, la crise policière touche moins les autres secteurs de l'institution que sont, à côté de la police urbaine, le maintien de l'ordre et la police criminelle. Les renseignements généraux (RG) et les compagnies républicaines de sécurité (CRS) se sont ainsi, sur la longue durée, plutôt bien acquittés de leur mission. Rien d'étonnant à cela puisque, historiquement, le pouvoir exécutif a érigé le maintien de l'ordre politique en priorité du système policier. La lutte de la police judiciaire (PJ) contre la criminalité organisée a été, elle aussi, marquée du sceau de l'efficacité : la PJ fonctionne sur un mode nettement professionnalisé, dans une domaine où l'expertise et la mesure de la performance peuvent être objectivées. La question du pouvoir dans la police reste cependant complexe, nuance M. Monjardet, tant cette institution est l'objet de tensions conflictuelles : *« L'appareil policier est indissociablement : un instrument du pouvoir, qui lui donne des ordres ; un service public susceptible d'être requis par chacun ; une profession, qui développe ses intérêts propres. »*

A trop négliger cette complexité, de nombreuses réformes du système policier ont échoué au cours des quinze dernières années. Placé à un poste d'observation stratégique de 1989 à 1994, conseiller technique dans le domaine de la recherche à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, M. Monjardet passe au crible ces tentatives avortées. La première vague visait à renforcer les moyens – recrutement de 10 000 policiers supplémentaires en 1981, amélioration de la formation, modernisation des équipements. Elle n'a *« produit au mieux que le maintien à niveau du potentiel policier »*. Présentée en 1991 par le ministre Philippe Marchand comme la *« plus importante réforme des structures de la police en France depuis cinquante ans »*, la départementalisation des services a, selon M. Monjardet, sombré dans les conflits internes à la profession. Enfin, la stratégie opérationnelle liée aux plans locaux de sécurité, en 1993, *« est restée pur effet d'annonce »*.

S'il ne prend pas en compte les réformes entreprises depuis – le décloisonnement de la police en civil et de la police en tenue, notamment –, le sociologue se montre sceptique sur la possibilité de transformer une *« police bloquée »*. La perfection étant étrangère à la complexité policière, le débat n'est pas clos. Avant Dominique Monjardet, un chef de la police californienne, August Vollmer, écrivait : *« Le citoyen attend du policier qu'il ait la sagesse de Salomon, le courage de David, la force de Samson, la patience de Job, l'autorité de Moïse, la bonté du Bon Samaritain, le savoir stratégique d'Alexandre* (...) *et enfin une connaissance approfondie des sciences naturelles, biologiques et sociales. S'il a tout cela, il se peut qu'il soit un bon policier. »*

Erich Inciyan

RECTIFICATIFS

PRIX FEMINA

L'édition du *Monde des livres* du 19 avril annonçait par erreur l'attribution des prix Femina Vacaresco et Femina du premier roman pour le 26 avril. Ces récompenses seront attribuées le lundi 22.

PSA

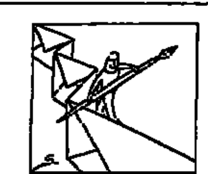
Le bénéfice réalisé en 1995 par PSA Peugeot Citroën a été de 1,7 milliard de francs, comme l'indiquait notre article dans *Le Monde* du 19 avril, et non de 1,5 milliard de francs, comme écrit par erreur dans le titre de cet article.

CLAUDE CHEYSSON ET POL POT

Mme Simone Veil, qui était l'invitée, dimanche 14 avril, sur France Culture, de l'émission *« Le Rendez-vous des politiques »* (*Le Monde* du 16 avril), nous prie de préciser que c'est par erreur qu'elle a attribué à l'ancien ministre Claude Cheysson une poignée de mains avec Pol Pot.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Deux flux de correspondances concernant les missions de l'enseignement se rejoignent ici. Le premier a sa source dans un éditorial du *Monde* du 6 mars qui commentait sévèrement les appréciations, elle-mêmes sévères, portées par les enseignants sur leurs élèves, dans une enquête organisée par le ministère de l'éducation nationale. Le second répond à un article de Danièle Sallenave, paru dans les pages « Débats » du *Monde* du 23 mars, sous le titre significatif : *« Il n'y a pas d'école sans disciplines »*.



A propos de mauvaises notes

par André Laurens

ON ne traite pas impunément du rôle des enseignants. Plus portés à donner des notes qu'à en recevoir, ils sont prompts à répliquer dès qu'ils sont mis en cause. Aussi *Le Monde* a t-il été pris à partie pour un éditorial regrettant la *« crispation enseignante »*. Il publie des extraits de cette correspondance avec le souci d'en retenir les plus virulents, tout en préservant la cohérence de la critique. Toutes les lettres que *Le Monde* a reçues ne sont pas, il s'en faut, de la même veine que les extraits cités ci-dessous afin d'illustrer, au risque de verser dans le procès politique et le coup de sang, la force du débat.

Cela étant, l'éditorial en cause était-il si brutal et injuste dans un journal qui a toujours prêté une grande attention aux questions de l'Education nationale ? A la relecture, il relève du commentaire légitime, mais point neutre, qu'appelle toute expression significative émanant d'une partie du corps social, mais le concernant dans son ensemble. Il n'est, en outre, dépourvu ni de mesure ni de nuances. Sa limite serait plutôt de se fonder sur les résultats d'une enquête, avec ce que ce genre de démarches a de réducteur et de caricatural, et, par là, d'aborder en termes génériques l'ensemble d'une corporation.

Cependant, les résultats de cette enquête sont là, non dépourvus de sens, notamment pour les premiers intéressés. Les grilles d'interprétation proposées, les causes de la *« crispation »* avancées par nos correspondants ne sauraient faire l'économie de toute autre réflexion, à l'extérieur, en particulier dans la presse, et à l'intérieur du corps enseignant. En témoigne la réponse à l'article de Danièle Sallenave sur le savoir-faire qu'implique la transmission du savoir.

AU COURRIER DU « MONDE »

QUEL TYPE DE SOCIÉTÉ ?

L'éditorial du *Monde* du 6 mars est une véritable provocation. Il est vrai qu'une série d'articles tendancieux l'avaient précédé. (...) Vous êtes parfaitement bien placés pour comprendre que la société française est au bord de l'explosion : votre couverture du champ social est suffisamment éloquente. Vous savez que l'unique possibilité d'accéder à un statut supérieur dans notre société passe par l'école, et qu'elle ne peut plus remplir ce rôle. Le chômage, la crise n'en sont pas les responsables, mais la conséquence. On a dépossédé cette noble institution de ses prérogatives (et vous prétendez hypocritement : *« l'enseignant est maître absolu en sa classe »* !) : pouvoir accru donné aux parents d'élèves, qui raisonnent trop souvent en termes affectifs et non pédagogiques, redoublements et réorientations raréfiés afin de justifier un recrutement professoral trop faible, examens simplifiés et truqués. Ignoreriez-vous les consignes ministérielles et/ou rectorales délivrées aux membres des jurys de baccalauréat afin de respecter les pourcentages que vous citez (...) ?

Il vous faut des responsables, et vous dénoncez ainsi, sans grandes nuances, les enseignants, vous les jetez en pâture à un lectorat qui recoupe souvent les limites des élites de la société française : ceux que l'on appelait encore naguère les professeurs seraient mal formés, trop intellectuels, incapables d'assumer leur nouveau rôle de travailleurs sociaux. Serait-ce le rôle que vous demandez de jouer aux enseignants de vos enfants ? A partir du moment où vous sous-entendez qu'il est possible de délivrer un enseignement différent en banlieue et à Paris-centre – *« la transmission des savoirs (...) est souvent mise en avant pour refuser tout autre type de relation avec les élèves »* –, vous justifiez l'injustifiable : une école à deux vitesses (...).

Toute une série d'articles relatifs à *l'enseignement et menant à votre* éditorial dénotent une vraie antipathie à l'égard d'un corps institutionnel, qui devrait être défendu afin de protéger la cohésion sociale (ce qui ne semble plus être votre problème malgré quelques précautions de langage) et la grande majorité des élèves qui veulent travailler, mais qui ne le peuvent pas à cause de la présence de petits délinquants incontrôlables dans de nombreux établissements scolaires, à cause de familles laxistes qui compromettent l'avenir de leurs enfants, à cause d'une élite qui a décidé délibérément d'abandonner les couches inférieures de la société, sur le modèle anglo-saxon.

Des enseignants sont démunis face à des élèves abrutis par un environnement aliénant (TV, jeux vidéo, inculture des parents), les moyens de remédier à ce problème leur sont refusés et vous osez écrire : *« Comment, sur de tels constats, construire une relation pédagogique correcte ? »* Dites clairement ce que vous voulez, quel type de société vous désirez ; mais, par pitié, ne choisissez pas des boucs émissaires déjà trop éprouvés afin de légitimer l'abandon de certains principes constitutifs de notre société... et de notre culture.

Jean-Pierre Guinard, Lille

JE SUIS CRISPÉE

Je ne saurais vous exprimer à quel point j'ai été révoltée, outrée, par votre éditorial condescendant et moralisateur du 6 mars. Commençons par l'argument des chiffres (70 % de bacheliers) dont vous osez hypocritement vous servir. Est-il vraiment ignoré des professionnels de l'information que les correcteurs du baccalauréat sont soumis à de multiples pressions pour les incliner à l'indulgence, ou qu'on note certaines épreuves sur 23 ou 24 ? (...) Je fais partie de ces dinosaures crispés (agrégés, en plus, nouvelle tare) qui pensent que le plus précieux cadeau qu'ils puissent faire aux élèves, c'est ce savoir qui leur permettra de comprendre le monde et leur propre vie, et leur permettra de ne pas être complètement dominés ni démunis.

J'ai la prétention d'estimer qu'il n'est pas inutile de posséder un vocabulaire un peu plus étendu que celui nécessaire à la survie, d'élargir son imaginaire et ses capacités de réflexion par la lecture, de pouvoir expliquer clairement et précisément quelle est sa pensée, à l'écrit comme à l'oral. J'ai le mauvais goût de recommander à mes élèves de lycée *de lire, au moins une fois par semaine*, un quotidien. Je serais plus « en phase » si j'affectais de prendre « Hélène et les garçons » pour un chef-d'œuvre. Je leur dis aussi que répéter *« ben... j'veux dire... enfin... quoi, c'est super »* (notons la variante capitale : *« c'est nul »*) en mâchant péniblement un chewing-gum pourrait faire mauvais effet lors d'un entretien, et jeter le doute sur leurs capacités, pourtant parfois réelles. Je fais de la désinformation, je les traumatise. Ce n'est pas de ma faute, docteur, je suis crispée.

Votre éditorial fait état de nos responsabilités particulières envers les jeunes. (...) Je voudrais ajouter que cette responsabilité a été sapée par les directives ministérielles elles-mêmes, qui, en rendant à plusieurs niveaux la décision des familles souveraine, a privé de sens notre travail et nos observations, et, plus grave, a introduit le règne de l'arbitraire (...). Les professeurs réclament la sélection ! Certes, c'est moins hypocrite et moins nuisible que de mentir aux élèves, et de les laisser démunis et seuls à la sortie du secondaire, ayant perdu, s'ils l'ont jamais eue, l'habitude de travailler intellectuellement, le goût de l'effort (je suis de plus en plus ringarde ; j'en profite pour préciser que j'ai trente-quatre ans), le sens de l'autodiscipline, bref, tout ce dont ils auront un cuisant besoin dans le supérieur, où les taux d'échec démentent cruellement les résultats du baccalauréat, ou dans le monde du travail, où ne leur sera fait aucun cadeau. Vous devriez avoir honte, dans un quotidien aussi élitiste que le vôtre, d'avoir des positions aussi bassement démagogiques.

Marianne Béthery, Paris

SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE

(...) Danièle Sallenave (*Le Monde* du 23 mars) construit un argumentaire sur une acception noble et ambitieuse de la *vraie* discipline : *lieu du savoir et de la méthode*. Ceci posé, la discipline donne *nécessairement* accès à l'univers du rationnel et de la liberté. Une faille, pourtant, dans ce développement magistral, scandé de références à la raison : est-ce bien de la réalité scolaire qu'il s'agit ? Ou d'un absolu théorique dont rien n'empêche, en effet, de postuler qu'il est la clé de tous les accomplissements ? Et que se passe-t-il donc au long de ces classes où l'égrènement, l'empilement des disciplines ne semblent pas produire grand-chose des heureux effets annoncés ?

Un regard non dogmatique, ou moins prévenu, accepte l'évidence que l'école n'est ni invariable dans le temps, ni uniforme dans la société. Un enseignement axé sur la seule transmission – certes réfléchie, méthodique, critique – des savoirs a pu remplir parfaitement son office, voire fonctionner encore dans certains contextes. Pour autant, un modèle adéquat en lettres supérieures n'est pas universellement transférable. Ce qui ne signifie en aucune façon le renoncement aux disciplines, mais l'exigence d'un mode de transmission qui prenne en compte la capacité de l'élève. (...)

La maîtrise d'un champ de connaissances reste – mais qui le conteste, y compris parmi les *réformateurs* – un pré-requis absolu pour devenir enseignant. C'est un capital à étendre et à mettre inlassablement à jour au long d'une carrière ; un fonds indispensable et néanmoins non suffisant. Le maître ne peut être (s'il le fut jamais) qu'un docte qui profère, et pas davantage un animateur ludique. Il lui faut devenir un professionnel capable d'exercer un métier complexe : ajuster un savoir de spécialiste au niveau de ses élèves, faute de quoi il n'y aura ni appropriation ni progrès ; reconnaître d'où l'on part et quel *objectif* on s'assigne ; être à même d'évaluer, ce qui ne se réduit pas à l'attribution de notes, et d'orienter sur un mode qui ne soit pas de la seule relégation ; prendre en compte la probable hétérogénéité d'une classe ; faire éventuellement face à des situations paroxystiques. Dans tous les cas, tirer, hisser chaque élève aussi loin qu'il peut aller, non seulement vers des diplômes mais aussi dans la construction d'une personne consciente, autonome, socialisée.

De telles ambitions, auxquelles l'école n'est pas prête à renoncer, supposent quelque talent, de la conviction et des compétences sûres dans une profession sur laquelle l'opinion publique oscille entre commisération et dénigrement. L'éducation nationale n'est en péril de faillite que si des évolutions devenues inéluctables, dont celle qui est ici en question, restent paralysées. L'éviction des disciplines est un fantasme improductif. Mais il faut prendre acte de l'obsolescence rapide des savoirs certifiés, et admettre enfin que ceux-ci n'exonèrent ni d'un savoir-faire ni d'ouverture à d'autres horizons.

C'est en ce sens, sans provocation paradoxale, qu'une *pédagogie* intelligemment entendue, loin de menacer *les savoirs disciplinaires, peut en* maintenir le rôle formateur. (...) Les seuls renoncements prescrits sont donc au cloisonnement qui assèche, à l'incuriosité orgueilleuse envers d'autres champs et – osons le dire – à une certains déresponsabilisation, volontiers cautionnée par l'excellence disciplinaire, à l'égard de la mission civique de l'école...

Anne-Marie Perrin-Naffakh, Bordeaux

DÉRÉGLEMENTATION Les conseils d'administration de Bell Atlantic et de Nynex, *deux des compagnies régionales de téléphone – les « Baby Bells » – nées du démantèlement du géant AT&T en 1984, devraient entériner, dimanche 21 avril, le principe d'une fusion.* ● **CETTE OPÉRATION**, qui se traduirait dans la réalité par l'absorption de Nynex par Bell Atlantic, donnerait naissance au numéro deux du téléphone outre-Atlantique derrière AT&T. ● **DEUX AUTRES** compagnies régionales, SBC Communications et PacTel (Pacific Telesis), ont déjà annoncé leur fusion. Avec cette union, elles espèrent faire des économies d'échelle et veulent offrir des services de téléphonie longue distance. ● **AT&T, MCI OU SPRINT**, les compagnies de liaisons interrégionales s'apprêtent à passer à l'offensive pour offrir des services de liaison locale et de télévision.

Les télécommunications américaines sont entrées dans une phase de concentration

En 1984, en faveur de la concurrence, le groupe monopoliste AT&T était démantelé en huit exploitants séparés. En 1996, ils fusionnent deux à deux pour offrir tous les services de téléphone et de télévision

LE DIMANCHE 21 AVRIL pourrait bien marquer le début d'une *nouvelle ère pour l'industrie* américaine des services de télécommunications. Si tout se passe comme prévu, les conseils d'administration de Bell Atlantic et de Nynex, deux des compagnies régionales de téléphone – les « Baby Bells » – nées du démantèlement du géant AT&T en 1984, devraient entériner le principe d'une fusion. Cette opération, qui se traduirait dans la réalité par l'absorption de Nynex par Bell Atlantic et dont le montant est évalué à 22 milliards de dollars (110 milliards de francs), donnerait naissance à un nouveau poids lourd du téléphone outre-Atlantique.

Avec un *chiffre d'affaires* de 27 milliards de dollars (135 milliards de francs), des bénéfices évalués à 3 milliards de dollars et 36 millions de clients dans treize Etats de la Côte est des Etats-Unis, le nouvel ensemble se poserait en numéro deux américain outre-Atlantique, derrière AT&T. Deux autres « Baby Bells », SBC Communications (ex-Southwestern Bell) et PacTel (Pacific Telesis), ont déjà annoncé leur fusion, au début du mois d'avril.

Pour ces deux opérations, l'élément « détonateur » est l'ouverture totale à la concurrence du secteur de services de télécommunications récemment décidée par les autorités américaines. Début février, le Parlement américain a adopté un projet de loi *qui* bouleverse à nouveau le paysage issu de la première déréglementation de 1984. A cette date, AT&T (société fondée par Graham Bell au siècle dernier) avait été démantelée en huit morceaux : sept sociétés, les « Baby Bells », qui héritaient chacune d'un monopole sur une région des Etats-Unis, et une huitième, qui a conservé le nom d'AT&T et les réseaux des communications longue distance. Cette dernière ne bénéficiait d'aucun monopole, et une concurrence (MCI, Sprint...) ne tardait pas à voir le jour.

Le Parlement vient de procéder à une ouverture supplémentaire. D'une part, en mettant fin aux monopoles régionaux. D'autre part, les opérateurs longue distance peuvent désormais proposer des *liaisons locales*, de même que les sociétés de télévision câblée si elles le souhaitent. En compensation, les « Baby Bells », ainsi que les câblo-opérateurs, sont autorisés à faire leur entrée sur le marché de la téléphonie longue distance. Enfin, les opérateurs téléphoniques, qu'ils soient locaux ou longue distance, peuvent prétendre eux aussi à offrir des services de télévision.

DE NOUVELLES FRONTIÈRES

C'est dans ce contexte de redistribution des cartes que s'inscrivent les rapprochements entre PacTel et SBC Communications, d'une part, et Bell Atlantic et Nynex, d'autre part. Ces compagnies régionales unissent leurs forces, espérant des économies d'échelle. Leur objectif est prioritairement de proposer des services de téléphonie longue distance.

Les zones géographiques couvertes par ces groupes sont riches en potentialités dans ce domaine. Sur le territoire desservi par SBC Communications et PacTel, les communications longue distance (sortantes et entrantes) représentent par exemple un pactole de 14 milliards de dollars par an, le chiffre étant du même ordre pour le territoire sous la coupe de Bell Atlantic et de Nynex.

Ces alliances constituent-elles *les prémices d'un retour au système* « Ma Bell », c'est-à-dire à un opérateur unique, en l'occurrence AT&T avant son démantèlement ? Les analystes écartent cette hypothèse. Tout d'abord, parce que les législateurs ne laisseraient pas se reconstituer un *tel* monopole. Ensuite, parce que les frontières du marché ne sont plus les mêmes non plus. Ce n'est plus seulement le téléphone qui est en jeu, mais, plus largement, l'ensemble des services de communication, y compris la télévision, par câble ou par satellite, *les programmes audiovisuels*, les services d'information en ligne accessibles par ordinateurs, etc.

Un marché que certains analystes estiment à 500 milliards de dollars. Les ambitions affichées par les groupes de télécommunications ne *trompent d'ailleurs pas.* Pour tous, compagnies régionales ou spécialistes du téléphone longue distance, il s'agit d'être en mesure d'offrir aux consommateurs toute cette palette de services.

Philippe Le Cœur

Les entreprises régionales sont très exposées à la concurrence par une productivité plus faible

DANS LA BATAILLE qui s'engage, les sept compagnies régionales sont très exposées. Elles bénéficient d'un marché total évalué à près de 100 milliards de dollars (500 milliards de francs) qui pourrait atteindre 120 milliards de dollars à la fin du siècle. Depuis leur création, suite au démantèlement d'AT&T en 1984, les Babys Bells n'ont connu, dans leurs zones géographiques respectives, qu'une situation de monopole. Malgré de lourdes sup*pressions d'emplois, elles* affichent, selon les spécialistes, des ratios de productivité moins bons que leurs homologues du téléphone longue distance, AT&T, MCI et Sprint. Surtout, selon les experts, elles n'ont pas investi *suffisamment* pour *moderniser* leurs réseaux.

Des études indiquent que 40 % de leurs abonnés professionnels et 65 % de leurs abonnés résidentiels sont prêts à changer d'opérateur. *« L'éclatement du monopole sur le téléphone local devrait conduire immédiatement 20 % des abonnés à opter pour un nouveau fournisseur »*, estime de son côté Joe Nacchio, l'un des vice-présidents d'AT&T.

Toutefois, les licences dérogatoires accordées à certains opérateurs longue distance pour opé*rer sur des marchés locaux* montrent que la volatilité des clients reste faible : après un peu plus d'un an, AT&T et le câblo-opérateur TCI n'ont gagné qu'un peu plus de 20 000 lignes sur 370 000 à Rochester (Etat de New York).

Très rentables (13 % de marge après impôt en moyenne), les Bells ont par ailleurs un gros avantage : elles contrôlent la « boucle locale », c'est-à-dire les lignes qui vont jusque chez les abonnés. Les nouveaux entrants sur le marché local devront soit composer avec elles soit les contourner. Cette empreinte locale des Bells leur sera aussi utile pour proposer à leurs abonnés des services de communication longue distance. SBC propose déjà des services longue distance à ses abonnés au téléphone mobile.

ALLIANCES INDISPENSABLES

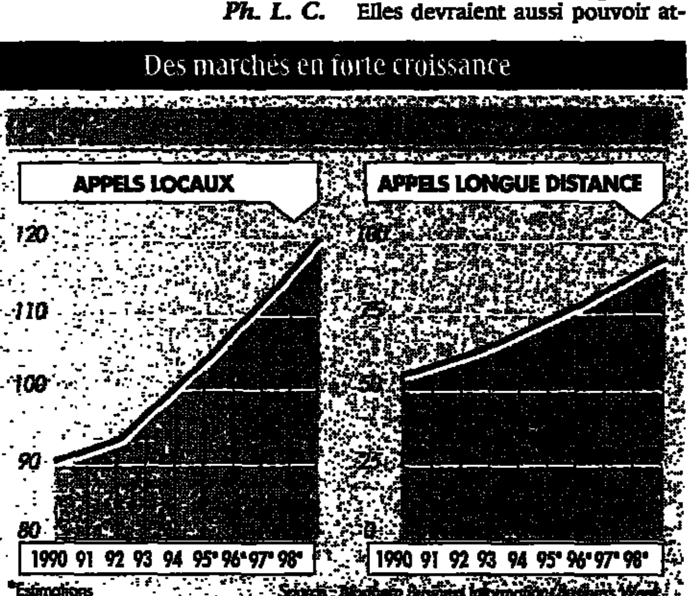
Pour cela, les Bells devront obtenir les autorisations et prouver que leurs marchés locaux sont ouverts à la concurrence. Les *compagnies régionales estiment* qu'elles pourront prendre 20 % du marché de la téléphonie longue distance en cinq ans, en visant le grand public et les petites entreprises. Pour toucher une population d'abonnés potentiels *plus importante et réduire* les coûts, des alliances seront nécessaires. SBC et PacTel ont opté pour une fusion. Bell Atlantic et Nynex sont sur la même voie. Le partenariat avec certains des « petits » concurrents d'AT&T, *MCI* et Sprint n'est pas non plus exclu. C'est ainsi que GTE s'est associé à WorldCom.

Avec la libéralisation, les Bells vont également s'intéresser à la télévision et aux services sur le câble. Bell Atlantic exploite déjà commercialement un système de TV interactive dans le New Jersey. Ameritech, SBC, BellSouth et GTE se sont associés à Walt Disney pour créer Americast, alors que PacTel, Bell Atlantic et Nynex ont créé Tele-TV. Dans les deux cas, il s'agit de développer des programmes TV interactifs. Mais, contrairement au téléphone longue distance, l'activité vidéo devrait demander plus de temps avant de produire des effets.

Ph. L. C.

Sept sociétés

● **BellSouth.** Chiffre d'affaires : 17,89 milliards de dollars (1 dollar vaut environ 5 francs).
Résultat :- 1,23 milliard de dollars (après provisions de 3,4 milliards de dollars).
● **Nynex.** Chiffre d'affaires : 13,4 milliards de dollars.
Résultat : - 1,8 milliard de dollars (après provisions de 3,2 milliards de dollars).
● **Bell Atlantic.** Chiffre d'affaires : 13,4 milliards de dollars.
Résultat : 1,07 milliard de dollars.
● **Ameritech.** Chiffre d'affaires : 13,4 milliards de dollars.
Résultat : 2,01 milliards de dollars.
● **SBC Communications.** Chiffre d'affaires : 12,7 milliards de dollars.
Résultat :-930 millions de dollars (après provisions de 2,6 milliards de dollars).
● ***US West.*** Chiffre d'affaires : 9,48 milliards de dollars.
Résultat : 1,18 milliard de dollars.
● **PacTel.** Chiffre d'affaires : 9,04 milliards de dollars.
Résultat :-2,3 milliards de dollars (après provisions de 3,36 milliards de dollars).



Sept sociétés - les Baby Bells - se partagent actuellement l'essentiel du marché des communications locales, alors que trois groupes - AT&T, MCI et Sprint - contrôlent 90 % du marché des communications longue distance.

Les compagnies longue distance sont prêtes à passer à l'offensive

LES TROIS exploitants du téléphone longue distance AT&T, MCI et Sprint, qui contrôlent 90 % d'un marché évalué à 76 milliards de dollars (380 milliards de francs), doivent se préparer à affronter au moins sept nouveaux concurrents et non des moindres : les « Baby Bells ».

Ces compagnies régionales bénéficieront de leur bonne connaissance des abonnés dans leurs zones d'activité respectives. Elles devraient aussi pouvoir attaquer les communications longue distance sans investir massivement : les réseaux qui traversent le territoire américain sont loin d'être saturés, et il est possible de louer des capacités de transmission à AT&T, MCI et Sprint pour les revendre.

20 % DU MARCHÉ EN CINQ ANS

Les « Bells » estiment pouvoir s'arroger 20 % du marché du téléphone *longue distance en cinq* ans. AT&T ne conteste pas ce chiffre, mais estime que le marché « adressable » par les compagnies régionales ne sera que de l'ordre de 15 à 20 milliards de dollars. AT&T estime également que sa marque, sa présence nationale, son expérience de la concurrence, lui offriront un avantage lui permettant de défendre ses positions. Son premier concurrent, MCI, ne dit guère autre chose.

Tous deux assurent que ces éléments les serviront aussi dans leurs contre-attaques sur les marchés des communications locales. AT&T a déjà annoncé la couleur : il veut entrer sur les marchés locaux dès l'été1996. Il se donne pour objectif un tiers du marché local d'ici à cinq ou dix ans.

Il faudra aux opérateurs longue distance obtenir un accès physique aux abonnés. Une solution passe par la location de lignes aux compagnies régionales. C'est ce que compte faire dans un premier temps AT&T. *« C'est la voie la plus rapide »*, selon Robert Allen, son PDG. Cela suppose que les « Bells » acceptent.

Avec un réseau local existant par région, la capacité disponible risque néanmoins d'être vite atteinte. C'est pourquoi une autre solution consiste à construire de nouveaux réseaux. Mais l'opération sera coûteuse. MCI a engagé un programme évalué à 2 milliards de dollars visant les principales villes américaines. L'accès aux abonnés pourra aussi se faire *par la voie radio*, la *plupart des* opérateurs longue distance exploitant des réseaux de téléphonie mobile. AT&T Wireless (ex-McCaw Cellular) couvre 80 % du territoire américain.

PARTAGER LES COÛTS

Cette option, qui prendra du temps, s'ajoute aussi la possibilité d'utiliser les réseaux de télévision câblés. Sprint mise beaucoup sur eux et s'est associé avec TCI, Comcast et Cox Communications. Des alliances entre compagnies longue distance, afin de partager les coûts, ne sont pas à exclure non plus. Mi-février, la communauté des télécommunications américaine laissait entendre qu'AT&T et MCI envisagent une telle possibilité.

Les services de télévision ne sont pas négligés par les opérateurs longue distance. AT&T est entré, fin janvier, à hauteur de 2,5 % dans le capital de DirecTV, la société de Hughes Electronics qui exploite des services de télévision numérique par satellite. MCI s'est de son côté allié au groupe News Corp de Rupert Murdoch pour décrocher une licence d'exploitation pour un service quasi similaire.

Ph. L. C.

Les trois principaux acteurs

● **AT&T.** Chiffre d'affaires pour les seuls services de télécommunications : 47,3 milliards de dollars.
Résultat : 139 millions de dollars (toutes activités confondues, y *compris* les équipements de télécommunications et l'informatique).
● **MCI.** Chiffre d'affaires : 15,3 milliards de dollars.
Résultat : 1,07 milliard de dollars.
● **Sprint.** Chiffre d'affaires : 13,56 milliards de dollars.
Résultat : 395 millions de dollars.

■ **AIR FRANCE EUROPE : la grève, jeudi 18 et vendredi 19 avril, a été suivie par plus de 90 % des pilotes** (hors encadrement) de l'ancienne Air Inter, rebaptisée Air France Europe. L'ensemble des syndicats avaient appelé au mouvement pour protester contre l'af*frètement croissant d'heures de vols auprès de compagnies tiers. La* compagnie intérieure a assuré 60 % de ses vols sur les deux jours. Vendredi 19 avril, les représentants des pilotes et du personnel au sol se sont unis contre la politique de la direction.

■ **ALITALIA : la compagnie italienne, contrôlée par le groupe public IRI, a enregistré une perte « de gestion » record de** 442 milliards de lires (1,4 milliard de francs) contre un résultat né*gatif de 289 milliards de lires l'année précédente. Une plus-value de* 395 milliards de lires de cession de la participation d'Alitalia dans les Aeroporti di Roma a permis de ramener la perte nette consolidée à 85,9 milliards de lires. Un plan de relance de la compagnie devrait être dévoilé dans les prochaines semaines.

■ **AIR AFRIQUE : le comité des ministres des pays membres d'Air Afrique a décidé d'*« écourter le mandat »* du PDG** de la compagnie, le Français Yves Rolland-Billecart. *Nommé en* 1989 à la tête de la compagnie panafricaine, M. Rolland-Billecart avait été reconduit en 1994 pour un mandat de cinq ans. L'endettement de la compagnie est actuellement de 200 milliards de francs CFA (2 milliards de francs).

■ **SLIGOS : le groupe français de services informatiques table en 1996 sur un résultat** net de l'ordre de 3 % du chiffre d'affaires *après avoir renoué avec les bénéfices en 1995, a indiqué, vendredi* 19 avril, son président Henri Pascaud. La société, contrôlée par le Consortium de Réalisation (CDR), compte atteindre 5 % de rentabilité en 1998.

■ **FIDELITY : la Security and Exchange Commission (SEC), la commission des opérations boursières américaine, enquête** sur des investissements opérés à compte personnel par des gestionnaires vedettes de groupe de gestion de placements, Fidelity Investments, selon le *Washington Post* du vendredi 19 avril. La SEC s'est refusée à confirmer ou démentir ces informations.

Un emploi sur quatre va être supprimé à l'usine d'électro-ménager Esswein

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

L'usine Esswein, spécialisée dans la fabrication de lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle qui *emploie 1 464 salariés à La Roche-*sur-Yon, s'apprête à supprimer 365 emplois. Cette société commercialise sous plusieurs marques, notamment Thomson, Brandt et Vedette. Un comité d'entreprise extraordinaire est convoqué, lundi 22 avril, pour débattre de ces mesures.

Le groupe italien Elfil, qui a racheté en décembre 1992 cette société à Thomson Electroménager, justifie ces suppressions par 46 millions de francs de pertes ac*cumulées sur trois exercices, alors* que la multinationale a investit 250 millions de francs en quatre ans. De plus, explique Elfil, les prévisions de vente restent pessimistes pour 1996 avec une nouvelle baisse estimée à 55 000 appareils, la production moyenne annuelle de ces dernières années atteignant quelque 530 000 *machines (dont 30 % sont* exportées). Pour faire admettre ces coupes claires, qui touchent un emploi sur quatre, Elfil avance l'argument de la concurrence espagnole et italienne, où la productivité *est deux fois plus élevée.*

CGT et CFDT dénoncent le *« démantèlement »* du service recherche-développement. *« On veut faire de nous une simple entreprise de montage »*, disent-ils. Les syndicalistes s'interrogent sur le choix des lave-linge séchants alors que la demande française s'effondre (158 000 machines par an en 1992, seulement 111 000 prévues en 1996). Ils refusent les suppressions d'emplois, demandent d'autres choix de production (*« On est trop sur le haut de gamme »*) et réfutent l'argument de productivité (*« L'écart salarial entre les Italiens et nous est seulement de 65 francs »*). *Enfin*, les syndicats critiquent les comptes, estimant que le groupe italien n'a pratiquement pas investi d'argent frais à Esswein.

Gaspard Norrito

BOURSE Les bons de souscription, titres relativement méconnus, présentent de grands avantages pour le possesseur d'un portefeuille boursier à condition d'en connaître le fonctionnement et les risques. ● **ILS OFFRENT** en tout cas l'avantage de pouvoir investir en complément des lignes *existantes des capitaux moins importants* qu'en achetant directement des actions, et de réaliser des plus-values souvent plus importantes en cas de hausse. ● **LE MANIEMENT** d'instruments aussi *spéculatifs – il s'agit en fait d'options* d'achat d'actions à long terme – nécessite beaucoup de rigueur. Il faut choisir des bons disposant d'une bonne liquidité afin de pouvoir effectuer les transac*tions sans difficulté et se fixer des* objectifs afin de se prémunir contre les fluctuations brutales de cours. Il est prudent dès l'acquisition de passer un ordre de vente à un cours donné, y compris un *cours à la baisse, ce qui permet de* fixer à l'avance un niveau de perte acceptable.

Les bons de souscription permettent de jouer les actions en limitant les risques

Ces titres relativement méconnus sont comparables à des options d'achat sur longue période. Ils procurent, quand la hausse est au rendez-vous, des gains importants par rapport aux capitaux investis

SANS FAIRE PREUVE d'un d'optimisme démesuré, un analyste financier estime que *« si la Bourse de Paris continue de s'apprécier, les sociétés cotées lèveront à nouveau des capitaux en émettant des bons de souscription »*. Un titre relativement méconnu qui offre pourtant le grand avantage d'investir des capitaux moins importants qu'en achetant directement des actions et de réaliser des plus-values souvent plus importantes. Même en attendant un probable regain d'intérêt pour ce type d'opération, l'investisseur individuel peut réaliser de bonnes affaires avec les titres existants.

Parmi la cinquantaine de bons de souscription cotés à Paris – ils s'achètent et se vendent comme des actions –, une quinzaine au moins retiennent l'attention des spécialistes. En des transactions importantes qu'ils suscitent, et surtout des fluctuations spectaculaires de leurs cours de Bourse, + 200 % en un an pour le bon Sita 1992, doublement depuis le début de l'année pour le bon Sodexho 1991.

Comment fonctionnent ces titres négociables ? Un bon « Filippacchi media à échéance 30/9/96 » permet de souscrire une action Filippacchi média à tout moment jusqu'au 30 septembre 1996 au prix d'exercice de 725 francs fixé lors de l'émission. Le prix d'exercice est généralement inférieur de 10 % à 20 % à celui du cours de l'action. Le 17 avril, par exemple, l'exercice du bon aurait coûté 996 francs, correspondant au prix d'exercice (725 francs) majoré du cours du bon le même jour, 271 francs. A la même date, l'action cotait 1 006 francs, ce qui mettait les deux modes d'acquisition de l'action à peu près à égalité. Ce qui est logique, le prix du bon fluctue en fonction du cours de l'action, mais comme sa valeur est plus faible, ses gains en pourcentage sont bien plus importants. Ainsi, depuis le début de l'année, le bon Filipacchi média a battu l'action à plate couture, avec une hausse de plus de 300 % !

TROIS RÈGLES DE BASE

Tous les bons n'affichent pas une telle performance. Mais les opérations d'achat et de vente (« trading »), constituent, de loin, l'approche la plus intéressante. Avec une mise de fonds réduite, le bon de souscription permet de répliquer la performance de l'action correspondante, voire de la dépasser. La valeur nominale du bon, en général très inférieure à celle de l'action, explique cet effet de levier.

Le maniement d'instruments aussi spéculatifs nécessite pourtant beaucoup de rigueur de la part de l'investisseur individuel, qui peut utiliser trois règles de base. Au départ, il ne faut pas perdre de vue qu'à la Bourse, on a d'abord affaire à des entreprises. Miser sur un bon émis par une société aux performances incertaines revient dans la plupart des cas à acheter un billet de loterie. Une fois l'entreprise sélectionnée, on mettra toutes les chances de son côté en choisissant des bons disposant d'une bonne liquidité comme GTM, Lagardère, Pinault Printemps Redoute ou Sita. Enfin, il faut se fixer des objectifs afin de se prémunir contre les fluctuations brutales de cours. *« Au moment de l'achat »*, conseille Patricia d'Ille, de la banque Monte Paschi, *« déterminez le cours auquel vous souhaitez vendre »*. En effet, il est prudent dès l'acquisition de passer un ordre de vente à un cours donné, y compris un cours à la baisse, ce qui permet de fixer à l'avance un niveau de perte acceptable.

Cette démarche est largement motivée par le fait qu'un bon peut perdre l'essentiel de sa valeur en un laps de temps réduit. C'est le cas des titres qui arrivent à échéance. Les professionnels conseillent par conséquent de se limiter aux bons dont l'échéance est lointaine : six mois semble un minimum. Dans cette catégorie, on trouve notamment Schneider, Christian Dior, Sita et Sodexho, qui ont la préférence de Florence Goniche, analyste à CPR finance.

Dans certains cas, le bon offre une alternative intéressante à l'action dont on estime qu'elle a épuisé, pour une certaine période, son potentiel de hausse. En se positionnant sur le bon, l'investisseur prend un ticket pour une éventuelle hausse, mais il limite aussi son exposition au risque en cas de baisse, car les montants investis sont moins importants.

Mais comparé au « trading », l'achat d'actions par l'exercice de bons de souscription ne présente qu'un intérêt limité. Reste le cas de l'investisseur qui détient des bons distribués gratuitement par une société. Il peut envisager de les exercer afin de renforcer sa ligne d'actions. Par ailleurs, quand la somme disponible est insuffisante pour acheter une action particulièrement prometteuse, les bons permettent de prendre une option à moindre coût.

Compléments utiles à un portefeuille boursier, qu'ils dynamisent tout en facilitant sa gestion, les bons de souscription constituent aussi pour l'investisseur individuel une initiation aux options sur actions négociées sur le Monep.

Antoine Gendre

Calculer le coût théorique

● La prime d'un bon de souscription : elle mesure en pourcentage le surcoût entraîné par l'achat d'un bon, puis sa conversion en actions par rapport au prix de l'action. Faiveley 30/6/99, 2 bons pour une action. Le 17 avril 1996, prix d'exercice : 350, cours du bon : 38,30, cours de l'action : 301. Prime = ((2 × 38,30 + 350) /301) × 100 = 141,7 (soit 41,7 %).
Plus la prime est élevée, plus la possibilité de l'amortir par la hausse de l'action est faible.

● Le prix théorique du bon : il dépend du cours de l'action – plus celui-ci est élevé, plus le prix du bon augmente, car la probabilité d'exercer le bon s'accroît ; de sa durée de vie : plus elle est importante, plus le prix du bon est élevé, car les chances que l'action augmente sont plus grandes ; et de la volatilité, qui mesure l'amplitude des variations de l'action.

Comment profiter du plan d'épargne populaire

Le plan d'épargne populaire (PEP) a déjà six ans. Cette enveloppe fiscale permet aux épargnants de bénéficier d'une exonération totale des intérêts acquis à condition de laisser fructifier son capital pendant au moins huit ans. Deux grandes familles du PEP se partagent le marché : les PEP bancaires et les PEP qui – comme leur nom l'indique – abritent un contrat d'assurance-vie.

FISCALITÉ

Dans les deux cas, il n'est pas possible de détenir plus d'un seul plan par contribuable (deux pour un couple marié).

Le montant maximum des versements est de 600 000 francs. Mais la valeur du PEP peut excéder ce plafond par le simple jeu de la capitalisation des intérêts. Ainsi un particulier qui a versé 300 000 francs sur un plan dont la valeur a atteint 420 000 francs peut encore effectuer des versements totalisant 300 000 francs. Remarque : les personnes non imposables qui ont ouvert un PEP avant le 22 septembre 1993 ont droit à une prime épargne versée par l'Etat.

Après huit ans, les sommes retirées – qu'il s'agisse de l'épargne acquise ou de la conversion de ce capital en rente viagère – sont exonérées d'impôt sur le revenu. Entre huit et dix ans, tout retrait met fin au PEP. Après dix ans, la récupération d'une partie de l'épargne n'interrompt pas le plan, mais tout nouveau versement devient impossible. En cas de sortie anticipée avant huit ans, les intérêts acquis sur les sommes retirées sont soumis à l'impôt sur le revenu (sauf cas de force majeure prévus par la loi). Deux solutions : soit l'épargnant opte pour le prélèvement libératoire. Le taux est alors de 39,4 % pour une sortie avant quatre ans et de 19,4 % entre 4 ans et 8 ans. Soit il préfère l'intégration des intérêts dans ses revenus.

Enfin, la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) sera prélevée chaque année au taux de 0,50 % sur le montant des intérêts générés par le plan.

Laurent Edelmann

Vers une stabilisation des prix des terres agricoles

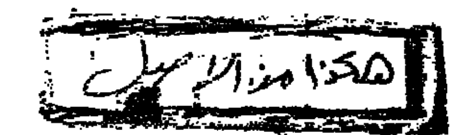
Les statistiques que la FNSAFER (Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) vient de publier peuvent être interprétées de deux façons. Les pessimistes relèveront qu'en 1995 le prix de la terre agricole était en moyenne de 18 950 francs à l'hectare, soit à un niveau comparable à celui atteint en 1955 si l'on fait abstraction de l'inflation.

IMMOBILIER

En 1995 toujours, 442 000 hectares ont changé de main, soit un marché en hausse de 4,7 % quant à la superficie transférée, mais dont la valeur globale a une nouvelle fois reculé (de 1,1 % par rapport à 1994). Les optimistes souligneront, pour leur part, que la baisse des terres est en voie de stabilisation puisque le prix moyen à l'hectare n'a cédé que 0,7 % entre 1994 et 1995. Alors que les régions les plus déshéritées (moins de 15 000 francs l'hectare) se situent de chaque côté d'une ligne allant du Jura à la Loire-Atlantique, celles qui entrent dans une zone économique vivace (Bassin parisien, Alsace, bassin méditerranéen, etc.) voient l'hectare s'échanger au-delà des 25 000 francs. Réconfortant si on tient compte du prix moyen des vignes AOC, qui, sans retrouver les niveaux spéculatifs de l'année 1992, voient leur valeur moyenne s'apprécier de 3 % (268 000 francs l'hectare).

Fort de ce panorama, que faire des quelques hectares de terres agricoles dont, comme des milliers de Français, vous avez peut-être hérité de la tante Berthe ? A condition de vous contenter d'un rendement brut assez faible (environ 4 %), vous pouvez louer vos terres en pariant sur le fait qu'il sera possible d'en tirer un meilleur prix à l'avenir. Par ailleurs, n'oubliez pas que d'un point de vue fiscal, les terres agricoles louées dans le cadre d'un bail à long terme (au moins douze ans) bénéficient au cours de la première mutation à titre gratuit d'un abattement de 75 % sur la valeur taxable pour la partie n'excédant pas 500 000 francs et de 50 % au-delà.

Arnaud de Fréminville



REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	19-04-96	Diff.
Bongrain	2780	−0,89
Danone	789	−0,12
Eridania Beghin	845	+1,44
Fromageries Bel	5010	−1,57
LVMH Moet Vuitton	1278	−0,39
Pernod-Ricard	315,20	−0,88
Remy Cointreau	147	+0,68
Saint-Louis	1458	−1,60
	—	—
	—	—

ASSURANCES	19-04-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	135,50	−5,70
Axa	302,50	−1,78
GAN	148	−5,67
SCOR SA	187	+2,46
UAP	109,10	+0,09
Union Assur.Fdal	639	+1,42
	—	—
	—	—

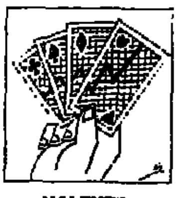
BATIMENT ET MATERIAUX	19-04-96	Diff.
Bouygues	508	−1,74
Ciments Fr.Priv.B	243	−2,01
Colas	902	−3,01
Eiffage	519	+3,53
Eurotunnel	5,70	−0,86
GTM-Entrepose	324,30	−1,12
Imetal	756	+2,85
Jean Lefebvre	325,10	−1,46
Lafarge	346,20	+1,90
Poliet	507	+0,19
Saint-Gobain	627	−0,15
SGE	128,10	+0,07
	—	—

CHIMIE	19-04-96	Diff.
Air Liquide	904	+0,66
Gascogne (B)	512	+3,01
Michelin	250,20	+0,88
Plastic-Omn.(Ly)	431,90	+9,61
Rhone Poulenc A	126	−2,55
Roussel Uclaf	1242	+11,39
Sanofi	395,10	+2,83
Synthelabo	404,30	+0,62
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	19-04-96	Diff.
BIC	567	−2,57
Chargeurs	1385	+0,87
Christian Dior	710	+0,85
Clarins	664	+11,59
DMC (Dollfus Mi)	262	−1,61
Essilor Intl	1290	−1,82
Groupe Andre S.A.	455	+2,24
L'Oreal	1513	−0,39
Moulinex	87,40	−1,41
Salomon (Ly)	3537	+6,32
S.E.B.	814	+3,03
Skis Rossignol	1810	+2,25
Sommer-Allibert	1475	−1,66
Zodiac ex.dt divid	1165	+0,86
	—	—
	—	—

Le retour des privatisations

A L'IMAGE de l'ensemble des places, la Bourse de Paris a terminé la semaine en hausse. En dépit d'une évolution plutôt heurtée, l'indice CAC 40 affichait vendredi 19 avril en clôture un gain de 17,71 points, à 2 092,45 points, soit une progression de 0,85 %.



VALEURS

Les résultats des entreprises ont continué à rythmer cette semaine boursière. Ainsi, lundi, l'annonce d'une nette réduction des pertes du Comptoir des entrepreneurs pour l'exercice écoulé (560,4 millions de francs contre 1,02 milliard de francs un an plus tôt) et d'une prévision d'un retour à l'équilibre en 1997 a redonné un semblant de baume au cœur des actionnaires. Entre lundi et jeudi, le cours de l'action de l'établissement financier a progressé de 40 %, passant de 12,75 francs vendredi en clôture à 17,75 francs jeudi au terme des échanges. Quelques prises de bénéfice ont toutefois érodé les gains au cours de la dernière séance de la semaine. Vendredi 19 avril, le Comptoir des entrepreneurs a terminé en tête des plus fortes baisses, à 16,20 francs, conservant toutefois une avance de 27,06 % sur son cours de la semaine précédente.

La Génerale des eaux, qui a annoncé jeudi après la clôture du marché une perte nette de 3,7 milliards de francs, termine la semaine sur un gain de 6,38 %, à 550 francs. Selon les intervenants, le titre a bénéficié de prises de position spéculatives, du prochain remplacement de Guy Dejouany par Jean-Marie Messier ainsi que de l'annonce d'une plus-value de 50 millions de francs sur la cession d'un hôtel à la Défense par la CGIS, filiale du groupe. Selon un spécialiste du secteur cité par l'agence Reuter, 1995 a été pour la Générale l'année des restructurations exceptionnelles. Désormais, la stratégie est claire, le nettoyage est en cours et les perspectives sont bonnes.

RUMEUR SUR LES AGF

Le groupe a par ailleurs annoncé qu'il allait très prochainement proposer aux actionnaires minoritaires de sa filiale CGEA spécialisée dans la propreté et le transport, détenue à 84 %, une offre publique d'échange simplifiée. La parité de l'offre d'échange devrait tenir compte d'une analyse multicritère et sera sous réserve de l'accord des autorités de marché de 11 actions pour 5 actions CGEA. La Compagnie de navigation mixte a annoncé qu'elle apporterait sa participation de 10 % à l'offre publique.

Les Assurances générales de France (AGF) terminent la période sur un repli de 4,66 %, à 137 francs. A l'origine de cette baisse, une information des *Echos* faisant état de la privatisation de la compagnie d'assurances dans les semaines à venir. Comme le relevait un intervenant, à chaque fois qu'il y a une rumeur de privatisation sur une société, le titre baisse... La privatisation du groupe devrait intervenir au début du mois de mai.

Notons encore, pour cette semaine, qu'Infonie n'est plus seule depuis mercredi sur le nouveau marché. La filiale de la société lyonnaise Infogrames spécialisée dans les réseaux en ligne a été rejointe par High Co, entreprise spécialisée dans le marketing opérationnel. A la première cotation, le titre de cette dernière s'échangeait à 305 francs pour un prix d'introduction de 275 francs, soit un gain de 10,95 %. Infonie termine la semaine à 525 francs et High Co à 286 francs.

Dès jeudi 25 avril, le nouveau marché devrait s'enrichir d'une nouvelle valeur, Joliez-Regol, entreprise spécialisée dans le courtage d'assurance. Les actions sont proposées aux investisseurs au prix de 100 francs l'action. Une partie des titres (331 500) fera l'objet d'un placement garanti, une autre partie (110 500 titres) sera mise sur le marché par le biais d'une offre à prix ferme. Les résultats de l'offre seront connus le 24 avril.

François Bostnavaron

CRÉDIT ET BANQUES	19-04-96	Diff.
Bancaire (Cie)	545	+0,36
B.N.P.	206,10	+1,07
C.C.F.	244,50	+1,53
Cetelem	1058	+0,95
Comptoir Entrep.1	16,20	−27,05
CPR	436,80	−0,68
Cred.Fon.France	60,90	−3,17
Credit Local Fce	385,40	−0,79
Credit Lyonnais CI	183,90	−12
Credit National	401	+1
Societe Gale A	564	−1,91
UFB Locabail	475	+1,49
UIC	81,40	−1,69
Via Banque	195	+0,41
Sovac	610	—

DISTRIBUTION	19-04-96	Diff.
Carrefour	3800	+2,81
Casino Guichard	184	+2,22
Castorama Dl (Li)	889	−0,11
Comptoir Moder.	1841	−0,70
Damart	3980	−4,09
Docks France	920	−1,07
Galeries Lafayette	1600	−2,28
Guilbert	816	+4,61
Guyenne Gascogne	1656	−2,01
Pinault-Prin.Red.	1387	+0,36
Primagaz	549	−8,04
Promodes	1391	+6,59
Rexel	1140	−1,29
	—	—
	—	—

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	19-04-96	Diff.
Alcatel Alsthom	466,70	−0,80
Alcatel Cable	459,70	−0,60
CS Signaux(CSEE)	248	+8,96
Intertechnique 1	550	−0,18
Labinal	675	−3,29
Legrand	935	−1,05
Matra-Hachette	131,80	+0,61
Sagem SA	3190	+0,90
Schneider SA	246,60	+6,79
Thomson-CSF	139	+8,67
	—	—
	—	—
	—	—

IMMOBILIER ET FONCIER	19-04-96	Diff.
G.F.C.	411	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4202	+8,66
Sefimeg	347,10	+0,81
Simco	480	+1,69
UIF	450	−1,53
Lucia	50,10	−5,47
Silic	747	−0,40
Sogeparc (Fin)	698	−1,87
	—	—
	—	—

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	19-04-96	Diff.
Bollore Techno.	555	−3,92
Cerus Europ.Reun	93,05	+2,81
CGIP	1191	+3,12
Eurafrance	1914	+2,08
Gaz et Eaux	2238	+1,72
Lagardere (MMB)	137,10	+2,86
Marine Wendel	426	+4,36
Navigation Mixte	769	+1,85
Nord-Est	136,50	+1,09
Paribas	318,10	+2,06
Suez	207,80	+1,51
Worms & Cie	276	+0,87
Parfinance	208	−1,88
Montaignes P.Gest.	—	[illegible]
	—	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	19-04-96	Diff.
Bertrand Faure	163,10	+1,68
Dassault-Aviation	465,10	−2,89
De Dietrich	258,50	−0,57
Eramet	393	+8,42
Fives-Lille	533	−0,38
Legris indust.	236,50	−0,63
Metaleurop	53,85	−3,83
Pechiney CIP	259	+3,43
Pechiney Intl	118,50	+2,15
Peugeot	731	+2,79
Renault	145,40	−0,41
Strafor Facom	357,80	+3,29
Valeo	281	+4,38
Vallourec	243	+3,22
	—	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	19-04-96	Diff.
Anglo American #	333,10	+3,12
Buffelsfontein #	15	−15,73
De Beers #	163,20	+2,64
Driefontein #	80,50	+0,62
Gencor Limited #	18,90	−0,78
Harmony Gold #	60	−3,38
Randfontein #	42	+1,32
Saint-Helena #	33,90	+11,83
Western Deep #	240,20	+3,09
	—	—

PÉTROLE	19-04-96	Diff.
Elf Aquitaine	375,40	+0,42
Esso	646	−0,92
Geophysique	348,10	+0,02
Total	344,80	−3
BP France	140	+0,71
Erap-Elf CPet.	333,10	−1,68
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	19-04-96	Diff.
Bail Investis.	860	+0,11
Interbail	252	−6,66
Klepierre	623	—
Locindus	889	+0,45
Selectibanque	106	−1,21
Unibail	502	−2,90
Genefim	149	—
Immobail	130,50	+1,87
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	19-04-96	Diff.
Accor	793	+3,38
BIS	533	+3,89
Canal +	1197	+2,83
Cap Gemini Sogeti	190,90	+2,19
CEP Communication	469	−1,47
Club Mediterranee	464	−1,48
Eaux (Gie des)	549	+6,18
Ecco	1104	−0,63
Euro Disney	15,15	+8,60
Filipacchi Medias	1025	+7,55
Havas	436,30	−1,97
Lyonnaise Eaux	519	+3,80
Publicis	402	−1,95
S.I.T.A	1139	+7,25
Sligos	487	−2,16
Sodexho	1926	−1,23
Technip	447,60	−4,96
Scac Delmas(SVD)	840	+4,86
Dauphin OTA	296,50	+2,24
OGF Omn Gest.Fin.	—	—
TF1-1	537	+2,45
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXE	19-04-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,97	+0,09
EDF-GDF 3%	7780	+0,38
CNB TMO 82-97 (S)	—	−0,19
CNB Parib.97TMO(S)	—	+0,03
CNB Suez 97 TMO(S)	—	+0,03
CNI TMO 1/82-97(S)	—	−0,19

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 12 avril

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 15,66 %, sur 5 ans : 34,58 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
ETOILE SM	CDT NORD	1	34,90	—	—	3858,22
INVESCO ACTIONS FRANCAISES	INVESCO	2	32,66	5	59,32	176,14
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (C)	PARIBAS	3	31,59	—	—	1881,92
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (D)	PARIBAS	4	31,59	—	—	1879,26
INDOSUEZ CROISSANCE FRANCE	INDOSUEZ	5	30,67	—	—	664,25
OFIMA MIDCAP	OFIVALMO	6	30,05	61	20,88	18187,78
UNI-HOCHE (D)	SANPAOLO	7	24,71	40	31,56	345,39
UNI-HOCHE (C)	SANPAOLO	8	24,71	39	31,59	367,36
AGF INVEST	AGF	9	23,70	4	60,36	170,17
AXA SECOND MARCHE COMPTANT (C)	AXA	10	23,19	—	—	124,48
AXA SECOND MARCHE COMPTANT (D)	AXA	10	23,19	—	—	124,48
SUVAFRANCE	CL	12	22,61	6	57,99	905,88
ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (C)	CCBP	13	22,27	19	42,15	1463,09
ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (D)	CCBP	14	22,27	18	42,16	1389,15
FRANCE GAN	GAN	15	22,16	1	73,11	15262,80
PARFRANCE (C)	PARIBAS	16	21,43	10	51,46	849,76
PARFRANCE (D)	PARIBAS	17	21,41	11	51,28	830,15
MDM FRANCE	MDMASSUR	18	20,58	8	57,67	177,90
FRANCIC REGIONS	CIC PARI	19	20,44	15	45,61	1615,79
UNION FRANCE	CIC BUE	20	20,35	—	—	1337,06
MARIANNE	BGP	21	20,18	12	49,94	385,19
MERCURE ACTIONS FRANCE	CCR	22	19,99	—	—	1246,85
AGF EPARGNE ACTIONS	AGF	23	19,78	—	—	1552,46
SAINT-HONORE PME	CF ROTHS	24	19,36	22	41,89	709,29
NATIO OPPORTUNITES	BNP	25	19,18	—	—	159,34
OBJECTIF DYNAMIQUE	LAZARD	26	18,83	7	57,73	17812,27
SICAV 5000	CL	27	18,76	9	53,59	546,04
HAUSSMANN FRANCE (C)	WORMS	28	18,74	26	39,95	1356,02
HAUSSMANN FRANCE (D)	WORMS	29	18,74	25	39,95	1303,91
FRANCE ENTREPRISES (C)	NSM	30	18,51	28	38,17	1235,71
FRANCE ENTREPRISES (D)	NSM	31	18,51	29	38,17	1119,55
UNI-REGIONS	CNCA	32	18,47	55	22,95	1560,43
FRANCE CROISSANCE	CDC GEST	33	18,18	—	—	963,10
SG FRANCE OPPORTUNITES (C)	SG	34	17,98	—	—	1637,51
SG FRANCE OPPORTUNITES (D)	SG	35	17,98	—	—	1579,11
OPTIMAVALOR	CDT NORD	36	17,82	16	43,13	288,53
PLACEMENT A	SMC	37	17,19	41	31,36	1705,79
FRANCIC	CIC PARI	38	16,78	34	35,36	544,29
FRANCE AVENIR	BRED	39	16,69	13	46,17	145,68
NATIO VALEURS	BNP	40	16,57	17	42,63	998,13
SELECTION AVENIR	CCF	41	16,48	23	40,83	2234,95
LIVRET BOURSE INVESTISSEMENTS	CDC	83	12,65	30	38,13	614,41
ETOILE OPPORTUNITES	CDT NORD	84	12,55	—	—	292,89
AGF OPTI INDEX	AGF	85	12,45	—	—	1253,30
NATIO FRANCE INDEX	BNP	86	12,40	—	—	1082,69
MOBI-FRANCE	CPRGESTI	87	12,38	35	35,03	12306,24
ELAN INDEX FRANCE	ROTHSCHI	88	12,32	63	20,03	15621,88
OFIMACTION	OFIVALMO	89	12,26	42	30,77	12506,21
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (C)	BFCE	90	12,19	—	—	1199,62
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (D)	BFCE	91	12,19	—	—	1163,17
HAUSSMANN INDEX FRANCE	WORMS	92	12,16	64	19,39	12246,76
PLENITUDE	SOGEPOST	93	12,14	33	35,38	152,46
ETOILE INDEX FRANCE	CDT NORD	94	11,89	—	—	2580,72
EFINDEX FRANCE	CCCC	95	11,82	67	17,47	10084,49
NORWICH FRANCE	NORWICH	96	11,75	56	22,80	121,06
NATIO PERSPECTIVES	BNP	97	11,70	—	—	1210,58
CARDIVAL	CARDIF	98	11,62	38	32,70	376,82
FIMA-INDICE PREMIERE	FIMAGEST	99	11,53	58	22,53	14540,73
ATLAS FRANCE (C)	ATLAS	100	11,52	—	—	112,18
ATLAS FRANCE (D)	ATLAS	100	11,52	—	—	112,18
FRANCE 40	CORTAL	102	11,33	—	—	200,68
STATE STREET SPINNAKER 2	STATE ST	103	11,09	—	—	1255,15
CM EPARGNE INDUSTRIE (D)	CDT MUTU	104	10	70	9,73	95,62
CM EPARGNE INDUSTRIE (C)	CDT MUTU	105	9,90	71	9,62	96,70
REGECROISSANCE	FIMAGEST	106	9,67	—	—	13937,67
MOBI-CROISSANCE	CPRGESTI	107	9,35	—	—	11099,39
STATE STREET ACTIONS FRA (C)	STATE ST	108	8,76	—	—	1194,99
STATE STREET ACTIONS FRA (D)	STATE ST	109	8,76	—	—	1179,52
PYRAMIDES OPPORTUNITES (C)	VERNES	110	8,25	45	28,02	798,58
PYRAMIDES OPPORTUNITES (D)	VERNES	111	8,24	44	28,03	755,90
PROVENCE FRANCE II (D)	HOTTINGU	112	7,95	—	—	269,83
PROVENCE FRANCE II (C)	HOTTINGU	113	7,94	—	—	274,95
REGE OPPORTUNITES		114	7,05	—	—	12159,86
ACTIGEST (C)	BBL FRAN	115	6,54	66	19,09	425,20
ACTIGEST (D)	BBL FRAN	116	6,54	65	19,11	416,32
COLBERT FRANCE	NATWEST	117	4,41	—	—	75,79

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 21,06 %, sur 5 ans : 32,63 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
EUROPE MID-CAP	PARIBAS	1	38,20	—	—	1191,10
RENAISSANCE EUROPE	COMGEST	2	33,09	1	76,13	1711,87
AXA EUROPE ACTIONS	AXA	3	32,46	2	58,73	256,29
HAUSSMANN EUROPE	WORMS	4	29,09	5	44,81	3580,52
EURACTIVE	CDC GEST	5	27,12	—	—	1407,72
ATLAS VALEUROPE (C)	ATLAS	6	27,09	6	44,80	207,64
ATLAS VALEUROPE (D)	ATLAS	6	27,09	6	44,80	207,64
EURODYN	CNCA	8	26,88	8	43,56	1687,56
EURO PME	CF ROTHS	9	26,35	—	—	619,01
LAFFITTE EUROPE	BARCLAYS	33	14,18	27	15,89	279,65
ORSAY ALLEMAGNE	ORSAY	34	13,86	22	26,12	113698,93
NORDEN	VERNES	35	13,85	—	—	5346,90
VALCOMEX ACTIONS EUROPE	BFCE	36	13,82	18	38,69	1126,70
SELECTION EURAVENIR	CCF	37	13,77	—	—	1225,44
STATE STREET ACTIONS EUROPE	STATE ST	38	13,64	—	—	1300,92
SANPAOLO MEDITERRANEA	SANPAOLO	39	12,51	26	19,32	1295,64
JUPITER	BGP	40	10,85	29	8,39	1420,28
MOBI-EUROPE	CPRGESTI	41	2,81	—	—	1294,63

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 28,08 %, sur 5 ans : 42,04 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
USA INDICE GESTION	CDC GEST	1	37,42	—	—	1247,79
QUANTAMERICA	PARIBAS	2	36,14	6	40,45	283,79
ETOILE INDEX USA	CDT NORD	3	35,70	—	—	3785,80
PHENIX USA	PHENIX	4	35,64	2	64,89	5886,47
ATOUT AMERIQUE	CNCA	5	34,34	—	—	133,87
SELECTION AMERIQUE	CCF	14	20,94	8	36,82	138,39
STATE STREET ACTIONS ETATS-UNI	STATE ST	15	20,09	—	—	1430,51
INDOSUEZ AMERIQUE	INDOSUEZ	16	19,42	12	20,69	328,02
ELAN USA	ROTHSCHI	17	17,06	7	37,63	1675,95
CIC AMERIQUE LATINE	BG CIC	18	15,78	—	—	854,27

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 8,51 %, sur 5 ans : 16,81 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
STATE STREET ACTIVE ASIE	STATE ST	1	28,06	—	—	1581,11
INDOSUEZ ORIENT (D)	INDOSUEZ	2	27,18	3	76,28	291,51
INDOSUEZ ORIENT (C)	INDOSUEZ	3	27,17	2	76,68	314,10
INVESCO ACTIONS ASIE EMERGENT	INVESCO	4	26,59	—	—	114,59
EURO-ORIENT	CIC BUE	5	26,46	1	80,28	1621,53
PARTNER TIGRE	LA MONDI	6	25,19	4	71,91	18970,43
ASIE 2000	CF ROTHS	7	19,76	—	—	710,86
PLACEMENTS CHINE	NSM	8	18,59	—	—	910,77
SOGEPACIFIC	SG	9	15,60	—	—	1024,58
AUROPE	BGP	33	1,61	17	−31,16	427,55
PHENIX JAPON	PHENIX	34	0,84	16	−18,33	6207,18
SOLEIL LEVANT	ROTHSCHI	35	0,61	18	−32,13	1018,05
LAFFITTE TOKYO	BARCLAYS	36	0,42	19	−32,52	248,84
ATLAS TIGRE II (C)	ATLAS	37	−0,13	—	—	899,22
ATLAS TIGRE II (D)	ATLAS	37	−0,13	—	—	899,22
INDOSUEZ UNIJAPON	INDOSUEZ	39	−0,69	13	−3,92	1165,52
KOREA DYNAMIC FUND	IFDC LTD	40	−3,98	—	—	1833,42
ATLAS CHINE	ATLAS	41	−6,34	—	—	7939,55

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 18,52 %, sur 5 ans : 23,14 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
SELECTION SANTE	CCF	1	89,28	—	—	2023,86
CLUB SANTE INTERNATIONALE	BFSC	2	35,86	—	—	148563,35
SG MONDE OPPORTUNITES (C)	SG	3	30,26	—	—	1178,64
SG MONDE OPPORTUNITES (D)	SG	3	30,26	—	—	1178,64
SELECTION INNOVATION	CCF	5	25,20	26	14,67	1815,92
AGF ACTIONS	AGF	6	23,81	22	19,80	1046,75
CHEVRILLON PHILIPPE CI	CHEVRILL	7	22,47	—	—	1510,80
SFI-CNP ASSUR	CDC GEST	8	21,65	4	43,63	798,89
SOLEIL INVESTISSEMENT	GAN	9	21,50	1	51,14	764,51
UNIVERS-ACTIONS	CNCA	10	21,36	5	42,41	179,83
AMPLITUDE MONDE (D)	SOGEPOST	11	20,34	10	39,62	747,72
AMPLITUDE MONDE (C)	SOGEPOST	12	20,34	11	39,62	767,54
NATIO EPARGNE CROISSANCE	BNP	13	20,11	14	32,41	2232,64
UNIGESTION	SANPAOLO	14	19,93	3	46,62	1608,40
EXTENTIEL	SG	41	13,44	—	—	1208,98
AXA CROISSANCE	AXA	42	13,33	29	9,31	971,24
SI EST	AXA	43	13,10	32	7,48	1183,64
ATHENA ACTIONS	ATHENA B	44	12,88	—	—	1492,82
AXA INVESTISSEMENTS	AXA	45	12,55	28	9,47	112,08
ECOFIMONDIAL	ECOFI FI	46	11,61	30	9,25	1068,03
PRIVINTER	BIMP	47	11,43	27	10,37	351,52
COLBERT INTER-ACTIONS	NATWEST	48	10,86	—	—	1042,42
ECUREUIL GEOVALEURS	ECUREUIL	49	10,47	13	35,71	2820,44
AXA NPI	AXA	50	9,45	20	21,39	119,71
ORBIVAL	CARDIF	51	9,38	34	4,44	1386,06
SELECTION ENVIRONNEMENT	CCF	52	6,85	37	−9,04	95,30
ATLAS INDE	ATLAS	53	0,35	35	−1,14	8442,07

Des performances très proches

en indice, base 100 au 19/4/91

1991 – 1992 – 1993 – 1994 – 1995 – 96

SICAV ACTIONS FRANCE — SICAV ACTIONS AMÉRIQUE — SICAV ACTIONS ASIE — SICAV ACTIONS EUROPE

Source : Fininfo

A l'exception des sicav investies en Asie, les sicav actions ont bénéficié, au cours des cinq dernières années, de performances similaires.

Bons résultats depuis un an

LES SICAV investies en actions ont le vent en poupe depuis le début de l'année et bénéficient des bonnes performances de la quasi-totalité des places boursières. Au cours des derniers jours, Francfort et Londres ont encore battu des records historiques. Tokyo a touché cette semaine son plus haut depuis quatre ans. Les valeurs françaises bénéficient également de cet environnement favorable et l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris affiche un gain de plus de 10 % depuis le début de l'année même s'il reste loin de ses sommets historiques. Même Wall Street qui connaît des soubresauts violents dans un sens et dans l'autre enregistre une progression de plus de 8 % depuis le 1er janvier.

Cette performance d'ensemble des places boursières recouvre des réalités différentes. Aux Etats-Unis, le cycle de croissance touche à sa fin selon la plupart des experts et les craintes de tensions inflationnistes qui touchent le marché obligataire pourraient finir par affecter durablement Wall Street. Au Japon, la reprise économique s'amorce seulement et pourrait entraîner durablement à la hausse les valeurs nipponnes. Enfin, l'Europe est victime d'un ralentissement de l'activité, mais les marchés boursiers bénéficient surtout de la rapide baisse des taux sur le Vieux Continent.

Du coup, les sicav investies en actions se placent en tête des performances au cours des douze derniers mois. Les sicav en actions françaises gagnent ainsi en moyenne plus de 15 % depuis un an. Une bonne performance mais inférieure aux sicav investies en actions européennes, qui progressent en moyenne de plus de 21 % depuis douze mois. La palme revient pourtant aux sicav en actions américaines, qui bénéficient de l'envolée de Wall Street et affichent en moyenne un gain de plus de 28 %. Seules les sicav investies en actions asiatiques affichent une performance inférieure à celle des sicav obligataires avec un gain de 8,5 % sur un an.

Aux yeux des analystes, les sicav investies en actions françaises, européennes et asiatiques devraient encore afficher de bonnes performances au cours des prochains mois. Les actions japonaises vont continuer à bénéficier du rebond de l'économie japonaise. En Europe, les opérateurs parient plutôt sur l'afflux de capitaux vers les actions, en raison de la rentabilité de plus en plus faible des placements à court terme et de l'appétit croissant des investisseurs étrangers. La remontée du dollar et la baisse des taux sont aussi considérées comme des facteurs devant permettre à un certain nombre d'entreprises européennes et françaises d'améliorer leur rentabilité cette année.

E. L.

La Bundesbank relance le processus de détente monétaire

La banque centrale a annoncé, jeudi 18 avril, une baisse d'un demi-point de ses deux principaux taux directeurs. Le deutschemark a bien résisté à l'assouplissement de la politique monétaire allemande

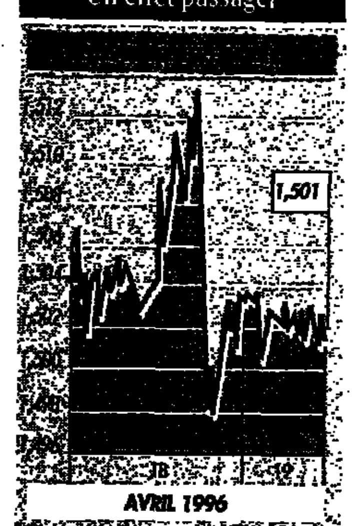
Le conseil de la Bundesbank a réduit, jeudi 18 avril, d'un demi-point le *taux d'escompte* et le taux Lombard, ramenés respectivement à 2,5 % et 4,5 %. Si les économistes s'attendaient à un assouplissement de la politique monétaire allemande, ils *estimaient en majorité qu'il interviendrait* plus tard au cours du trimestre. Officiellement justifiée par l'absence de tensions inflationnistes, la baisse des taux directeurs de la Bundesbank est d'abord destinée à aider l'économie allemande à sortir de la crise qu'elle traverse actuellement. La Bundesbank a été imitée par les banques centrales d'Autriche, du Danemark, des Pays-Bas, de Belgique, d'Irlande et du Portugal. La Banque de France devrait quant à elle attendre son prochain conseil, jeudi 25 avril, pour réduire ses propres taux directeurs.

EN DÉBUT de semaine, les marchés financiers européens avaient fait preuve d'un calme inhabituel, les investisseurs retenant leur souffle avant la réunion du conseil de la Bundesbank. Leur attente n'aura pas été déçue. *La* banque centrale allemande a annoncé, jeudi 18 avril, une baisse d'un demi-point de ses deux principaux taux directeurs. L'escompte a été ramené de 3 % à 2,5 % et le Lombard de 5 % à 4,5 %.

TAUX ET DEVISES

La réaction des marchés financiers n'a pas été aussi enthousiaste qu'on aurait pu l'imaginer. Le contrat à terme sur les emprunts d'Etat allemands a modestement progressé de 12 centièmes jeudi. La réaction la plus surprenante a toutefois été observée sur le marché des changes. Après un accès *de faiblesse jeudi* après-midi (elle est tombée jusqu'à 1,5140 mark pour 1 dollar et 3,3880 francs), la monnaie allemande s'est nettement reprise. Elle s'échangeait vendredi soir à 1,5050 mark pour 1 dollar et 3,3950 francs. Cette résistance du deutschemark, si elle se confirmait, serait sans doute un sujet de déception pour la Bundesbank, dont l'un des objectifs, à travers la baisse de ses taux directeurs, était de corriger la *surévaluation de sa devise et de* restaurer ainsi la compétitivité de l'économie allemande.

Deux éléments peuvent avoir été de nature à dérouter les investisseurs. En premier lieu, la Bundesbank a annoncé qu'elle maintenait inchangé, pour les deux prochaines semaines, au taux de 3,30 %, le niveau des prises en pension (REPO), qui détermine directement les rendements du marché monétaire outre-Rhin. Cette décision signifie que la Bundesbank entend rester vigilante et qu'elle *ne va pas s'engager dans* une relance monétaire débridée. Les investisseurs préfèrent juger sur pièces l'ampleur réelle de la baisse des taux de marché pour prendre des positions. Second élément susceptible d'avoir troublé les opérateurs, la Bundesbank a annoncé, jeudi, une hausse de 12,2 % de la *masse monétaire M 3 au mois* de mars, un rythme nettement supérieur à l'objectif de croissance, compris entre 4 % et 7 %, que la banque centrale allemande s'est fixé pour l'année 1996. La baisse de l'escompte et du Lombard apparaît peu conforme avec la politique d'orthodoxie traditionnellement menée par la Bundesbank.



REPRISE AU JAPON

Quoi qu'il en soit, sa décision relance à point nommé un processus de détente monétaire en Europe qui semblait arriver à son terme. Dès jeudi, les banques centrales des Pays-Bas, de Belgique, d'Autriche, du Danemark ont imité la Bundesbank, suivies vendredi par celles d'Irlande et du Portugal. Il faudra en revanche sans doute patienter jusqu'à la prochaine réunion du conseil de l'institut d'émission, jeudi 25 avril, pour assister à un assouplissement de la politique monétaire française. Le *taux des appels d'offres, corrélé au* REPO de la Bundesbank et non à l'escompte, pourrait être réduit d'environ 0,20 %, selon les analystes.

Le repli du dollar a été plus marqué encore vis-à-vis du yen (de 108,90 yens lundi à 106,90 yens vendredi soir) que du deutschemark. *Il* est vrai qu'au Japon la perspective d'un resserrement monétaire se précise, justifié par la reprise de l'économie.

L'établissement financier américain Merrill Lynch estime que la croissance du produit intérieur brut (PIB) japonais atteindra 3,5 % en 1996, bien au-delà du rythme *prévu par le gouvernement nippon* (2,5 %). Compte tenu de l'envolée de l'agrégat monétaire M1 (+16 % au mois de février), la Banque du Japon ne peut éternellement maintenir une politique monétaire très accommodante sans risquer de perdre la confiance des investisseurs. Son gouverneur Yasuo Matsushita *a déclaré*, mardi 16 avril, que la politique de détente prolongée des taux d'intérêt avait contribué à la mise en place de la bulle spéculative de la fin des années 80. Les opérateurs ont aussitôt interprété ces propos comme le prélude à un relèvement du taux d'escompte nippon, fixé à 0,5 % *depuis le 8 septembre 1995. Selon* les cotations à terme, ils prévoient que les taux à trois mois japonais, qui s'établissent aujourd'hui à 0,6 %, s'inscriront à 1,4 % en fin d'année.

La question est toutefois de savoir si le gouvernement japonais *ne cherchera pas à s'opposer à un* durcissement de la politique monétaire. La banque centrale nippone ne jouit pas d'une réelle indépendance. *« Si la politique de crédit souple est maintenue et que les taux de changes sont stables, entraînant un redressement des dépenses d'investissement et de la production, alors nous pourrons passer à une reprise guidée par la demande privée »*, a prévenu Shusei Tanaka, ministre du plan. Certains experts craignent qu'un éventuel bras de fer entre l'institut d'émission et le gouvernement ne déstabilise le marché des obligations japonaises, qui joue un rôle capital *pour l'équilibre des marchés de capitaux internationaux.*

Pierre-Antoine Delhommais

Les taux français sous les taux américains

En l'absence de statistiques économiques majeures, l'évolution *des emprunts du Trésor américain a été essentiellement rythmée*, cette semaine, par les fluctuations des cours des matières premières. Si les investisseurs ont été rassurés par le repli des prix du pétrole (celui du baril est repassé sous la barre des 24 dollars sur le marché à terme de New York), ils ont en revanche trouvé un motif d'inquiétude dans la nouvelle hausse des matières premières agricoles. Le taux de rendement de l'obligation américaine à trente ans s'inscrivait, vendredi, à 6,79 %.

Le mouvement de déconnexion entre les obligations américaines et européennes, favorisé par le décalage conjoncturel entre les deux continents et les perspectives monétaires différentes qui en découlent, s'est confirmé. Les rendements des titres à dix ans sont désormais inférieurs, en France, au niveau qui est le leur aux Etats-Unis (6,47 % contre 6,54 %).

Marché international des capitaux : les emprunteurs français sont encore très discrets

LES MEILLEURS emprunteurs français se montrent assez discrets depuis le début de l'année sur le marché international des capitaux. Leur effacement tranche avec l'attitude suivie par de nombreux établissements publics de pays voisins qui, eux, multiplient leurs émissions et leur donnent une grande publicité. Ce faisant, ces étrangers poursuivent un double objectif. Ils veulent certes se procurer des ressources, mais également accroître leur notoriété. Cela vaut tout particulièrement *pour ceux qui proviennent de pays qui* ont de bonnes chances de participer d'emblée à l'Union économique et monétaire européenne. La suppression de leur propre monnaie et son remplacement par l'euro feront disparaître les frontières de leur marché national à l'intérieur d'un ensemble beaucoup plus vaste où la concurrence sera vive.

Ceux qui auront réussi à bien se faire connaître des principaux investisseurs bénéficieront d'un avantage immédiat. Leurs obligations se placeront plus rapidement que les autres dans un grand nombre de portefeuilles et ils pourront lever des fonds à bon compte. Les emprunteurs s'y prennent à l'avance, se manifestant souvent, faisant valoir leur qualité ou même, beaucoup plus simplement, s'assurant que leur nom soit compris aussi bien à Amsterdam qu'à Paris ou à Francfort.

Trois raisons principales expliquent pourquoi les émetteurs français sont un peu en retrait actuellement. Les deux premières sont générales et tout indique qu'elles devraient bientôt perdre de leur importance. La première tient à la pénible impression laissée par les difficultés *de plusieurs établissements financiers*, notamment par les déboires du Crédit foncier. Prudents, beaucoup d'investisseurs internationaux sont devenus plus exigeants que d'habitude à l'égard de presque toutes les signatures françaises. Dans ces conditions, il était sage de ne pas trop s'afficher, et le nombre d'opérations françaises offertes en souscription *publique a logiquement diminué.*

Cela n'a pas empêché certaines entreprises de poursuivre sans discontinuer leur activité, par le biais de transactions privées. Cette attitude leur a d'ailleurs réussi. Ils ont pu d'une part se procurer des fonds dans d'excellentes conditions et d'autre part se faire à nouveau désirer sur le marché public. La plus récente de telles transactions privées a été conclue par le Crédit local de France, qui vient de lancer au Japon des titres de longue durée, de plus de quinze ans d'échéance, dont il a échangé le produit en dollars américains.

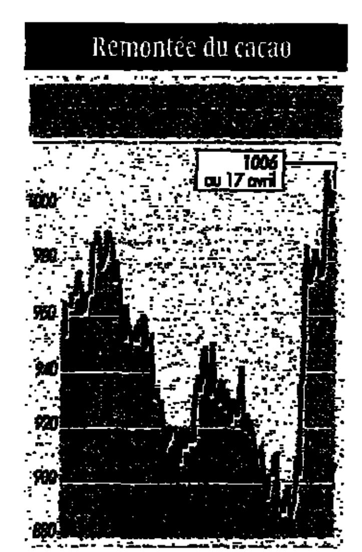
LA DETTE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La deuxième raison paraît liée à la perspective des grandes émissions destinées à amortir la dette de la sécurité sociale dont on attendait au début de l'année *qu'elles voient le jour à partir du mois de* février, ou au plus tard en mars. Les spécialistes tablaient sur une succession de grandes transactions obligataires jusqu'au début de l'été. Dès lors, le bon sens voulait qu'on évite de surcharger le marché international de signatures françaises. Or aujourd'hui, la situation apparaît tout autre. L'établissement chargé *d'emprunter pour la sécurité sociale ne* s'est pas encore manifesté, et il est probable qu'il étale ses emprunts sur une période plus étendue qu'on ne prévoyait initialement. Il lui faut certes se procurer 140 milliards de francs d'ici à la fin du mois de juin. Mais on pense qu'il différera plusieurs emprunts à long terme en levant une grande partie du montant requis sur le marché monétaire, celui des effets à court terme, où il est facile d'obtenir des volumes importants. Cet été ou cet automne, au fur et à mesure que ces financements à court terme viendront à échéance, il seront consolidés sur les marchés obligataires.

Enfin, il convient de rappeler que certains des émetteurs français qui se présentaient régulièrement durant les années 80 sont en train de réduire leurs dettes. *Ils remboursent davantage qu'ils* n'empruntent. Ils ne veulent pas pour autant se faire oublier car, d'ici quelques années, leurs besoins pourraient augmenter. Un des moyens qui leur permettent de se rappeler au souvenir des investisseurs, à défaut d'une présence assidue sur le marché, est de moderniser et de rationaliser le cadre dans lequel ils opèrent. C'est ce *que vient de faire Electricité de France en* lançant un programme dit d'*euro medium term notes*, qui lui permettra d'émettre des titres internationaux quand elle le souhaitera, pour un encours allant jusqu'à 2 milliards de dollars au total.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LE MARCHÉ du cacao se porte bien. L'équilibre se fait entre les producteurs et les consommateurs et la fève se traitait en fin de semaine, à Londres, à 1 020 livres (1 550 dollars) et à New York à 1 350 dollars. *La récolte 1995-1996* s'annonce sous les meilleurs auspices et en particulier celle de l'Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, devrait obtenir à elle seule près d'un million de tonnes sur une production mondiale estimée à 2,5 millions de tonnes environ. *Mais des motifs d'inquiétude* existent.

C'est l'Ivoirien Edouard Kwamé, directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), qui a semé le premier sur le marché un léger vent de doute en s'interrogeant sur la qualité des fèves vendues dans le circuit international. *Bruxelles* inquiète également car la Commission a actualisé la directive sur le chocolat qui datait de 1973. Elle vient de rendre en un avis dans lequel elle estime que le chocolat doit garder son appellation qu'il soit à base de cacao ou d'autres graines végétales (noix de karité ou huile de palme). Cela veut dire que les pays qui le désirent pourront utiliser des matières grasses végétales de substitution au beurre de cacao à hauteur de 5 % du poids du produit.

INQUIÉTUDE

Cette pratique qui était interdite à l'origine aux membres de l'UE (sept d'entre eux, les derniers arrivés en général, y dérogent) pourra donc se généraliser. Les producteurs sont catastrophés et les Ivoiriens les premiers. Selon eux, un processus faisant intervenir des matières grasses de substitution dans le fabrication du « chocolat » se traduira par une réduction des exportations de 100 000 tonnes par an, ce qui représente une perte de 1,5 milliard de francs. Le conseil des ministres de l'agriculture des Quinze et le Parlement européen doivent maintenant approuver la mesure retenue par la Commission. Ainsi, il y a, on le voit, de réels motifs d'inquiétude pour le marché du cacao.

Carole Petit

Les places européennes et Tokyo confirment leur bonne santé

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↗ + 1,08%	↗ + 0,05%	↗ + 0,85%	↗ + 2,40%	↗ + 0,98%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LES PLACES BOURSIÈRES ont poursuivi sur leur lancée et affichent encore, dans l'ensemble, de bonnes performances cette semaine. Les perspectives de ralentissement de la croissance, en Europe et aux Etats-Unis, ne semblent pas trop les affecter. Mais les progressions simultanées de New York, Londres, Tokyo, Paris et Francfort recouvrent des réalités économiques dissemblables et des comportements d'investisseurs très différents.

Wall Street reste la place la plus fragile et affiche d'ailleurs la hausse la plus faible d'un vendredi à l'autre, de seulement 2,89 points, soit 0,05 % pour l'indice Dow Jones qui termine à 5 535,48 points. La Bourse de New York fait preuve d'une très grande nervosité depuis plusieurs semaines. Les séances de forte baisse, *suivies souvent de reprise* également violentes se sont succédé à Wall Street depuis un mois. L'indice Dow Jones a perdu 171 points le 7 mars, 88 points le 8 avril et 75 points le 10 avril. A chaque *fois, les systèmes de* coupe-circuit destinés à freiner l'évolution des cours lorsque l'indice connaît des fluctuations de plus 50 points ont dû être actionnés... en vain.

Si la plupart des analystes ne pronostiquent pas un krach à Wall Street, ils imaginent difficilement *ne pas assister à une poursuite de* la correction dans les prochains mois, compte tenu de la hausse assez sensible des taux à long terme et du ralentissement inéluctable de la croissance. Les craintes d'un retour de l'inflation, alimentées par la hausse des matières premières énergétiques et agricoles, et les tensions *sur les taux d'intérêt* à long terme qui en ont découlé sont à l'origine des accès de nervosité sur le marché des actions. Les investisseurs se souviennent que le krach d'octobre 1987 de la Bourse américaine avait été précédé par une remontée brutale des rendements obligataires. La peur de l'inflation s'est un peu dissipée, mais *les taux à long terme restent à des* niveaux très supérieurs à ceux du début de l'année : 6,79 % pour les obligations à trente ans, contre moins de 6 % au début janvier.

En Europe, le contexte est totalement différent. L'inflation et la surchauffe ne menacent pas au point que la Bundesbank a abaissé *jeudi, un peu à la surprise générale*, de 0,50 % ses deux taux directeurs, les portant à leur plus bas niveau depuis décembre 1987. C'est la croissance qui fait défaut, qui pousse le chômage et les déficits publics à la hausse et pourrait compromettre l'union monétaire. La croissance du produit intérieur *brut devrait être limitée* à 1,3 % en France cette année et à 1 % en Allemagne, après respectivement 2,4 % et 1,9 % en 1995.

Mais les marchés de taux, de changes et d'actions ne s'en inquiètent pas et préfèrent « surfer » sur la poursuite de la baisse des taux courts en espérant qu'elle soit suffisante pour faire repartir l'activité. *Elle profite également aux en*treprises endettées et aux financières, tout comme la reprise du dollar depuis le début de l'année bénéficie aux exportatrices et aux groupes implantés aux Etats-Unis. Enfin, les restructurations industrielles jugées nécessaires par les milieux financiers participent à l'animation des marchés, surtout à Londres et, fait nouveau, à Paris depuis quelques mois. Cette semaine, Schneider a encore fait l'objet d'énormes échanges, à l'image de Paribas la semaine précédente.

SOMMETS HISTORIQUES

Dans ce contexte, Paris a encore gagné 0,85 % d'un vendredi à l'autre, mais éprouve des difficultés pour franchir le seuil des 2 100 points de l'indice CAC 40, qui déclenche à chaque fois, à son approche, des prises de bénéfice. Le CAC 40 n'a pas encore réussi à passer cette barrière vendredi et a fini à 2 092,45 points. Le terme d'avril, *qui s'achève mardi 23 avril, est po*sitif de 5,98 %, et la hausse depuis le début de l'année s'élève à 11,78 %.

Francfort et Londres ont atteint respectivement, lundi et vendredi, de nouveaux sommets historiques et ont avant tout profité de la détente monétaire. La palme revient à Londres, qui a gagné 2,4 % sur la semaine. Poussé à la fois par l'environnement de baisse des taux d'intérêt en Europe, les signes de bonne santé de l'économie britannique et les rumeurs d'OPA, l'indice Footsie des cent principales valeurs a dépassé la barre des 3 800 points. Il a battu trois records en clôture dans la semaine, pour terminer à 3 857,1 points vendredi. Francfort affiche un gain plus faible de 0,98 % en cinq jours. Après avoir atteint lundi un nouveau record historique à 2 545,16 points, réagissant à la détente des marchés obligataires outre-Atlantique, l'indice DAX a ensuite souffert de l'instabilité de *Wall Street*. La baisse, jeudi, des taux de la Bundesbank a permis à la Bourse allemande de se reprendre et au DAX de finir vendredi à 2 536,52 points.

Profitant du net regain d'optimisme sur l'économie japonaise, la Bourse de Tokyo a également connu une nouvelle semaine de hausse. L'indice Nikkei a même brièvement atteint, mardi, son plus haut niveau depuis quatre ans, à plus de 22 000 points. Le Nikkei a finalement terminé vendredi à 21 883,84 points, soit une progression de 233,37 points (+ 1,08 %) par rapport à la clôture de la semaine précédente. L'indice élargi, le Topix, a gagné 6,71 points (0,40 %), à 1 679,40 points. *« Une reprise économique modérée est en cours »* actuellement au Japon, a estimé vendredi 19 avril la Banque du Japon dans son rapport trimestriel sur la conjoncture dans l'archipel.

Eric Leser

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

SATELLITE A quelques jours du lancement par Canal Plus du premier bouquet numérique, le ministre de la culture a apporté son soutien aux chaînes publiques, qui préparent elles aussi une offre de programmes diffusés par satellite. ● PRENANT LA PAROLE à Cannes, à l'occasion de l'ouverture du Marché international des programmes de télévision, Philippe Douste-Blazy a expliqué que *« France Télévision ne pouvait être absente »* de cette révolution. ● LE FINANCEMENT de cette opération ne devra pas se faire par des prélèvements sur la redevance : il appartient aux responsables de France 2 et France 3 de réaliser des économies et de *« procéder à des redéploiements »*. ● LES SERVICES du ministre de la culture doivent présenter, avant l'été, des dispositions législatives afin de définir un nouveau statut pour la télévision par satellite.

M. Douste-Blazy prépare un décret sur la diffusion des télévisions numériques

Inaugurant le Marché international des programmes de Cannes (MIP-TV), le ministre de la culture a évoqué l'avenir de ce nouveau mode de communication et appelé les opérateurs français à choisir un boîtier unique avec l'aide de France Télécom

CANNES
de notre envoyé spécial

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, en charge de la communication, a inauguré le trente-troisième Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) en apportant des précisions sur l'avenir de la diffusion par satellite. A quelques jours du lancement du bouquet numérique de CanalSatellite, fixé au samedi 27 avril, et juste après l'annonce de la création d'un deuxième ensemble réunissant France Télévision, TF 1, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), M 6 et la Lyonnaise des eaux, le ministre de la culture a tenu à tracer, vendredi 19 avril, les évolutions de l'offre de programmes par satellite.

Le ministre a expliqué que ses services *« comptent présenter avant l'été des dispositions législatives rénovant les cadres de la loi de 1988, afin de définir un nouveau régime de la télévision par satellite »*. Dans *« la foulée »*, un décret *« satellite »* sera pris, afin de rapprocher le régime du câble de la réception directe. *« Trois thèmes »* orienteront la nouvelle législation : *« Veiller au respect des industries de programmes, éviter les délocalisations qui permettraient à des chaînes d'émettre depuis un pays pour être reçues par satellite dans un autre, et faire respecter un minimum de règles pour permettre le développement de ce marché. »*

La France *« ne doit pas manquer la révolution numérique »*, a indiqué Philippe Douste-Blazy, en précisant notamment que *« France Télévision ne pouvait en être absente »*. Le ministre de la culture et de la communication confie avoir *« marché la main dans la main avec le président de la République pour œuvrer à la création du deuxième bouquet français. La présence du service public dans Télévision par satellite (TPS), aux côtés de la CLT, TF 1, M 6 et la Lyonnaise des eaux, est un jour historique »*.

LA PLACE DU SERVICE PUBLIC

Restent les modalités du financement de la part de France Télévision. Pour entrer à 25 % dans le capital de TPS, le service public devra acquitter 375 millions de francs sur deux ans, qui ne seront pas prélevés sur la redevance mais devraient provenir de *« dotations en capital, d'économies et de redéploiements à l'intérieur des chaînes publiques, et éventuellement d'un emprunt »*.

Selon Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, *« le montant des investissements ne représente que 2,5 % du budget annuel de l'entreprise »*. Les marges dégagées par France 2 et par France 3 sur leurs recettes publicitaires seront aussi mises à contribution. En 1995, France 3 avait enregistré un excédent de 330 millions de francs, dont une bonne partie avait servi à la dotation de La Cinquième et d'Arte, qui devraient donc, elles aussi, faire des économies dans les deux prochaines années.

Philippe Douste-Blazy s'est déclaré *« très attaché à Arte »*. *« Le budget de la chaîne culturelle franco-allemande ne devrait pas être entamé. Mais pour être maintenue, Arte doit être plus regardée. »* Le président de France Télévision a, de son côté, précisé que les responsables d'Arte et de La Cinquième devraient lui confirmer, mercredi 24 avril, leur diffusion au sein de TPS.

La signature de la CLT acquise (*Le Monde* du 18 avril), TPS organise son management et sa future offre de programmes. Patrick Le Lay (TF 1), Cyrille du Peloux (Lyonnaise des eaux), Jean-Pierre Elkabbach sont respectivement président, directeur général et président du comité de programmes de TPS, le vice-président devrait être nommé sur proposition du président de France Télévision.

LE CHOIX DU DÉCODEUR

Avec 25 % de programmes dans le bouquet de base, le *« service public n'a pas vocation à éditer des dizaines de chaînes thématiques, mais un nombre de programmes limité qui affirment sa spécificité*, a déclaré Philippe Douste-Blazy. *S'agissant de télévision principalement payante, le service public n'a pas vocation à être l'opérateur majoritaire »*.

Réservé à des diffuseurs, le capital de TPS pourra s'ouvrir à France Télécom. *« Je considère que la présence de France Télécom, avec son réseau câblé et son expérience de la gestion des abonnés, pourra renforcer ce tour de table »*, a précisé le ministre. Cette entrée pourra accélérer le choix du décodeur numérique. Philippe Douste-Blazy semble préférer un *« décodeur unique pour le bouquet de TPS et Canal Plus »* ou l'adoption de *« systèmes ouverts permettant de s'abonner à l'un ou l'autre des bouquets »* à partir d'un même boîtier numérique. Une vision qui est partagée par les partenaires regroupés dans TPS.

Pour ne pas rééditer la désastreuse compétition de la télévision couleur – Pal allemand contre Secam français – ou des magnétoscopes – V 2000 français contre VHS et Betamax japonais –, les opérateurs de TPS pourraient s'entendre sur un boîtier numérique unifiant les spécificités techniques des décodeurs Irdeto (groupe NetHold) et Viaccess (France Télécom). Autre solution : l'adoption du décodeur de Canal Plus. Mais la chaîne cryptée devra alors réduire ses prétentions financières.

Guy Dutheil

Les alliances européennes

Dans les coulisses du MIP-TV, le jeu des alliances se poursuit entre les opérateurs européens. L'accord récent entre la CLT et le groupe Bertelsmann (*Le Monde* du 4 avril) est l'objet de bien des déclarations. Selon Philippe Douste-Blazy, *« la CLT a toujours eu une très forte présence en France et des actionnaires français très importants. Le gouvernement doit tout faire pour garder les intérêts qui sont les siens dans la CLT »*. Le groupe Havas ne doit donc pas être écarté et des contacts entre gouvernements allemand, français et luxembourgeois seraient déjà engagés pour mettre fin au litige. Selon certains observateurs, Havas pourrait même racheter la participation d'Albert Frère (actionnaire principal de la CLT) dans la Compagnie luxembourgeoise de média (CLMM), holding de contrôle de la CLT et *détenir ainsi* 50 % aux côtés de Bertelsmann. Plus de 10 milliards de francs auraient été ainsi offerts à Albert Frère. Mais le financier belge n'est pas vendeur, pour l'instant.

Le directeur de « La Repubblica » prend sa retraite

Eugenio Scalfari restera éditorialiste du quotidien romain qu'il a créé en 1976

EUGENIO SCALFARI, soixante-douze ans, fondateur et directeur depuis vingt ans du quotidien national établi à Rome *La Repubblica*, a indiqué jeudi 18 avril aux représentants de la rédaction qu'il allait prochainement quitter ses fonctions. Il restera toutefois éditorialiste de l'influent quotidien de la capitale italienne. Il sera remplacé par le directeur démissionaire du quotidien de Turin, *La Stampa*, Ezio Mauro, quarante-huit ans.

« C'est une catastrophe », affirme une journaliste qui évoque l'importance de cet homme surnommé alternativement *« Il direttore »* ou *« Barbe à papa »*, en raison de son collier de barbe blanche. *« Il était très proche de ses collaborateurs, très apprécié. Il s'était lancé avec une très petite équipe et il a réussi à faire du journal l'équivalent du* Corriere della Sera *»*, souligne l'un des quatre cents rédacteurs du journal. Au siège de *La Repubblica*, place de l'Indépendance, à Rome, rares sont les journalistes qui acceptent de commenter le départ de leur directeur. *« C'est à lui de l'expliquer, dans son éditorial. Il choisira lui-même sa date de parution et celle de son départ. Dimanche 21 avril, ou plus tard »*, confie une rédactrice. Un autre journaliste précise : *« Nous connaissons bien son successeur, Ezio Mauro, qui fut notre correspondant à Moscou il y a quelques années. Ce qui nous inquiète, ce sont les changements à venir. »*

Révélé par le *Corriere della Sera*, le départ d'Eugenio Scalfari marque la fin d'une époque dans l'histoire des médias italiens. Le lancement de *La Repubblica*, le 14 janvier 1976, a précédé le chambardement des années 80 du paysage médiatique italien, marqué par la floraison de radios et de télévisions privées et le second souffle de la presse écrite, notamment régionale.

Le succès de *La Repubblica*, un des premiers quotidiens d'envergure nationale à avoir choisi le petit format (proche du tabloïd) – *La Stampa* l'a suivi il y a quelques mois – était dû à Eugenio Scalfari. D'abord journaliste économique très respecté à l'hebdomadaire libéral de gauche *Il Mondo*, durant les années 50, M. Scalfari avait participé à la création de l'hebdomadaire *L'Espresso*, avant de se lancer dans l'aventure de la création d'un nouveau quotidien.

DE 70 000 À 700 000 EXEMPLAIRES

Il avait donné à *La Repubblica* un ton dynamique, voire agressif, en multipliant les révélations, les titres accrocheurs et les photos. Les lecteurs naturels du nouveau quotidien étaient plutôt de gauche, mais son patron ambitionnait de les faire évoluer dans un sens libéral. Le journal, dont son directeur ne cachait pas sa volonté de faire un quotidien engagé, ne ménagea ni le socialisme craxien ni la Démocratie chrétienne andreottienne et encore moins Silvio Berlusconi, patron de la Fininvest et grand rival de Carlo De Benedetti, actionnaire de référence de *La Repubblica*. Le journal fut aussi l'un des premiers grands quotidiens italiens à adopter une politique de cadeaux (*« regali »*, livre, disque, guide, etc.) donnés avec le journal à chaque acheteur. Cette méthode de promotion s'était traduite par une flambée des ventes – la diffusion est passée de 70 000 exemplaires les premières années à 133 000 en 1978 puis à 400 000 en 1985 et atteint aujourd'hui 700 000 exemplaires en moyenne, mais plus de 800 000 quand il est accompagné de ces fameux *« regali »*.

Dopé par la réussite de son journal, Eugenio Scalfari avait cru à son exportation : avec le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, et le quotidien britannique *The Independent*, il avait fondé au début des années 90 une société d'études chargé d'implanter en France – Eugenio Scalfari est un francophile, admirateur du siècle des Lumières et de la Révolution de 1789 – un nouveau quotidien national. Mais le projet n'a pas abouti. Ces derniers mois, le *Corriere della Sera* avait de nouveau distancé *La Repubblica*. En septembre 1995, le quotidien d'Eugenio Scalfari avait donc mis au point une nouvelle formule, qui a tenté de rompre avec *« le journalisme émotionnel »* des années précédentes.

Yves-Marie Labé

SPORTS

Le volley-ball français tente d'échapper au marasme

Les Internationaux seront absents des Jeux olympiques

DIMANCHE 21 AVRIL, le PUC devait recevoir l'AS Cannes pour la finale aller du championnat national de volley-ball. Une affiche alléchante : respectivement emmenés par les deux meilleurs passeurs du championnat, Laurent Chambertin et Alain Fabiani, les Cannois et les Parisiens se disputent le titre pour la deuxième saison d'affilée. Pourtant, le cœur n'y est qu'à moitié. A l'heure où les internationaux français se contentent de terminer dignement la saison avec leurs clubs, leurs rivaux d'antan (Italiens, Néerlandais, Russes, Américains ou Brésiliens) procèdent aux ultimes réglages en vue des Jeux olympiques d'Atlanta.

« Contrairement à d'autres sports collectifs, comme le basket, nous y serons tout de même présents avec le beach volley », tente de positiver André Glaive, directeur technique national depuis novembre 1994. Mais la présence en Géorgie de la paire de « plagistes », Christian Pénigaud-Jean-Philippe Jodard, est une piètre satisfaction. Qu'est-il advenu de l'équipe de France de volley à six, respectée et crainte au Mondial de 1986 comme aux Jeux olympiques de Séoul ?

« Installés dans notre petit confort, on a oublié la relève », avoue André Glaive. L'avenir du volley semblait pourtant lumineux au moment des championnats du monde organisés en 1986 par la Fédération française. A cette époque, ce sport bénéficiait de l'effet d'un feuilleton télévisé japonais, « Jeanne et Serge ». Une histoire de volley-ball pratiqué en club par deux enfants. Un dessin animé hyperréaliste dans lequel la balle frappée à pleine puissance se déforme et fait l'effet d'un boulet de canon. Les ligues du triangle Montpellier-Avignon-Nice, traditionnelle terre de volley-ball, ont enregistré ces années-là une augmentation de 30 % à 50 % des licenciés âgés de douze à quinze ans. *« Nous étions débordés, car nous manquions d'infrastructures et d'encadrement*, avoue un responsable régional. *Ils étaient déçus que ça ne fonctionne pas de façon aussi idyllique que dans le feuilleton. Nous n'avons pas su les retenir. »*

Parallèlement, le professionnalisme a fait son apparition. Soudain séduites par la percée de l'équipe de France, des entreprises ou des municipalités ont offert aux meilleurs joueurs la possibilité de vivre du volley. D'ambitieuses politiques de recrutement assorties d'une surenchère sauvage ont finalement conduit plusieurs clubs de première division (Mulhouse, Saint-Etienne, Fréjus, le champion de France, ou Lyon) au dépôt de bilan au début de la décennie.

Le retour au réalisme sur le plan des salaires s'est opéré par la force des choses. Mais la fédération avait déjà dû renoncer à toute exigence envers ses internationaux, rétribués presque exclusivement par les clubs. Les générations d'élite juniors, formées sur deux ans au centre national d'entraînement de Montpellier, trop peu aguerries pour alimenter directement le haut niveau seniors, restaient désœuvrées, privées d'expérience internationale et de leaders. Alain Fabiani, la star de l'âge d'or du volley français, qui anime toujours le championnat de France, a bientôt trente-neuf ans. Mais il a raccroché son maillot d'international.

> « J'ai trouvé un collectif et un mental émoussés. Aujourd'hui, ils ont retrouvé l'envie de jouer »

Progressivement, la motivation s'est amenuisée. Le doute s'est installé. *« Lorsque j'ai pris l'équipe de France, en 1993*, explique Jean-Marie Fabiani, ex-entraîneur national, frère d'Alain, *on avait encore une génération mixte d'anciens et de jeunes. Puis on s'est vite retrouvé à la tête d'un collectif très jeune et inexpérimenté. »* A l'automne 1994, après les soubresauts qui ont conduit à l'éviction du précédent président de la fédération et à la démission du précédent DTN, Jean-Marie Fabiani a passé la main. L'objectif fixé par une fédération en plein désarroi – une sixième place au championnat d'Europe – lui paraissait irréalisable. Son successeur immédiat a essuyé l'échec d'une non-qualification.

L'heure était grave. La fédération a appelé au chevet de son équipe nationale, en décembre, un étranger aux compétences indiscutables : Vladimir Kondra, ancien entraîneur national russe. *« A mon arrivée*, dit-il, *mais le décollage passera avant tout par une qualification pour le championnat d'Europe 1997. L'objectif est une place dans les huit premiers. C'est raisonnable puisque les jeunes qu'on a récupérés ont été vice-champions d'Europe. »*

Selon André Glaive, chacun y met du sien. *« Les clubs sont maintenant conscients que la promotion du volley passe par l'existence d'une équipe nationale forte. Nous avons pris des mesures radicales pour ne pas rater à nouveau le renouvellement. Huit pôles espoirs répartis sur toute la France forment de 80 à 90 joueurs qui s'entraînent une quinzaine d'heures par semaine en suivant des études aménagées. Nous réfléchissons aussi sur les moyens de développer l'aspect* fun *de notre discipline, notamment grâce au beach volley, pour initier les jeunes. »*

Patricia Jolly

Le bronze pour Isabelle Severino au Mondial de gymnastique

LA FRANÇAISE Isabelle Severino a obtenu, vendredi 19 avril à San Juan de Porto Rico, la médaille de bronze aux barres asymétriques des championnats du monde de gymnastique par appareils. Elle termine derrière la Russe Svetlana Chorkina et la Biélorusse Elena Biskoune. Outre cet exploit individuel, l'équipe de France de gymnastique a réalisé la performance inédite de qualifier pour les finales six gymnastes sur les sept engagés dans le championnat. Il s'agit, hormis Isabelle Severino, d'Elvire Teza (asymétriques), Ludivine Furnon (sol), et des garçons Eric Poujade et Patrice Casimir (cheval-d'arçons) et Thierry Aymes (sol). – (*AFP*)

■ **BOXE : le Français Anaclet Wamba a été déchu de son titre mondial des lourds-légers WBC** parce qu'il dépassait de 1,5 kilo la limite de la catégorie (86,2 kilos) lors de la pesée officielle, vendredi 19 avril à Levallois. Le combat qui devait l'opposer titre en jeu, samedi 20 avril, à son challenger officiel, l'Argentin Marcelo Dominguez, a été annulé. Ce dernier devrait être proclamé prochainement champion en titre par la WBC.

■ **FOOTBALL : la sanction du Dinamo de Kiev a été levée par le comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA)**, réuni vendredi 19 avril à Genève. Le club ukrainien avait été suspendu pour la saison, le 20 septembre 1995, *« pour tentative de corruption avérée »* sur la personne de l'arbitre espagnol Antonio Lopez-Nieto, avant la rencontre contre le Panathinaïkos d'Athènes en Ligue des champions. La sanction était assortie d'une suspension supplémentaire pour deux saisons en cas de qualification du club ukrainien pour une coupe d'Europe. – (*AFP*)

■ **L'UEFA est favorable à une organisation commune par la Corée du Sud et le Japon de la Coupe du monde de 2002.** Les huit membres européens du comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) ont adressé, vendredi 19 avril, une lettre commune en ce sens à la FIFA, dont le président, Joao Havelange, est favorable à la seule candidature japonaise. La désignation du pays organisateur interviendra le 1er juin à Zurich. – (*AFP*)

■ **L'Olympique de Marseille s'est incliné (4-2) à Châteauroux**, vendredi 19 avril, en match avancé de la trente-sixième journée du championnat de France de deuxième division. Par ailleurs, Le Mans a été battu à domicile par Mulhouse (0-1).

■ **ÉQUITATION : le Britannique Nick Skelton, sur *Dollar Girl*, a gagné**, vendredi 19 avril à Genève, la deuxième épreuve de la finale de la Coupe du monde de saut d'obstacles, devant le Néerlandais Jan Tops (*Top Gun La Silla*) et le Suisse Willi Melliger (*Calvaro*). – (*AFP*)

La Twingo, pari réussi

Après trois ans de carrière, l'aura dont s'est entourée la petite Renault fait oublier ses quelques défauts

IL EST PERMIS de critiquer la Twingo. En revanche, affirmer que l'on n'aime pas cette voiture suscite en général un *mouvement de* surprise légèrement désapprobateur. C'est s'inscrire à contre-courant et peut-être passer pour un mauvais coucheur. Les concurrents de Renault s'irritent de ce statut d'enfant gâté. Mais tous, ou presque, en conviennent : cette voiture a apporté quelque chose de neuf.

Le succès commercial – 700 000 unités produites, dont plus de la moitié exportées – n'est pas tout. Trois ans après son lancement, le 2 avril 1993, la Twingo a pris place dans la galerie des objets-repères des années 90, à côté du VTT, du CD-ROM ou du téléphone portable. Derrière l'originalité de sa forme monovolume, un concept réservé jusqu'alors aux grosses berlines monospaces, son habitabilité supérieure à la moyenne, sa dégaine de petit animal complice (chaque phare évoque irrésistiblement un œil malicieusement entrouvert) et certaines teintes extérieures comme intérieures délibérément « allumées », la Twingo cultive le décalage comme d'autres le classicisme. Tour de force : elle plaît au plus grand nombre alors qu'elle a été conçue à partir de choix très tranchés.

La caractéristique première de la petite Renault est de ne pas se prendre au sérieux. *« Elle convient à ceux qui, de plus en plus nombreux, apprécient une certaine dérision des rites automobiles »*, résume le sociologue Denis Stoclet. *« Ce pari est d'autant plus malin,* ajoute-t-il, *qu'en période de crise les signes ostentatoires sont déconsidérés. De même, la Twingo refuse la sophistication apparente et gratuite, ce qui épouse bien une autre attente des consommateurs. »*

En misant sur la proximité pratique et affective plutôt que sur l'aspect statutaire et technologique – vingt ans auparavant, la Renault 5 avait joué la même carte –, la Twingo a également trouvé l'occasion de faire passer ses défauts au second plan.

> « Elle refuse la sophistication apparente et gratuite »

La voiture est un peu lourde. Son moteur (de type « C », inauguré lors du lancement de la Dauphine...) est assez bruyant et, surtout, affiche des moyennes de consommation excessives. Il sera heureusement remplacé en fin d'année par le tout nouveau groupe propulseur de 1,2 litre qui anime la dernière Clio.

« C'est vrai qu'elle est gourmande et un peu sonore. Mais elle est tellement rigolote que cela devient secondaire », avoue Simone, une jeune retraitée de la région niçoise, propriétaire d'une Twingo grise depuis février 1994. *« Pour moi,* dit-elle, *une voiture était un objet surtout utilitaire, mais, celle-là, je l'aime. Je n'ai jamais entretenu un tel rapport avec une auto. » « Ce modèle, qui se veut jeune, a manqué sa cible. Ce sont les plus âgés qui la plébiscitent »*, persifle-t-on chez Peugeot.

Les chiffres ne semblent pas donner corps à cet argument : la proportion de plus de cinquante ans parmi les acheteurs de Twingo (18 %) est inférieure à ce qu'elle est pour la Peugeot 106 et elle est comparable à la moyenne du marché des petites voitures. *A contrario*, la Twingo a un réel problème avec les jeunes. Les moins de trente ans représentent 18,8 % de ses propriétaires, contre 19,7 % pour sa grande sœur Clio et 24,7 % pour la 106.

Cette auto, qui multiplie les références aux valeurs dites « féminines » (formes enveloppantes et non agressives, priorité aux aspects pratiques), peut rebuter quelques femmes (*« elle est trop ronde, cela fait gadget, pas assez voiture »*, soutient l'une d'elle), mais dissuade surtout les jeunes hommes. *« La Twingo n'est pas le truc des 18-25 ans. Les plus jeunes cherchent d'abord des références automobiles classiques »*, constate Yves Dubreil, l'un des concepteurs de la voiture.

Pour les mêmes raisons, la Twingo n'est pas parvenue à percer dans les pays d'Europe du Sud, alors qu'elle a reçu un excellent accueil en Europe du Nord. En 1995, les ventes ne dépassaient pas 32 700 unités en Italie et 14 700 en Espagne alors qu'elles caracolaient à 43 000 en Allemagne. *« Il s'agit d'une auto trop anti-statutaire et pas assez conventionnelle pour s'imposer au Sud, où l'image de Renault est, en outre, assez classique. Ce qui nous apparaît comme un décalage novateur a pu être ressenti en Italie ou en Espagne comme un manque de sérieux »*, concèdent Roberto Pallota et Patrice Baveux, spécialistes du marketing chez Renault.

« Nous sommes volontairement allés à contre-courant en refusant de la rendre acceptable à tout le monde », renchérit Yves Dubreil, qui affirme *« avoir rompu avec la pratique qui veut que le prix de base corresponde à une voiture pratiquement nue »*. Au fil des mois, ces principes ont été quelque peu assouplis : séries limitées Alizé et Benetton, multiplication des options (embrayage piloté, direction assistée variable, notamment, teintes intérieures assagies et dérogation accordée aux Twingo de société pour qu'elles s'habillent de blanc...). En revanche, aucune version diesel ne figure au catalogue.

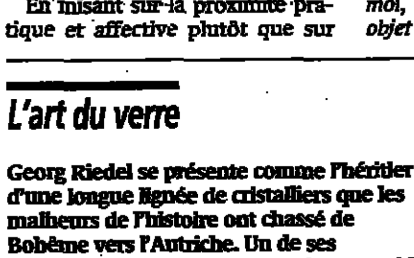
Malgré tout, l'équation personnelle de la Twingo paraît intacte, même si quelques-uns jugent qu'elle s'est banalisée. Cas d'école favori des étudiants en marketing, cette voiture est ce que l'on appelle dans le jargon des professionnels un *« véhicule de conquête »* : seuls la moitié de ses acheteurs étaient auparavant propriétaires d'une Renault. Rançon du succès, sa remplaçante s'annonce difficile à imaginer. *« Il faudra inventer d'autres formes d'originalité tout en conservant des éléments qui rappellent le modèle précédent,* réfléchit Yves Dubreil. *D'ailleurs, peut-être conservera-t-on l'appellation Twingo. »*

Jean-Michel Normand

★ **Renault Twingo : à partir de 59 300 francs (65 400 francs pour la version Easy à embrayage piloté).**

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

L'art du verre



Georg Riedel se présente comme l'héritier d'une longue lignée de cristalliers que les malheurs de l'histoire ont chassé de Bohême vers l'Autriche. Un de ses ancêtres, Joseph, aurait inventé un procédé pour supprimer la silice dans le travail du verre, épargnant ainsi la tuberculose aux souffleurs. Un autre, Walter, qui avait mis au point des verres spéciaux à usage militaire, aurait été kidnappé par des agents soviétiques et aurait travaillé pendant dix ans dans une base secrète de Sibérie. Son père, Claus Josef, a eu l'idée de fabriquer des verres de dégustation pour le vin. C'est la raison pour laquelle Georg est aujourd'hui mondialement reconnu. Excepté, peut-être, en France. Dans le pays où sont vendangés les meilleurs crus de la planète, peut-on prendre au sérieux un Autrichien qui explique que la forme du verre influe sur les qualités olfactives et gustatives des produits de la vigne ? En guise de réponse, Georg Riedel propose une dégustation.

Quatre verres de formes et de contenances différentes sont alignés sur un comptoir. Il les rince avec le contenu d'une bonne bouteille avant de verser dans chacun d'eux une juste dose.

Premier exercice, pour le nez : on fait tourner vivement le liquide dans le fond du verre puis on flaire le breuvage en dilatant les narines.

Deuxième exercice, pour les papilles : on aspire bruyamment le vin pour qu'il glisse lentement sur la langue avant de se répandre dans toute la bouche.

Dans les deux cas on a l'impression d'avoir affaire à quatre produits différents. Les tanins dominent ici, l'alcool prend le dessus là, l'acidité s'impose ailleurs. Tous ces déséquilibres disparaissent toutefois dans l'un des quatre verres pour laisser glisser sur le palais un pur régal.

La démonstration faite, Georg Riedel explique qu'on peut dessiner sur la langue une véritable géographie du goût : le bout est sensible au sucre, les bords au salé, le dessous à l'acidité, le fond à l'amertume et à l'astringence. Il ne reste plus qu'à trouver le volume mettant le plus parfaitement en valeur les particularités de chaque cépage.

Claus Riedel a commencé à rechercher de cette sorte l'harmonie en tâtonnant. Son fils a obtenu le concours des universités de Yale et d'Innsbruck. Une trentaine de formes sont sorties de ce travail quarantenaire.

Peu d'amateurs auront les moyens d'acheter la collection en cristal soufflé (environ 400 F pièce). Et quelques modèles en simple verre suffisent aux plaisirs de la dégustation.

Profond calice au bord légèrement refermé, l'un sera dédié aux grands crus de Bordeaux, issus des raisins de cabernet franc, cabernet sauvignon et merlot, des vins riches en alcool et en tanin, dont l'acidité doit être atténuée pour une dégustation jeune. Panse rebondie et bord un peu évasé, l'autre recevra les bourgognes corsés en alcool et peu tannique que livrent les pinots noirs. Tel un melon d'eau décapité, un dernier met idéalement en valeur la puissante originalité retrouvée des syrah vendangées sur les côtes du Rhône.

Bien sûr, la définition du juste goût dépend de paramètres trop personnels pour que les vases de Georg Riedel procurent à tous les mêmes ravissements. On pourra ainsi préférer boire un blanc sec dans un verre à sauternes. En tout cas, Georg Riedel a une certitude : les verres à bord vermicelle, nos petits ballons, rendent uniformément médiocres tous les breuvages.

Alain Giraudo

★ **Le coffret de 8 verres assortis 2 par 2, 810 F dans les points de vente suivants : L'esprit et le vin, 81, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. : 45-74-80-99 ; Caves Legrand, rue de la Banque, 75001 Paris, tél. : 42-60-07-12 ; dans les boutiques du Printemps et des Galeries Lafayette.**

LIEU

Impressions américaines

MONET a toujours refusé d'avoir des élèves, mais il n'a pas pu les empêcher de devenir ses fidèles. Ainsi naquit la colonie américaine de Giverny. Le peintre s'y installe en 1883 et, dès 1887, les mordus de ce style avant-gardiste débarquent en Normandie. Cent ans plus tard, un ami américain de l'art et des artistes inaugurait le musée qu'il avait fait construire dans cette même rue, attirant depuis 1980 des visiteurs du monde entier.

L'amitié franco-américaine s'était déjà manifestée lors de la rénovation de la maison, des ateliers et des jardins où Claude Monet et sa famille avaient vécu pendant plus de quarante ans, et où, revenant entre de multiples voyages, il menait à bien ce qui sera le coup de sa carrière, la réalisation des *Nymphéas*. Grâce à Gerald Van der Kemp, ancien conservateur du château de Versailles, et à son épouse, américaine, qui avait su rallier à la cause des fortunes d'outre-Atlantique, le domaine du peintre allait être remis en scène et en couleurs. Au plus près d'une mémoire artistique telle qu'elle a pu s'exprimer dans ce lieu.

LE SECRET DES NUAGES

Non seulement Monet fait tracer l'étang qui reflétera le ciel dont il veut saisir les lumières fugitives, mais, rentrant chez lui, il fait peindre en bleu toute la cuisine, en jaune toute la salle à manger, emprisonnant du soleil jusque sur les vaisseliers, les chaises, les voilages et les portes : le capteur de lumières, le voleur de couleurs, ne pouvait renoncer à les faire entrer dans son monde familial et quotidien. Est aussi respectée son obsession et son admiration pour la pensée graphique du maître Hokusai, son Japonais préféré, dont on retrouve les gravures par dizaines sur les murs de toutes les pièces.

Le ciel, les saisons et le soin que l'on met à faire vivre ce jardin d'anthologie font le reste. Il était fatal que ce village, au confluent de la Seine et de l'Epte, première frontière de la Normandie, devînt l'un des carrefours solaires de l'impressionnisme. Il est heureux qu'un amateur passionné de peinture américaine, Daniel J. Terra, de Chicago, ait voulu aussi rendre hommage à ceux de ses compatriotes qui avaient choisi de suivre la voie des maîtres français en leur dédiant un musée, là où était née leur attirance et cette manière d'interpréter la réalité et de traduire le nouveau silhouettage des hommes en mouvement.

Le tableau pionnier de cette collection célèbre deux fois les noces de la rencontre franco-américaine : c'est une *Wedding March*, un cortège nuptial sur fond de village. Le peintre a pour nom Theodore Robinson. Le marié est Theodore Butler, fils de peintre et devenu le gendre américain de Claude Monet en épousant Suzanne, fille d'Alice, la compagne du patriarche de Giverny.

Autour de cette œuvre et d'une centaine d'autres, signées par quarante artistes de la même époque, l'architecte Philippe Robert a réussi à insérer dans un paysage sensible une enveloppe blanche. A l'intérieur, la modernité est franche, paisible et efficace. Américaine de bon aloi : bois et pierre, plan incliné, et une entrée prise entre deux parois de verre. Jardin géométrique, en référence au désordre savant qui règne chez Monet.

Et quand, au bout du chemin, on croit que Giverny a tout dit, le voilà qui revient avec l'ancien hôtel Baudy, celui-là même où la patronne fit construire un atelier pour ses hôtes étrangers, aujourd'hui musée et jardin de roses et, depuis un an, café-auberge à la façon débonnaire de cet accueil qui a dû être pour beaucoup dans la poursuite infinie du secret des nuages et de leur reflet sur la toile.

Michèle Champenois

★ **Maison Claude-Monet et jardins, 27620 Giverny. De 10 heures à 18 heures, sauf lundi. Tél. : 32-51-28-21.**
Musée d'art américain de Giverny, exposition Mary Cassatt jusqu'au 31 octobre et collection permanente. Mêmes horaires. Tél. : 32-51-94-65.
Dans l'ancien Hôtel Baudy, café La Terrasse, 81, rue Claude-Monet. Tél. : 32-51-36-09.

Nuages à l'ouest soleil ailleurs

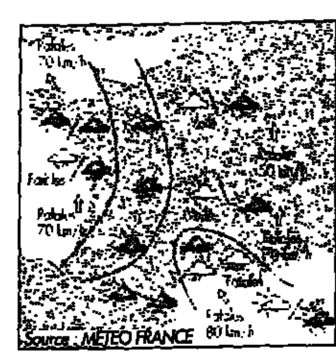
DIMANCHE, sur la Bretagne et les pays de Loire, les nuages seront nombreux toute la journée avec quelques ondées et parfois un orage isolé près des côtes. De la basse Normandie aux Charentes jusqu'à l'ouest-Aquitaine, le ciel sera nuageux avec des éclaircies, laissant parfois encore une impression agréable. Quelques ondées pourront se produire, surtout l'après-midi. Sur les Pyrénées, le ciel restera très nuageux. Du Languedoc-Roussillon au sud du Massif Central, le ciel se couvrira avec quelques pluies faibles. Le vent d'autan soufflera à 80 km/h, en rafales.

Sur la Provence, les nuages arriveront près des côtes le matin, puis, l'après-midi, le ciel sera couvert avec quelques gouttes. Sur la Côte d'Azur et la Corse, les nuages et les éclaircies alterneront. De l'est-Aquitaine au Centre, à l'Ile-de-France et aux régions nord, les passages nuageux alterneront avec de belles éclaircies, laissant une impression de beau temps. Des Alpes au Nord-Est, les nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller.

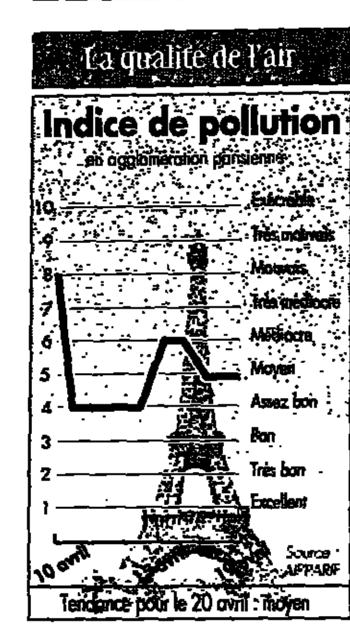
Les températures minimales avoisineront de 8 à 13 degrés en général. L'après-midi, le thermomètre marquera de 20 à 25 degrés sur l'Est et de 18 à 23 degrés sur l'Ouest.

Lundi, de la Bretagne au Cotentin jusqu'à l'Aquitaine, le ciel sera couvert avec une pluie faible. Du pourtour méditerranéen au sud du Massif Central, les pluies seront faibles, mais plus marquées sur le golfe du Lion. Le vent d'autan soufflera fort. Du Limousin au Centre jusqu'au Nord, les passages nuageux alterneront avec des éclaircies et quelques ondées éparses. Plus à l'est, le soleil sera encore au rendez-vous malgré les nuages élevés. Il fera encore doux pour la saison.

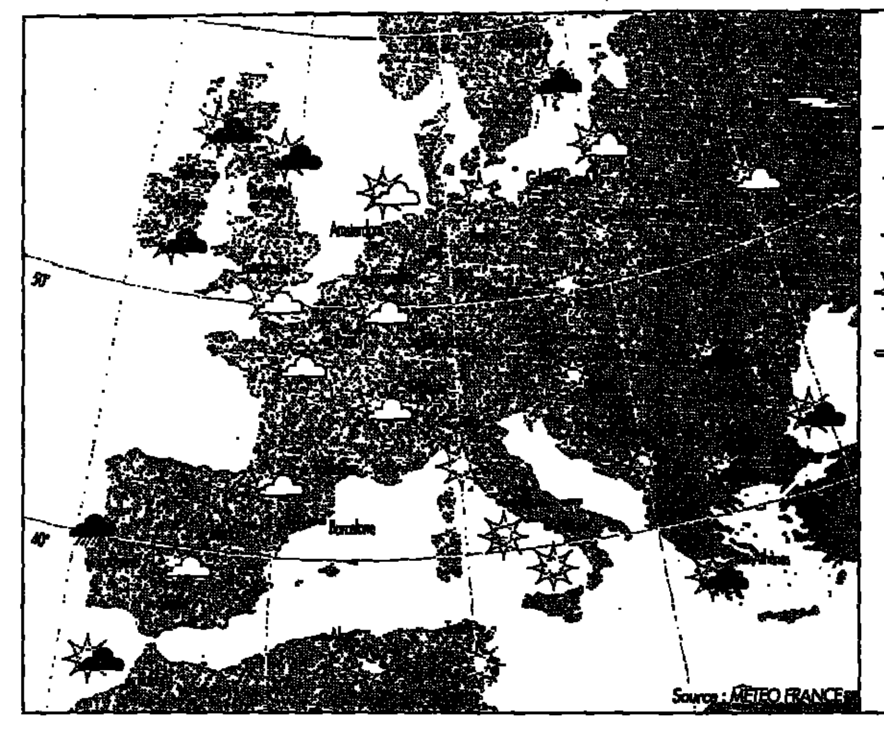
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 21 avril vers 12h00



Tendance pour le 20 avril : moyen

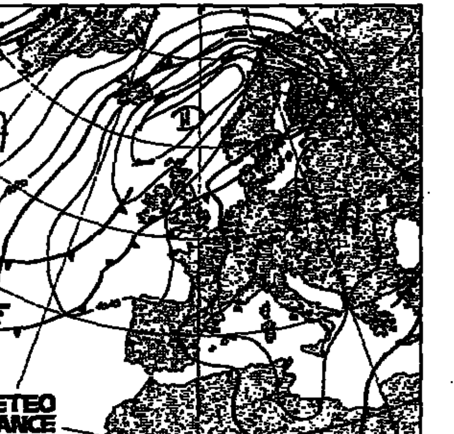




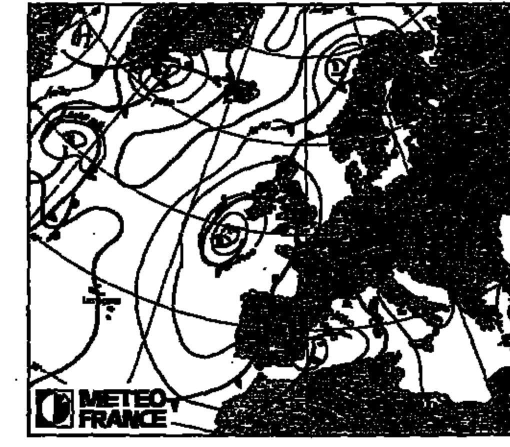




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	26/7	TOURS	22/9	CHICAGO	24/11	LISBONNE	24/13	PRETORIA	22/8
		LILLE	20/10	ÉTRANGER		COPENHAGUE	14/5	LONDRES	15/10	RABAT	21/14
du 19 avril		LIMOGES	24/9			DAKAR	26/19	LOS ANGELES	20/10	RIO DE JAN.	21/18
maxima/minima		LYON	24/7	ALGER	23/16	DUBAI	31/22	LUXEMBOURG	19/8	ROME	21/8
		MARSEILLE	20/8	AMSTERDAM	18/9	DUBLIN	15/6	MADRID	21/8	SAN FRANC.	16/8
FRANCE		NANCY	22/5	ATHÈNES	17/10	FRANCFORT	23/5	MARRAKECH	25/12	SANTIAGO	13/10
		NANTES	20/11	BANGKOK	40/29	GENÈVE	21/7	MEXICO	28/15	SÉVILLE	28/12
AJACCIO	18/6	NICE	19/12	BARCELONE	18/10	HANOÏ	32/22	MILAN	23/4	ST-PÉTERS.	8/6
BIARRITZ	24/16	PARIS	23/12	BELGRADE	19/6	HELSINKI	16/4	MONTRÉAL	12/5	STOCKHOLM	17/8
BORDEAUX	24/11	PAU	25/8	BERLIN	23/9	HONGKONG	25/17	MOSCOU	10/4	SYDNEY	22/9
BOURGES	23/7	PERPIGNAN	22/10	BOMBAY	33/25	ISTANBUL	—/—	MUNICH	20/2	TENERIFE	24/17
BREST	16/9	POINTE-À-PIT.	27/21	BRASILIA	25/18	JAKARTA	27/23	NAIROBI	24/16	TOKYO	15/7
CAEN	19/10	RENNES	20/13	BRUXELLES	21/11	JÉRUSALEM	—/—	NEW DELHI	35/22	TUNIS	20/8
CHERBOURG	16/7	ST-DENIS-RÉUNION	28/23	BUCAREST	16/8	KIEV	16/8	NEW YORK	17/9	VARSOVIE	20/1
CLERMONT-F.	24/9	ST-ÉTIENNE	23/10	BUDAPEST	22/8	KINSHASA	33/22	PALMA DE M.	22/10	VENISE	21/9
DIJON	22/5	STRASBOURG	23/6	BUENOS AIRES	16/10	LE CAIRE	26/15	PÉKIN	17/8	VIENNE	21/3
FORT-DE-FR.	30/20	TOULOUSE	21/11	CARACAS	—/—	LIMA	24/18	PRAGUE	21/5		



Situation le 20 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 22 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Devant le pays

LE PROJET de Constitution voté par la majorité socialiste et communiste est désormais soumis au pays lui-même. Quel que soit son verdict le 5 mai, le devoir de tous les partis, de tous les Français, sera de s'incliner devant lui. Nous souhaitons ardemment qu'au cours de la campagne, qui est déjà ouverte, personne n'oublie les nobles paroles prononcées hier par le président Félix Gouin à la tribune de l'Assemblée : maintenir l'esprit de la Résistance qui nous a donné la joie indicible de la victoire, maintenir l'amitié française.

On a parlé de deux blocs antagonistes. C'est un mot que nous n'aimons guère quand il s'agit de nos divisions intérieures. Mieux vaudrait se borner à dire que s'affrontent deux conceptions de la démocratie et de la République. Cela est grave sans doute, mais il n'est pas interdit d'espérer qu'un jour viendra où une synthèse, que beaucoup de bons esprits ont déjà réalisée en eux-mêmes, pourra s'établir entre les légitimes aspirations des masses et le libéralisme des institutions.

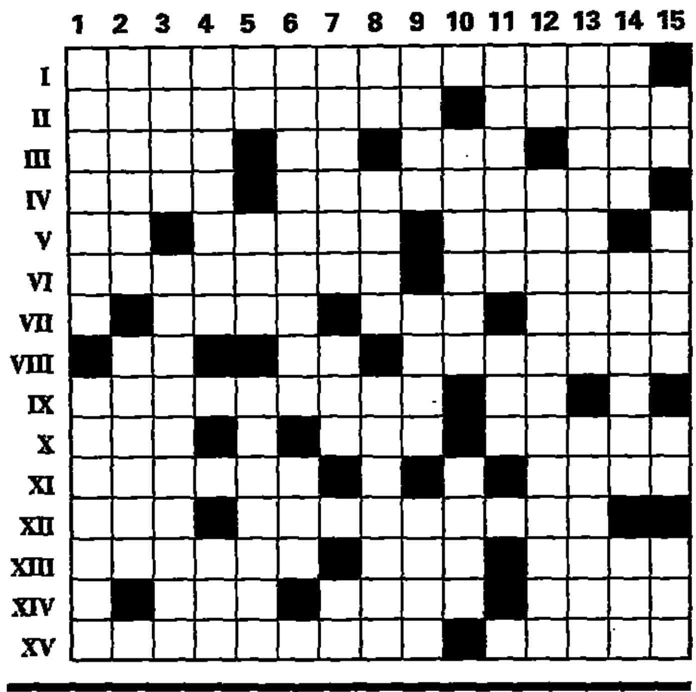
Quelle que soit la décision du pays, la sagesse consistera, pour les partis, à tenter cette conciliation, à la réaliser légalement, pacifiquement, nous voudrions pouvoir ajouter fraternellement, avec les mêmes sentiments qui animaient naguère, en face de l'ennemi, la France de la Résistance sans distinction d'origine et d'opinion.

L'Assemblée a rendu au chef de cette « insurrection » du patriotisme l'hommage qu'elle lui devait. Quoi qu'il en soit, le nom du général de Gaulle doit rester au-dessus et en dehors de nos luttes politiques. Nul n'a le droit de l'utiliser pour des fins partisanes, personne n'a le droit de l'invoquer pour son intérêt propre, aucun parti, aucun bloc de partis, n'a le droit de s'en servir pour sa propagande particulière.

Rémy Roure
(21-22 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6805



HORIZONTALEMENT

I. Troubles de la circulation. – II. A plus de deux yeux. Mot pour indiquer qu'il ne faut pas s'étendre. – III. Mal reçue. Note. Bande de geishas. Elément de poulie. – IV. Dans le Gard. Leur reine est très cultivée. – V. Adverbe. Endroits où il peut y avoir des cris. Parfois suivi du tout. – VI. Comme la patte, quand on arrose. Devenus incapables de réfléchir. – VII. Qui semble très satisfait. Réponse à une question difficile. Un projet chimérique. – VIII. Bat la figure. Préposition. Faire du repassage. – IX. Où il n'y a plus de moutons. Conjonction. – X. Sans valeur. Démonstratif. Plat en Suisse. – XI. On en joue en filant. Qui fait partie de l'effectif. – XII. D'un auxiliaire. Enlevait du poids. – XIII. Moins solides quand elles sont en fonte. Rivière. Reste froid en été. – XIV. Monnaie étrangère. Fil de Vers. Possessif. – XV. Fâcheusement diminué. Père de famille nombreuse.

VERTICALEMENT

1. Opération pouvant exiger de la monnaie. Quand on dit qu'il n'y en a plus, c'est parce qu'ils sont en avance. – 2. Prendre des formes. C'est aujourd'hui la Pouille. – 3. Vapeur. Donnée pour qu'on n'ait pas de peine. – 4. Un groupe de tragédies. Volonté. – 5. Traditions. Fonça. Mesurées comme le charme. – 6. Des gens qui ont de la « classe ». Tamis. – 7. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. Pas aimable. En Suisse. – 8. A la mode. Un bon orateur. Souvent prise dans les bras. – 9. Nom de pays. Vieilles vaches. Donne de la force. – 10. Ne se chaussait pas dans les pointures « fillette ». Fleuve côtier. – 11. Se brise quand il y a un grand refroidissement. Va ventre à terre. – 12. Demi-pigeon. N'utilisait jamais le bleu. – 13. Présents pour les fêtes. Mène une vie de chien. – 14. Qui sont bien rentrées. N'est pas fleur bleue. A deux côtés. – 15. Abréviation. Chef de tribu. Pronom. Un point de départ.

SOLUTION DU N° 6804

HORIZONTALEMENT

I. Ascenseur. – II. Martienne. – III. Elée. Inès. – IV. Rimions. – V. Ivens. Id. – VI. Cautionne. – VII. Aisée. Inn. – VIII. Ire. Ragot. – IX. Ness. Rémi. – X. Es. Alarme. – XI. Ecus. El.

VERTICALEMENT

1. Américaines. – 2. Salivaires. – 3. Crémeuses. – 4. Eteinte. Sac. – 5. Ni. Osier. Lu. – 6. Sein. Aras. – 7. Enns. Niger. – 8. Une. Innommé. – 9. Résidentiel.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1995

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La quasi-totalité des vols transatlantiques des deux premières compagnies américaines, American Airlines et United Airlines, seront entièrement non fumeurs dès début juin. Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), une majorité de passagers (68 %) est favorable à une interdiction de fumer sur tous les vols. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** L'aviation civile chinoise vient d'imposer de nouvelles règles aux compagnies aériennes du pays visant à améliorer la qualité des services rendus aux passagers en matière d'information ou d'hébergement dans l'aéroport lorsque les vols ont du retard ou sont annulés. – *(AP.)*

■ **POLOGNE.** Une liaison aérienne entre Gdansk et Dresde vient d'être inaugurée par la compagnie allemande Augsburg Airways. Gdansk était déjà reliée à Varsovie et à Hambourg par la compagnie polonaise LOT et à Copenhague par la compagnie scandinave SAS. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Lundi 22 avril

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE :** les thermes de Cluny et leurs salles souterraines (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Pierre-Yves Jaslet) ; « La châsse de Nivelles, un trésor gothique » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée du musée (Paris et son histoire).

■ **DE LA PAGODE** à Sainte-Clotilde (60 F), 11 heures, sortie du métro Saint-François-Xavier (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : chefs-d'œuvre de la peinture française du XVII[e] siècle, 11 h 30 ; *La Crucifixion*, de Mantegna, 12 h 30 ; scènes d'intimité en Hollande au XVII[e] siècle, 14 h 30 ; les arts précieux du Moyen Age, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS :** exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, hall d'entrée (Mme Cazes).

■ **LA CONCIERGERIE** et la Sainte-Chapelle (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cluny-La Sorbonne, côté Thermes (Europ explo).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (37 F), 14 h 30, devant le portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

■ **PORT-ROYAL** (65 F), 14 h 30, 123, boulevard du Port-Royal (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 40, porte Dorée, devant le café Les Cascades (Christine Merle).

■ **L'ANCIEN VILLAGE DE VAUGIRARD** (60 F), 15 heures, sortie du métro Vaugirard (Vincent de Langlade).

■ **LE HAMEAU BOILEAU** et l'ancien village d'Auteuil (50 F), 15 heures, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (Tourisme culturel).

Mardi 23 avril

■ **DU BUISSON SAINT-LOUIS** au Bas-Belleville (60 F), 11 heures, sortie du métro Goncourt, devant la boutique de chaussures (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition Dürer, 11 h 30 (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Odyssée) ; 11 h 40 (50 F + prix d'entrée), entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet) ; 15 heures (37 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Monuments historiques).

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (50 F + prix d'entrée), 13 heures, sortie du métro Bastille, côté rue de la Roquette (Paris et son histoire).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS,** 14 heures (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Institut culturel de Paris) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Mme Cazes).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** la demeure parisienne au XVIII[e] siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI :** exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Christine Merle).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE RODIN** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 77, rue de Varenne (Découvrir Paris).

■ **L'ORATOIRE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DU TEMPLE :** Templiers et rois maudits (55 F), 14 h 40, sortie du métro Temple (Art et Histoire).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et son quartier (60 F), 15 heures, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Vincent de Langlade).

■ **LES INVALIDES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

■ **LA SORBONNE** (65 F), 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Pierre-Yves Jaslet).

ART Après quatre ans de fermeture et d'importants travaux, qui ont coûté 12 millions de francs, le Musée Jacquemart-André, à Paris, a rouvert ses portes au public. ● LA RÉNOVATION menée sous l'égide de Nicolas Sainte-Fare Garnot, le conservateur nommé en 1992 après un scandale financier qui avait conduit à la fermeture, remet en valeur d'étonnantes collections. Certains n'hésitent pas à comparer à la Frick Collection de New York ces richesses dont une partie se trouvait dans des réserves inaccessibles. ● CES CHEFS-D'ŒUVRE ont été réunis au XIXe siècle par Edouard André et Nélie Jacquemart, deux amateurs fortunés qui ont su acheter des tableaux du quattrocento italien, des classiques flamands et français... ● LE DÉCOR voulu par ses fondateurs, mélange éclectique au « goût Rothschild » de la fin du XIXe siècle, est lui aussi restitué.

Le Musée Jacquemart-André, rénové, vient de rouvrir ses portes

D'exceptionnelles collections de peintures et de sculptures, réunies par un couple d'amateurs fortunés du XIXe siècle, sortaient rarement de leurs réserves. Après d'importants travaux, elles redeviennent enfin accessibles au public

LES TENTURES ont été retissées, les boiseries rafraîchies, mais surtout la quasi-totalité des collections réunies par Edouard André et Nélie Jacquemart sont présentées au public. Depuis plus d'un quart de siècle, le musée, propriété de l'Institut, n'était qu'entrouvert. Les prédécesseurs de Nicolas Sainte-Fare Garnot, conservateur depuis 1992, l'avaient peu à peu transformé en lieu d'expositions temporaires. En 1991, un scandale financier mis au jour par la Cour des comptes l'avait fait fermer.

La rénovation a coûté 12 millions de francs. Elle permet la remise en place des collections, dont une bonne partie se trouvait dans des réserves inaccessibles, la transformation du logement du conservateur en espace pour des expositions temporaires et l'ouverture au public des anciens appartements privés d'Edouard et Nélie Jacquemart.

Après une jeunesse dorée sous le Second Empire, Edouard André, héritier d'une lignée de banquiers protestants, s'est très tôt initié aux beaux-arts. Il achète d'abord les classiques du XIXe siècle, Ingres et Delacroix, mais aussi des orientalistes et des paysagistes de l'école de Barbizon. Sa fortune lui permet aussi d'acquérir les peintres hollandais du XVIIe siècle, alors à la mode, et les artistes français du XVIIIe siècle, *que l'on redécouvre* dans le sillage des Goncourt.

Ces derniers ne sont pas tendres avec les Jacquemart. Dans leur *Journal*, le premier est qualifié de *« bellâtre matiné de bêta »* et la seconde, aperçue à la table du duc d'Aumale, est décrite comme *« une petite créature ratatinée qui, dans son amazone et son chapeau de cheval, a l'air d'un de ces singes au chapeau pointu que je vais voir »*. Quant à leur demeure, visitée le jour de son inauguration, elle est présentée comme grande bâtisse pompeuse et vide. Vide, effectivement, car construit en 1875 par Henri Parent, l'architecte à la mode dans la plaine Monceau, l'hôtel particulier a dès le départ une vocation muséale.

Président de l'Union centrale des *arts appliqués à l'industrie* (l'ancêtre de nos Arts décoratifs), Edouard André avait acheté une revue, *La Gazette des beaux-arts*, pour défendre ses idées esthétiques, et bataillé pour créer un musée où tous les arts seront traités sans hiérarchie. Son projet se heurte à des difficultés matérielles. Qu'à cela ne tienne : sa demeure sera la vitrine du futur musée. Les trois premières pièces de son hôtel sont d'ailleurs une sorte de manifeste : la première est consacrée à la peinture (Chardin, Boucher), la seconde à la sculpture (Coysevox, Lemoine) associée à la menuiserie (les boiseries), et la troisième aux textiles (tapisseries de Beauvais). Mais il n'échappe pas non plus à son temps : le décor du boulevard *Haussmann emprunte beaucoup* à ce qu'on a appelé le « goût Rothschild » : couleurs vives, lumière naturelle, plantes vertes, éclectisme des objets d'art (lampe de mosquée du XIVe siècle, brûle-parfum chinois, émaux limousins), meubles du XVIIIe siècle français alliés à un confort anglo-saxon.

Son mariage en 1881 avec Nélie Jacquemart, elle-même peintre, va élargir l'horizon esthétique d'Edouard. En particulier du côté de l'Italie. Elle initie son mari aux artistes toscans et vénitiens de la Renaissance. Ses choix se portent aussi sur des peintures (en particulier celle du quattrocento à caractère religieux : *La Bannière*, de Pietro Ambrogio, *La Vierge à l'enfant*, de Botticelli), des sculptures (marbre de Francesco de Laurana, terre cuite émaillée de Luca Della Robbia), des objets d'art et des meubles.

SÛRETÉ DE GOÛT

Elle s'entoure d'un « comité des sages » pour ses acquisitions (Bode du musée de Berlin, Courajod du Louvre), mais son goût semble sûr : une anonyme et monumentale *Vierge à l'enfant* achetée par Nélie Jacquemart sera attribuée, un siècle plus tard, avec certitude à Giovanni Bellini. Aujourd'hui, ces chefs-d'oeuvre – jamais mot n'aura été moins galvaudé – sont présentés dans une atmosphère de chapelle un peu compassée.

Après la mort de son mari (en 1890), la *« peintresse »*, comme la *nomme méchamment Edmond de* Goncourt, tient l'hôtel d'une poigne de fer, négocie âprement avec ses *« fournisseurs »*, achète des antiques en Italie et ramène quelques souvenirs d'Egypte. Tous de qualité. C'est elle qui arrachera à la villa vénitienne de Cantarini la grande fresque de Tiepolo, mais aussi deux plafonds – récemment identifiés – du même artiste, qu'elle placera dans son hôtel. Depuis la mort de Nélie en 1912, quelques rares pièces sont venues enrichir la collection. De toutes les manières, le musée n'aurait certainement pas les moyens de s'offrir un Carpaccio ou un Mantegna si par hasard il s'en présentait sur le marché.

Une chose, néanmoins, reste étrange chez ces esthètes ouverts à tous les arts sans hiérarchie, c'est le refus d'acquérir non seulement des oeuvres contemporaines mais encore du XIXe siècle – Edouard André s'est débarrassé de sa première collection. Les deux seuls tableaux de cette période sont les portraits des deux propriétaires : Edouard, en uniforme de lieutenant des guides, est peint par Winterhalter, d'un pinceau mondain ; l'autre, celui de Nélie, aussi médiocre, est réalisé par Hébert. Deux tableaux qui détonnent ici.

Emmanuel de Roux

★ Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann, 75008 Paris. Tél. (1)-42-89-04-91. Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h. Prix 45 F (scolaires et étudiants, 30 F).

Rubens, Rembrandt, Tiepolo...

La liste des artistes qui figurent au catalogue du Musée Jacquemart-André est impressionnante : Rubens, Ruysdael, Frans Hals, Reynolds, pour les écoles du Nord ; Philippe de Champaigne, Boucher, Fragonard, Chardin, Robert, Prud'hon, David pour la France, Uccello, le Perugin, Botticelli, Carpaccio... pour l'Italie.

La qualité des œuvres surtout est étonnante. Presque toutes sont de première importance, depuis les *Pèlerins d'Emmaüs*, de Rembrandt, au rare Van Dyck mythologique *(Le temps coupe les ailes de l'amour)*, depuis les deux grandes *Allégories* de Chardin ou le formidable *Portrait d'Antoine-François de Nantes* jusqu'à l'exceptionnelle série italienne. Celle-ci comprend entre autres le *Saint Georges terrassant le dragon*, d'Uccello – une des trois œuvres de l'artiste se trouvant en France –, la rarissime *Ambassade d'Hippolyte, reine des Amazones*, de Carpaccio, un impitoyable *Ecce Homo*, de Mantegna, et une immense fresque de Tiepolo venue de la villa Contarini.

DANS LES GALERIES

BERNARD PIFFARETTI

Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, 75004 Paris ; tél. : 42-77-32-31. Jusqu'au 24 avril.

Il y a un système Piffaretti, que l'artiste a mis au point au début des années 80. La toile est divisée en deux par un trait vertical. Sur l'une des moitiés est alors peinte une composition de signes abstraits colorés, tantôt géométriques, tantôt plus gestuels. Ce sont des bandes sinueuses, des cercles, des taches, de grands coups de brosse, toute une mémoire qui récapitule Francis et Richter, le suprématisme et Support-Surface, le *all-over* expressionniste et le souvenir de Paul Klee. Quand ce demi-tableau est achevé, Piffaretti le recopie sur la moitié restée vide. La reprise, nécessairement imparfaite, produit des différences minimes. La répétition ôte à la composition toute expressivité, pour la réduire à un jeu de lignes *et de couleurs dans un espace blanc. Le dédoublement interdit toute in*terprétation autre que conceptuelle : c'est là de la peinture qui s'attache à montrer la peinture en train de se faire et de se défaire. Certaines compositions ne sont dénuées ni d'élégance ni d'agrément. Mais il serait temps de casser ce système vainement contraignant. *Ph. D.*

La remuante audace de Soul Coughing

BOURGES
de notre envoyé spécial

Au Grand Théâtre de la Maison de la culture de Bourges, on écoute Lloyd Cole sans déplaisir. Avec un ton précieux qui fait encore se pâmer quelques demoiselles, cet Ecossais légèrement joufflu mais au regard ténébreux délivre soigneusement ses chansons léchées. Son dernier album, *Love Story*, a retrouvé une finesse qui l'avait fui ces dernières années. Sa prestation pourtant paraît statique, fade et conventionnelle, comparée à la remuante audace de Soul Coughing.

PRINTEMPS *DE BOURGES*

Jeudi 18 avril, sur cette même scène, le quatuor new-yorkais a précédé le crooner de Glasgow et impressionné le public du Printemps de Bourges. En décembre 1994, il s'était déjà révélé à celui des Transmusicales de Rennes, au moment de la sortie de *Ruby Vroom*, premier album inclassable.

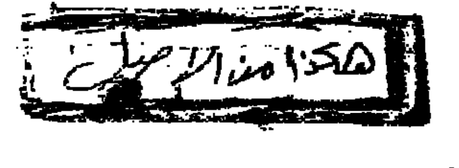
L'alchimie du groupe n'a pas depuis fondamentalement changé. Yuval Gabay à la batterie et le contrebassiste Sebastian Steinberg combinent souplesse et *rigueur métronomique*. M. Doughty, grand blond à l'accent de Brooklyn, rappe et gesticule sur un groove cubiste qui doit autant à la sensualité des musiques de rue qu'à la liberté de la poésie beatnick. En français dans le texte, il demande *« où est la pamplemousse ? »*. Parfois, il empoigne une guitare et gratte quelques accords convulsifs. A sa droite, le clavier Mark De Gli Anthoni, produit de l'avant-garde de la Big Apple et collaborateur occasionnel de John Zorn, distille des échantillons d'une envoûtante étrangeté. Très éloigné de l'utilisation que peuvent en faire les DJ, son jeu de *samplers* marie intelligence conceptuelle et l'instinct du jazzman.

ATMOSPHÈRE PARANOÏAQUE

Cris d'oiseau, porte grinçante, conversations téléphoniques habillent ainsi par touche d'inquiétantes mélodies. Souvent leur musique semble respirer l'atmosphère paranoïaque de leur ville. Ce n'est pas un *hasard si les producteurs du feuilleton X File ont* demandé à Soul Coughing d'enregistrer, à l'instar de R. E. M., Brian Eno ou William Burroughs, un titre inspiré par cette nouvelle série brook/lin-culte consacrée aux phénomènes paranormaux et au pouvoir occulte du gouvernement américain.

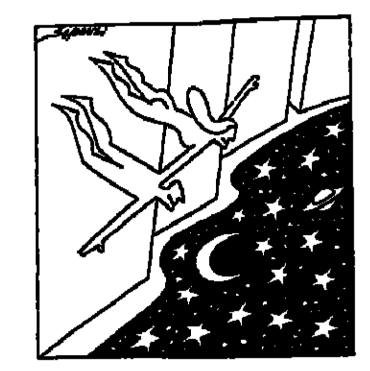
A Bourges, en avant-première, le public a eu droit à six morceaux tirés d'un album, *Irresistible Bliss*, qui sortira en mai. Méticuleusement construites et épurées, ces chansons du « toussotement de l'âme » (Soul Coughing), plus lentes et noires que sur leur premier opus, composeront ce que M. Doughty appelle un *« fucked up love album »*. Bien loin de l'« histoire d'amour » gentiment douce-amère de Lloyd Cole.

Stéphane Davet



L'aventure de la photographie contemporaine

La Maison européenne expose une partie de ses collections



LA TOUTE NOUVELLE Maison européenne de la photographie, installée dans un bel hôtel particulier du Marais à Paris (*Le Monde* du 23 février), propose sa première grande exposition, réalisée à partir de ses collections, riches de 12 000 images de 1955 à aujourd'hui. Jean-Luc Monterosso, le maître des lieux, a dégagé toutes les salles, des caves au grenier, pour développer un parcours qui mène de Robert Frank à Cindy Sherman. Cette « Aventure contemporaine » met en avant une soixantaine d'auteurs – Klein, Clark, Winogrand, Giacomelli, Plossu, Rainer, Gibson, Krims, Meatyard, Araki, Avedon, Ray-Jones, Parr, Goldin, Coplans, Journiac, Ristelhueber, Depardon, Robert Adams, Baltz, Serrano, Witkin... On retrouve pour chacun une série marquante. Le parcours entend également raconter l'éclatement de la photographie contemporaine et l'apparition de multiples directions : l'autobiographie, la fiction narrative, le reportage social, le paysage, le corps, la matière...

★ Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 16 juin.

UNE SOIRÉE À PARIS

Souraya Baghdadi
Dans le cadre de « Liban 96 », Souraya Baghdadi, chorégraphe libanaise installée à Paris depuis plusieurs années, monte pour la première fois un spectacle de danse. Elle donne ici sa vision de l'Orient dans une création intitulée *Sihr wa Safar (Magie et voyage)*, avec des musiques traditionnelles (Musiciens du Nil). Spectacle où une femme, des femmes, par le voyage, le dépaysement, par le recours à des danses tribales ou traditionnelles, cherchent à exorciser leur mal-être.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide ou Notre-Dame-des-Champs. 19 heures, le 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Meiway et le Zo Gang
Fortement influencé par le *soukouss* zaïrois, l'Ivoirien Meiway a inventé le *zoblazo*, rythme tonique plébiscité à Abidjan et dans toutes les boîtes africaines. Il attire dans ses concerts des bataillons de femmes qui ondulent de la hanche et agitent leur mouchoir. D'un intérêt très relatif en disque, la musique de cet « ambianceur » rusé gagne à être consommée sur le vif.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Michel Dalberto (piano), Quatuor Vogler.
Avec les Hagen, les Vogler sont le quatuor du moment le plus pur stylistiquement, le plus homogène techniquement. Michel Dalberto, lorsqu'il est inspiré, peut transformer la glace en feu. Quatuor apollinien, pianiste apollinien : la rencontre risque d'être de haut vol. Haydn : *Quatuor à cordes no 74 « Le Cavalier »*. Schumann : *Quintette pour piano et cordes op. 44.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 21. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Daniel Goyone Quartet
Dans le cadre d'une « carte blanche » d'Isabelle Dhordain (animatrice sur France-Inter), le Vingtième Théâtre accueille les mélodies douces et rêveuses du pianiste Daniel Goyone. Sur des rythmes rapportés de voyages en Amérique du Sud ou en Asie et avec un goût pour les mélanges soignés, Daniel Goyone sait s'entourer : Marc Bertaux (contrebasse), Daniel Mille (accordéon), Laurent Dehors (clarinette).
Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris 20e. Mo Ménilmontant. 20 h 30, le 20. Tél. : 43-66-01-13. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

MARY REILLY (*)
Film britannique de Stephen Frears, avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close (1 h 48).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

MONDO
Film français de Tony Gatlif, avec Ovidiu Balan, Pierrette Fesch, Philippe Petit, Schahla Aalam, Jerry Smith, Maurice Maurin (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT SUBITE (*)
Film américain de Peter Hyams, avec Jean-Claude Van Damme, Powers Boothe, Raymond J. Barry, Whittni Wright, Ross Malinger, Dorian Harewood (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PROFESSEUR HOLLAND
Film américain de Stephen Herek, avec Richard Dreyfuss, Glenne Headly, Jay Thomas, W.H. Macy, Alicia Witt, Jean Louisa Kelly (2 h 20).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e ; Bretagne, dolby, 6e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SAFE
Film américain de Todd Haynes, avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SH'CHUR
Film israélien de Shmuel Hasfari, avec Hana Azoulay Hasfari, Orly Ben Garti, Ronit Alkabetz, Gila Almagor, Amos Lavie, Ya'akov Cohen (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

WHEN NIGHT IS FALLING
Film canadien de Patricia Rozema, avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henry Czerny, Don McKellar (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

À FLEUR DE PEAU (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10).
L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Gobelins, 13e.
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; v.f. : Rex, 2e ; UGC Triomphe, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
CASINO (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
CHAMANE (Fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE CŒUR FANTÔME (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE COMPLEXE DE TOULON (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

COPYCAT (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Bretagne, 6e (rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10).
COÛTE QUE COÛTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DÉSIRÉ (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (res. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
L'ÉDUCATRICE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
ENFANTS DE SALAUD (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; UGC Convention, 15e.
LA FEMME DU PORT (**) (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FUNNY BONES (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
GET SHORTY (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10).
GUILTRIP (Ir., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
HEAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Triomphe, 8e.
LA MADRE MUERTA (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE MONTREUR D'OMBRES (Gr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
NICO ICON (All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NIXON (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
NOS ANNÉES SAUVAGES (H., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
OTHELLO (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
PAR-DELÀ LES NUAGES (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SMOKE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE TEMPS DE L'AMOUR (Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
TOY STORY (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
UN DIVAN À NEW YORK (Fr.-Bel., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Opéra, 9e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
VALSE AU BORD DE LA PETCHORA (géorgien, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
UN CADEAU DU CIEL (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Film surprise, lun. 21 h.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), UGC Ciné-Cité les Halles, 1er. Ligne de vie, mar. 20 h 30.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). la Prisonnière du désert, dim. 11 h.
CINÉ EN MUSIQUE AU RENARD, Théâtre du Renard, 4e (42-71-46-50). Sept ans de malheur, mar. 19 h.
CINÉ-LIBRE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). L'Avventura, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Captive aux yeux clairs, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉMA AMÉRICAIN CONTEMPORAIN-MARTIN SCORSESE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Mean Streets, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Dernière Tentation du Christ, dim. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; New York, New York, lun. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; Taxi Driver, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CINÉMA DE POCHE, 14-Juillet Beaubourg, 3e. Lettre pour L., sam. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; dim. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; lun. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; mar. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.
CLERMONT-FERRAND 96 (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e. Sélection, mar. 20 h.
FESTIVAL BURLESQUE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Fra Diavolo, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Laurel et Hardy conscrits, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Super Service, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Charlot joue Carmen, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). la Soupe au canard, sam. 14 h 30, 15 h 55, 17 h 20, 18 h 45, 20 h 10, 21 h 50 ; Une nuit à l'Opéra, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 15 ; Panique à l'hôtel, lun. 14 h 15, 15 h 45, 17 h 15, 18 h 45, 20 h 15, 21 h 50 ; Plumes de cheval, mar. 14 h 15, 15 h 45, 17 h 15, 18 h 45, 20 h 15, 21 h 50.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Blanca, lun. 12 h 05.
FRISSONS ANGLAIS (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Smart Alek, sam. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
HOMMAGE A FRIDRIK THOR FRIDRIKSSON (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Baleines blanches, lun. 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h ; Movie Days, sam. 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h, dim. 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h, mar. 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Les Passagers de la nuit, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Femme à abattre, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; High Sierra, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIQUE, Le République, 11e (48-05-51-33). la Sentinelle, lun. 20 h 30.
LOUIS JOUVET, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). la Kermesse héroïque, sam. 12 h 15 ; les Bas-Fonds, dim. 12 h 15 ; Drôle de drame, lun. 12 h 15 ; l'Alibi, mar. 12 h 15.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
NÉO-POLAR (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Sailor et Lula, sam. 16 h 30, 22 h ; le Diable en robe bleue, lun. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Pulp Fiction, dim. 13 h 30, 16 h 15, 21 h 45 ; le Silence des agneaux, mar. 14 h, 16 h 30, 22 h.
PEUPLES NOIRS EN COURTS MÉTRAGES, Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). le Jardin des corps, lun. 22 h ; le Roi, la Vache et le Bananier, lun. 19 h 30, mar. 16 h ; l'Enfant et le Caïman, mar. 16 h 30 ; Un taxi pour Aouzou, mar. 17 h ; Tanun, sam. 22 h ; l'Enfant terrible, dim. 18 h, lun. 16 h ; Manuel Mendive, dim. 18 h 30, lun. 16 h 30 ; le Neveu du peintre, dim. 19 h, lun. 17 h ; le Crapaud chez ses beaux-parents, sam. 16 h 15, dim. 16 h 30, lun. 21 h 30 ; le Pari de Bintou, sam. 16 h 35, dim. 16 h 53, lun. 21 h 50 ; Maral Tanie, sam. 17 h 10, dim. 17 h 25, lun. 22 h 20 ; Birobezo, sam. 17 h 45, mar. 17 h 45 ; Gombélé, sam. 18 h 10, mar. 18 h ; Minka, sam. 18 h 45 ; Il faut que je me soigne, lun. 17 h 45 ; Den Baya, l'amour maternel, lun. 18 h 15 ; Thomas Sankara, lun. 19 h ; Kizingu, l'Afrique en vie, mar. 17 h 45 ; Regards noirs, mar. 19 h ; Tanun, sam. 22 h ; Ker Jo Ouakam, dim. 16 h ; Welekan, le message du baobab, lun. 20 h 45, mar. 17 h 10 ; l'Expérience de Dossou, lun. 15 h 45 ; URSS-Afrique, lun. 16 h ; Blancs gâchés, dim. 22 h ; Denko, lun. 22 h 40 ; Perle noire, lun. 23 h 20 ; Tchiloli, lun. 14 h ; les Artistes de la saison sèche, sam. 16 h 30, lun. 14 h 40 ; Koupela : Far West africain, sam. 17 h, lun. 15 h 15 ; Toumouranke, dim. 16 h, mar. 14 h 45 ; D'un fleuve à l'autre, dim. 17 h 15 ; Prémonition, dim. 18 h 30 ; Toumouranke, mar. 14 h 45 ; Après la pluie, mar. 16 h ; Soirée de clôture, mar. 19 h.
PREMIERE NUIT CINÉ MANGA (v.o.), Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23). Arion, sam. 0 h ; Galaxy Express 999, sam. 2 h ; la Guerre des démons, sam. 4 h 10.
PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES DE GARRI BARDINE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, dim. 14 h 15, mar. 14 h 15.
PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES DE GARRI BARDINE (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, dim. 13 h 30, lun. 13 h 30, mar. 13 h 30.
PSYCHOKILLER (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Petits Meurtres entre amis, sam. 0 h 15.
RÉTROSPECTIVE MATTI PELLONPAA (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Calamari Union, sam. 16 h.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Axiomatic Granularity, mar. 20 h.
SOIRÉES DE L'AURORE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). les Chevaux de feu, mar. 19 h 30 ; Latcho Drom, mar. 21 h 30.
LES TRIOMPHES (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Passion, dim. 11 h, lun. 11 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Droit du plus fort, mar. 19 h 20 ; l'Année des treize lunes, lun. 19 h 20 ; les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 13 h 40 ; Tous les autres s'appellent Alï, dim. 12 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, mar. 21 h 30 ; Alice dans les villes, lun. 13 h 40 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 50 ; les Ailes du désir, dim. 22 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Alain Delon : l'Homme pressé (1976), d'Edouard Molinaro, 16 h 30 ; le Gang (1976), de Jacques Deray, 19 h ; Mort d'un pourri (1977), de Georges Lautner, 21 h.
MARDI
Conférence de Philippe Arnaud, 18 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Essais cinématographiques : France tour détour deux enfants, géographie, (1986), de Jean-Luc Godard, 17 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma turc : Au revoir, étrangère (1991, v.o. s. t. f.), de Tevfik Baser, 14 h 30 ; Frappez la putain (1949, v.o. s. t. f.), de Lufti Omer, 17 h 30 ; l'Agha fauché (1985, v.o. s. t. f.), de Nesli Cölgecen, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma turc : Cœur de verre (1991, v.o. s. t. f.), de Fehmi Yasar, 14 h 30 ; Comment peut-on sauver Asiye ? (1986, v.o. s. t. f.), d'Atif Yilmaz, 17 h 30 ; la Vengeance des serpents (1962, v.o. s. t. f.), de Metin Erksan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Avoir 20 ans : Pierrot le Pou, de Mathieu Kassovitz ; Jit (1991, v.o. s. t. f.), de Michael Raeburn, 14 h 30 ; les Amants du Pont-Neuf (1988-1991), de Léos Carax, 16 h 30 ; les Yeux menteurs du Jour ; Sandrine à Paris (1991), de Solveij Anscaph, 19 h ; le Rap du Sida (1994); de Michel Meyer ; Just Another Girl (1993, v.o. s. t. f.), de Leslie Harris, 21 h.
MARDI
Avoir 20 ans : la Vie parisienne ; 75 centilitres de prière (1993), de Jacques Maillot, 14 h 30 ; Belfast Sarajevo, cessez le feu (1995, v.o. s. t. f.), de Baudouin Koenig ; Photo de classes, de Litsa Boukalika, 16 h 30 ; les Mardis de la SCAM, 19 h ; Rave âge (1991), de J.-P. Vaudon, P. Gelas et F. Delelis ; Hangin'with the Homeboys (1991, v.o. s. t. f.), de Joseph B. Vasquez, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
La Vie de Marianne, de Benoît Jacquot, 15 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 20 AVRIL

TF 1

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Jacques Pradel, Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim, Pierre Bellemare, Carlos, Guy Montagné, Amanda Lear, Vincent Perrot... (120 min). 837682

22.45

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Belle et dangereuse, de Brenton Spencer, avec Corey Haim, Corey Feldman (100 min). 5892556
Une jeune femme très affectée par la mort de sa mère, tuée dans un accident de voiture, vit avec son père, un personnage très énigmatique...

0.25 Formule foot. 35e journée du Championnat de D1.
1.00 Journal, Météo.

1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.30 et 2.35, 3.40, 4.15 TF1 nuit. 1.40 Enquêtes à l'italienne. 2.45 et 5.05 Histoires naturelles. 4.25 *Côté cœur*. 4.50 Musique.

France 2

20.50

LE BÊTISIER DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Spécial bêtisier des bêtises. Avec Thierry Beccaro, Olivier Minne, Laurent Romejko, Denis Vincenti, Maïté, Danièle Gilbert, Fabienne Egal... (150 min). 8822556

23.20

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Magazine présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Arielle Dombasle, Smaïn, Pascal Obispo, Annie Girardot. (80 min). 6337310

0.40 Journal, Météo.
0.55 Voile. Grand prix des multicoques à Brest (60 min). 4563310
1.55 Gymnastique. Championnats du monde à San Juan (Porto Rico) (180 min). 83590469

4.55 Trilogie pour un homme seul. 5.50 Dessin animé.

France 3

20.50

LA BOUGEOTTE
Téléfilm de Jean-Claude Morin, avec Jacques Gamblin (95 min). 153371
Depuis qu'il s'est retiré dans les montagnes où il travaille pour l'Office national des forêts, Pierre a quelque peu perdu le sens des réalités.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. [1/3] L'histoire secrète de la télévision : les géniteurs (65 min). 7303575

23.30 Journal, Météo.
23.55 Musique et compagnie. Sorties d'artistes : *Snake Charmer*, de Teddy Powell ; *Von Wien nach Shangai*, de Charles Loube ; *Poema Tzigano*, de Mario Sasselli. *L'Homme difficile*, de Hugo von Hofmannsthal... (60 min). 1718440

0.55 Dynastie. Table rase. Feuilleton. 1.40 Musique Graffiti. *Polonaises* op. 26 et op. 53, de Chopin, par Lazar Berman, piano (20 min).

Arte

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série [4/6]. La pietà de Lindau (60 min). 4563117

21.45 Métropolis. La culture palestinienne, entre quête d'identité et conscience nationale ; portrait : Raimund Hoghe ; que lisez-vous en ce moment ? ; l'agenda culturel (60 min). 6117643
22.45 Plan séquence. (5 min). 7858858

22.50

MUSIC PLANET
Magazine. Elton John, de Rudi Dolezahl et Hannes Rossacher (90 min). 585933
Le créateur de l'album Goodbye Yellow Brickroad, *fleuron de la pop anglaise, a fini par dissiper son talent de mélodiste dans une surenchère vestimentaire d'un goût douteux. Revenu de tous les excès, il s'est engagé lutte contre le sida.*

0.20 Ascension express. Téléfilm de Nicolas Ribowski, avec Samuel Labarthe (75 min). 3454372
1.35 7e Art bis. Italie. Le Criminel (1993). Allemagne. Flèche en feu (1984) ; Mr. Chocolate Meets Miss Milk (1991) ; Kartons (1987) ; Liebes-Leben (1988). 6524682

2.00 Cartoon Factory. Dessins animés [4/10] (rediff.). 2.30 Not the 9 O'Clock News (rediff.). Série [2/8] (25 min).

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny, Gillian Anderson.
Parole de singe (65 min). 743933
Ombre mortelle (50 min). 6908038
Eve (60 min). 5070339

23.40

L'INSOUTENABLE VÉRITÉ
Téléfilm de Jeremy Kagan (94 min). 8782681
Un homme découvre, peu avant son mariage, que son futur beau-père aurait collaboré avec les nazis pendant la guerre en Roumanie. La version de celui-ci est tout autre : il a été déporté, comme tant d'autres, à Buchenwald et le FBI l'a innocenté dans les années 50...

1.30 Best of Dance. Musique.

2.55 Les Playmates. Documentaire. 3.50 Fanzine. Magazine. 4.45 Broadway Magazine. Magazine. 5.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

BOXE
En direct de la salle Marcel-Cerdan de Levallois. Championnat WBC des poids lourds-légers ; Championnat WBC des poids légers (100 min). 463730

22.10 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

THE MANGLER ■
Film américain de Tobe Hooper avec Robert Englund (1994, 106 min). 8844198

0.45 Muriel ■ Film de P. J. Hogan avec Toni Collette (1994, v. o., 101 min). 8724759
2.30 Les Rolling Stones Stripped. Musique.
3.20 Le Journal du hard.
3.30 Trésors vierges. Film classé X de Frank Thring (1995, 96 min). 8271372
5.05 Le Nez au vent ■ Film de Dominique Guerrier (1995, 91 min). 1476730

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Jacques Lassalle, metteur en scène. 20.45 Fiction. La Visiteuse ou les vendredis de Rose, de Martine Legrand.
22.35 Musique : Opus. Noël Lee, un pianiste américain à Paris.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Entre trois et quatre, de Francis Scott Fitzgerald. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Pas de grisbi pour les nantis (5) ; 1.58, Une mémoire privée d'histoire ; 2.58, Retour sur Chet Baker ; 3.56, De Bagdad à Cordoue : l'odyssée de la philosophie arabe (2) ; 4.25, Voyage au pays des Maures (2) ; 4.52, Palette sonore sur les pas de Greco (2) ; 6.10, Le Gai Savoir : Jacques Ninio.

France-Musique

19.30 Opéra. En direct de l'Opera national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Gary Bertini : Billy Budd, de Britten, Robert Tear (Edward Fairfax Vere), Rodney Gilfry (Billy Budd), Eric Halfvarson (John Claggart).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. La fondation Sacher. Paysage avec Argonautes, cantate pour chœur mixte, contralto solo, récitant et deux quatuors de trombones, de Philippe Hersant, par le Chœur de Radio-France, Quatuor de trombones de France et de Radio-France dir. Guy Reibel (Tribune internationale des compositeurs 1995). - Hommage à Paul Eluard : Œuvres de Devries ; Œuvres de Lipatti, Frize, Hersant.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Igor Stravinsky. Pulcinella, de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Ma mère l'Oye, de Ravel, Barbizet et François, piano à quatre mains ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy, par le New Philharmonia Orchestra, dir. Pierre Boulez ; Œuvres de Stravinsky : Symphonies d'instruments à vent, par le Netherlands Wind Ensemble ; Petrouchka, Béroff, piano ; Œuvres de Poulenc, Milhaud, Stravinsky.

22.30 Da Capo. Œuvres de Brahms, Sibelius. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (RTBF).
20.00 ▶ Vendredi ou la vie sauvage.
21.30 Cinéma francophone.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 N'oubliez pas votre brosse à dents. (France 2 du 23/3/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 De la Terre à la Lune. [3/4] La fièvre monte.
21.25 Iznogoud.
21.50 Histoire et passion. [4/6] Avec Bernard Edeine.
22.50 500 nations. [1/8] Wounded Knee : la fin d'une époque.
23.40 Musique en tubes.
0.35 Wilfred Burchett, d'Hiroshima à Hanoï (65 min).

Paris Première
20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Danse sportive.
22.35 Paris dernière.
23.30 Le court en dit long.
0.25 Top - Flop.
0.50 Musique : The Line, the Cross and the Curve. De Kate Bush (45 min).

France Supervision
20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.25 Entracte.
20.30 Concert : La Passion selon Saint Jean. (110 min). 20509730
22.20 Voile.
22.35 Cap'tain Café. Invité : Lokua Kanza.
23.35 Les Grands Courants de l'art italien. Raphaël.
0.15 Badminton (90 min).

Ciné Cinéfil
20.40 Le Club. Invitée : Janet Leigh.
21.55 Côté cour, côté jardin. [1/2].
23.00 La Tour des ambitieux ■ ■ Film de Robert Wise (1954, N., v.o., 100 min) 48243579
0.40 L'Accroche-cœur ■ Film de Sacha Guitry et Pierre Caron (1938, N., 85 min) 84441624

Ciné Cinémas
20.30 Maria des Eaux Vives. Téléfilm franco-canadien de Robert Mazoyer [1/4] (1992, 105 min) 4343943
22.15 Dansons les claquettes. D'André Halimi.
23.10 Suture ■ Film de David Siegel et Scott Mac Gehee (1993, N., v.o., 95 min) 14238925
0.45 Jezabel. Téléfilm classé X (85 min) 67049334

Série Club
20.45 Commissaire Flemming. A l'ombre des oliviers.
22.15 Les Têtes brûlées. Le prisonnier.
23.00 L'Age de cristal.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy
21.00 Earth Two. Les leçons de la vie.
21.50 Le Frelon vert. Meurtre à distance.
22.10 Chronique du chrome.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le dressage des parents.
22.45 T'as pas une idée ? Invitée : Simone Veil.
23.30 Motor Trend.
23.55 Seinfeld. La centième (55 min).

Eurosport
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A : 28e journée : PSG-Dijon (95 min). 3103488
21.30 Stock car. En direct. Super stock car indoor 1996 au POPB (120 min). 846488
23.30 Boxe.
0.30 Motocyclisme. (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR
0.05 Carrie au bal du diable. Film de Brian De Palma (1976, 95 min). Avec Sissy Spacek. *Fantastique.*

DIMANCHE 21 AVRIL

TF 1
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Mise à prix. Série.
14.15 Arabesque. Un regrettable malentendu. Série.
15.10 Le Rebelle. Peine de cœur. Série.
15.55 Les Dessous de Palm Beach. Le prix de l'amour. Série.
16.50 Disney Parade.
17.55 Des millions de copains.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture ; Philippe Noiret (60 min). 1888
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

JEUX DE GUERRE
Film américain de Phillip Noyce (1992, 130 min). 500889
Médiocre film d'espionnage, adapté de Tom Clancy, qui véhicule une idéologie sécuritaire et caricature le conflit anglo-irlandais.

22.55 Ciné dimanche.

23.05

LES CHARLOTS CONTRE DRACULA
Film français de Jean-Pierre Desagnat avec les Charlots, Amélie Prévost (1980, 90 min). 6801063
Trois jeunes gens défendent une femme que Dracula a fait enlever. Ce n'est pas une parodie mais une fantaisie sur un scénario abracadabrant.

0.35 Journal, Météo.

0.50 Symphonie n° 9, de Beethoven. Concert enregistré à Leipzig. 2.00 et 3.00, 4.05, 4.35 TF1 nuit. 2.10 La Pirogue. 3.10 et 5.00 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2
12.50 Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin. Avec Dick Rivers.
15.10 Cousteau. La tragédie des saumons rouges (55 min). 8476518
16.05 Dimanche Martin. Avec Serge Lama.
17.50 et 4.55 Stade 2. Football ; Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège ; La Flèche wallonne ; Moteurs : Grand Prix du Japon ; Disciplines olympiques : finale de la Coupe du monde d'équitation ; Marathon de Paris ; Basket-ball.
18.45 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, Météo.

20.50

DANSE AVEC LES LOUPS ■ ■ ■
Film américain de Kevin Costner (1990, 180 min). 91625421
En pleine guerre de Sécession, un lieutenant obtient d'être affecté à un poste avancé le long de la frontière indienne. Western flamboyant dont la mise en scène renouvelle les visions de la guerre de Sécession. Une belle réussite de Kevin Costner.

23.50 Musiques au cœur. Concert. Thomas Hampson, baryton. Extraits de son récital donné le 15 mars au Théâtre du Châtelet à l'occasion du dixième anniversaire de la bibliothèque Gustave-Mahler ; Florilège de nombreux récitals et operas. (75 min). 2990699
Baryton vedette de la nouvelle génération Thomas Hampson est l'invité d'Eve Ruggieri.
1.05 Journal, Météo.

1.20 Le fond du problème. 3.05 Urti. Initiation à la vidéo. 3.35 Stratégie du silence. 4.40 Délirenlair. 5.45 Dessin animé.

France 3
11.55 Flash d'information.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires.
14.05 New York District. Force virile. Série.
15.00 Sport dimanche. 15.05, Tiercé, en direct de Longchamp ; 15.25, Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège ; 17.25, Gymnastique : Championnats du monde en individuel.
17.55 Lignes de mire.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs.
20.10 Benny Hill. Divertissement.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. La tentative (65 min). 310889

21.55 Un cas pour deux. Série. Mort suspecte, de Frank Strecker (60 min).
22.55 Dimanche soir.
23.40 Journal, Météo.

0.05

LA SYMPHONIE FANTASTIQUE ■ ■
Film français de Christian-Jaque (1941, N., 95 min). 9924421
Belle reconstitution historique autour de Berlioz. Mise en scène enfiévrée de Christian-Jaque, parfois à l'image des délires du compositeur, avec jeu assorti de Jean-Louis Barrault. L'exécution musicale de La Symphonie fantastique *et du* Requiem *est de premier ordre.*

1.40 Dynastie. Virginie. Feuilleton. 2.25 Musique Graffiti. Concert lyrique. *Liederkreis*, de Schumann, par Nathalie Stutzmann, soprano, Catherine Collard, piano (15 min).

La Cinquième
12.00 Les Vampires. 13.00 Fenêtre sur court. 13.30 Détours de France. Les troglodytes. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Olivier Martinez. 15.00 Teva. Pierres sacrées du Sri Lanka. 16.00 Le Comte de Monte-Cristo [5/6] Feuilleton. 17.00 Le Sens de l'Histoire. Hommage à Marcel Bleustein-Blanchet. 18.30 Va savoir. Le saumon sous haute surveillance.

Arte
19.00 Cartoon Factory. Dessins animés [5/10]. Ocean Hop (1927) ; The Shanty Where Santa Clauss Lives (1933) ; Merry Kittens (1935) ; Felix the Cat and the Goose That Laid the Golden Egg (1936).
19.30 Maestro. Magazine. Riccardo Muti dirige la Pathétique de Tchaïkovski. Avec l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise. Enregistré en avril 1995 (60 min). 1957
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES SECTES, POUVOIR ET MANIPULATION [2/2]
proposée par Ute Casper.

20.46 Le Petit Peuple. Téléfilm [2/2] de Cinzia Torrini (84 min). 100810529
De retour chez lui après son intrusion dans la secte du « Petit Peuple », Oscar découvre que Jan et sa compagne ont disparu.
22.10 Débat. Les sectes : comment en sortir ? (30 min). 289191
22.40 Tous adeptes. Documentaire (55 min). 5896247
En comparant les structures et le fonctionnement des sectes et ceux des sociétés occidentales, les auteurs de ce documentaire constatent que le sectarisme n'est pas toujours l'apanage des sectes.
23.35 Religion ou secte : les Témoins de Jéhovah. Documentaire (25 min). 7499976
0.00 Le Porte-voix de Dieu. Documentaire. Uriella et Fiat Lux, de Felix Kuballa (55 min). 41179
0.55 Bibliographie.

1.05 Métropolis. La culture palestinienne, entre quête d'identité et conscience nationale ; portrait : Raimund Hoghe ; que lisez-vous en ce moment ? ; l'agenda culturel (rediff.). 2.05 Les Maîtres, les moutons et les placements célestes. Documentaire de Martin Blachmann (rediff., 50 min).

M 6
12.55 Pour l'amour d'un homme. Téléfilm de John Patterson (178 min). 17146421
16.05 et 1.05 Motocyclisme. Grand Prix du Japon.
17.10 Cherche famille désespérément. Téléfilm de François Luciani (85 min) 3378421
19.00 Mission impossible, vingt ans après. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. L'enquête : du pétrole jusqu'à quand ? La prochaine éruption du Vésuve. L'enfant, le psychologue et le Meccano. etc.
20.35 et 1.00 Sport 6.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine de Patrick de Carolis. Reportages : Lady Di, une femme en or. Vivre sans douleur. Paroles de légionnaires (120 min). 954841

22.45 et 5.30 Culture pub. Les J. O. d'Atlanta (40 min). 9868808

23.25

SECRET CHARNEL
Téléfilm de Cédric Sundstrom, 87 min). 7461773
Trois sœurs jumelles vivent, sous la tutelle de leur oncle, dans une ancienne plantation de bananes au cœur de la brousse. Un jour, un homme qui enquête sur la disparition de son frère, tombe en panne de voiture à proximité de la propriété et est invité à y séjourner le temps de la réparation.

2.30 Best of 100% nouveaux. Musique. 3.40 Top model, oh, là là ! Documentaire. 4.35 La Falaise du diable. Documentaire. 5.55 Boulevard des clips. Musique.

Canal +
12.25 Flash d'information.
12.30 24 heures. Quand la télé dérape (60 min). 15841
13.30 La Semaine de Moustic.
14.05 Panique au Plazza. Pièce de Ray Cooney, mise en scène de Pierre Mondy (140 min). 2861889
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.20 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
18.00 Les Ripoux. Film de Claude Zidi (1984, 103 min). 983518
▶ En clair jusqu'a 20.30
19.40 Flash d'information.
19.50 Ça cartoon. L'Ex-roi des animaux (1942) ; Jerry et l'ennemi bien-aimé (1943).

20.30

RIABA, MA POULE ■
Film russe d'Andreï Konchalovsky avec Inna Tchourikova (1994, 112 min). 707150

22.20 Flash d'information.
22.25 Surprises.

22.35

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 4922537

1.05 La Lune et le Téton. Film espagnol de Bigas Luna avec Mathilda May (1994, v. o., 87 min). 7156402
Un gamin de neuf ans adore la lune et le sein de sa mère. Frustré par l'arrivée d'un petit frère, il se met à la recherche d'une nouvelle poitrine et s'éprend d'une danseuse vivant avec un motard impuissant.
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Henry Flynt et La Monte Young, un intervalle 1960-1990, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Yves Bonnefoy (6).
22.35 Musique : Le Concert. Musique et patrimoine. Enregistré le 17 mars, à Saint-Pierre du Gros-Caillou. Gérard Letellier, orgue. Œuvres de Duruflé, Russel, Franck, Mendelssohn.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Entretien avec le poète irlandais, Seamus Heaney, par Jean-René Bonnissent ; Rub a dub dub ; Rémanences : silures tachetés ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Syllyk / Koji Marutani (Other-Wise). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Amnesia-café, carrefour de nuits, carrefour des vies ; 1.57, Les philhellènes, voix de nulle part ; 3.50, De Bagdad à Cordoue : l'odyssée de la philosophie arabe (3) ; 4.20, Voyage au pays des Maures (3) ; 4.48, Palette sonore sur les pas de Greco (3) ; 6.08, Le Gai Savoir : Jean-Pierre Laurant.

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Madame Butterfly, de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre Radio-lyrique, dir. Jules Gressier, Lyne Cumia (Cio Cio San), Raymonde Notti-Pagès (Souzouki), Mathilde Siderer (Kate), Albert Lance (Pinkerton), Gabriel Bacquier (Sharpless) (enregistré en 1959).
21.00 Capitale Prague. Par Mildred Clary.
22.30 Transversales. Zorn. - 2. Les Magiciens de la Terre. Bénin : Un roi africain et sa musique de cour (Chants et danses du Palais à Porto-Novo) ; Turquie : La flûte sacrée des derviches tourneurs ; Chants sacrés d'Anatolie. - 3. Le jazz probablement. John Zorn.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Oberon, opéra en trois actes (adaptation Mahler) de von Weber, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Cologne, dir. Conlon, Lakes (Obéron), Voigt (Rezia), Heppner (Huon), Ziegler (Fatima), Croft (Cherasmin).

22.20 Soirée lyrique (Suite). Œuvres de von Weber : Sonates op. 10 n° 3 à 6, Pahud, flûte, Le Sage, piano ; die Drei Pintos (arrangements Mahler), par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Bertini. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 L'homme qui a perdu son ombre ■ ■ Film d'Alain Tanner (1991, 100 min) 94542518
0.10 Balthazar.
0.30 Journal (France 3).

Planète
20.35 Wilfred Burchett, d'Hiroshima à Hanoï.
21.35 Le Voyage du lynx.
22.05 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [2/4] Le règne du dollar.
22.55 De Lumière à El Cordobès.
23.50 Silence ! On développe.

Paris Première
20.30 Top - Flop.
21.00 La Putain du roi ■ Film d'Axel Corti (1990, v.o., 130 min) 18065957
23.10 Concert : Al Di Meola Project. Enregistré au festival international de jazz de Montréal en 1988 (65 min). 24768599

France Supervision
20.20 Entracte.
20.30 Te Deum ■ Film de Jack Palance (1989, 100 min) 18821266
22.10 Voile.
22.25 Concert : Festival de jazz du Mans. 60 min). 96945315
23.25 Marathon.
0.15 Funboard.
1.15 Concert : La Passion selon Saint Jean (110 min). 81989183

Ciné Cinéfil
20.30 L'Homme de la rue ■ ■ ■ Film de Frank Capra (1941, N., v.o., 120 min) 3587889
22.30 Terror in a Texas Town ■ Film de Joseph H. Lewis (1958, N., v.o., 80 min) 81914529
23.50 Le Désordre ■ ■ Film de Franco Brusati (1963, N., 100 min) 22200024

Ciné Cinémas
20.00 Dean Martin.
20.45 Des enfants gâtés ■ Film de Bertrand Tavernier (1977, 110 min) 7492624
22.35 Le Passage ■ ■ Film de René Manzor (1987, 85 min) 82048792

Série Club
20.35 Le Club.
20.45 Joséphine.
22.15 Les Têtes brûlées. Porté disparu.
23.00 L'Age de cristal. La loi de la peur.
23.50 Cogne et gagne.

Canal Jimmy
20.00 Seinfeld. La centième.
20.50 Dream On. Pas de printemps pour Tupper.
21.20 Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire.
21.50 Chronique New Age.
21.55 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues. Episode n° 45.
22.50 Destination séries.
23.25 Les Envahisseurs. Conférence au sommet.

Eurosport
10.30 Marathon. En direct. Marathon de Londres (120 min). 9025976
14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Barcelone (Espagne) : finale (150 min). 7176605
20.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Poule B : Finlande-Norvège (150 min). 8910518

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Le Pont de Cassandra. Film de George Pan Cosmatos (1977, 130 min). Avec Sophia Loren. *Aventures.* 22.40 L'Invasion des piranhas. Film d'Anthony M. Dawson (1978, 110 min). Avec Lee Majors. *Aventures.* 0.45 Je suis un sentimental. Film de John Berry (1955, N., 95 min). Avec Eddie Constantine. *Policier.*

TMC
20.35 La Star de Chicago. Film de Daniel Stern (1993, 105 min). Avec Thomas Ian Nicholas. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 21 - LUNDI 22 AVRIL 1996

Souvenir de noces

par Alain Rollat

LES VIGNES courent-elles encore sur les coteaux de Cana ? Y cultive-t-on toujours le raisin, le vrai raisin, celui qui ne se confond pas avec le raisin vert de la colère ? Y perpétue-t-on le secret des crus gouleyants de Galilée ? Les auberges y servent-elles encore ce nectar divin que recommandait le Nouveau Testament ?

Souvenez-vous : la dernière fois que les trompettes de l'actualité nous ont parlé d'un Cana, il était question de mémorables noces auxquelles avait été invité un jeune juif errant sur les bords du Jourdain en compagnie de sa mère et de prétendus disciples. Un certain Jésus de Nazareth. Lequel aurait profité de ces circonstances médiatiques pour faire un miracle en changeant en vin l'eau de six vases. Qu'est devenu cet étrange personnage ? On a perdu sa trace depuis ses démêlés avec les autorités de Jérusalem. Y a-t-il des membres de sa descendance parmi les victimes du massacre qui replace un Cana sous l'œil des caméras ?

Et Dieu, dans tout ça ? Cette fois, ce n'est pas Bernard Pivot mais Jean Daniel qui se pose la question. Le directeur du *Nouvel Observateur* assure que Dieu vire à l'intégrisme : *« Dieu n'est pas fanatique, mais il fanatise. En tout cas, il peut le faire. Et il le fait, semble-t-il, de plus en plus. »* Mais Dieu ne peut-il pas en dire autant de l'homme ?

Il paraît d'ailleurs qu'il existe une catégorie de *« nouveaux fanatiques »*. Qu'ont-ils de plus que les anciens ? *Le Nouvel Observateur* a convoqué à leur chevet plusieurs spécialistes dont les diagnostics convergent. De l'avis d'un éminent sociologue, ce renouveau du fanatisme trouverait sa cause dans l'exclusion frappant les peuples deshérités et serait donc assimilable à une sorte de *« protestation »* universelle. A en croire un célèbre psychanalyste, cette cuvée 96 ne serait que l'expression achevée d'une *« culture de la souffrance »* et l'attentat-suicide une manière romantique d'attirer l'attention. Dans le panel réuni par *Le Nouvel Observateur* figure même un expert selon lequel ces *« nouveaux martyrs de la foi »* ne seraient que de modestes artisans ripostant avec de petits moyens *« à l'hyper-sophistication des armements de l'adversaire, touché dans ce qu'il a de plus précieux : la vie humaine »*.

Et le libre arbitre dans tout ça ? Prions pour qu'il ne vienne pas à l'idée de la Sainte-Trinité de réagir à ces trouvailles en jouant à son tour les kamikazes contre l'humanité tout entière...

Bernard Pivot, lui, s'interrogeait, vendredi soir 19 avril, sur France 2, sur les penchants de Michel Eyquem de Montaigne. Il y fut naturellement question de l'inclination de cet amateur de grands crus bordelais pour Etienne de La Boétie. Et le souvenir de cette amitié n'était pas sans rapport avec l'actualité de ce nouveau Cana. Si Etienne de la Boétie publiait son *Discours de la servitude volontaire* aujourd'hui, il copinerait avec Jésus pour faire un sort à tous ces fous de Dieu, d'Allah et de Yahvé qui se croient libres alors qu'ils sont asservis à leur propre folie.

La Mongolie du président Punsalmaagiin Otchirbat se veut « à équidistance » de la Chine et de la Russie

En visite à Paris, le chef de l'Etat mongol renoue avec la France des liens vieux de sept siècles

*« **NOUS AVONS, EN 1990**, entrepris un grand voyage pour rejoindre le cours commun de l'humanité : la démocratie et les droits de l'homme, l'économie de marché et le développement économique. »* En visite à Paris pour quatre jours, jusqu'au dimanche 21 avril, Punsalmaagiin Otchirbat, le président de la Mongolie, ne manque pas de souffle pour célébrer le nouveau cours des choses dans son immense pays (trois fois la France, mais peuplé d'un peu moins de deux millions et demi d'habitants).

Politiquement, les grands changements ont été la prise de distance, dès 1989, avec le soviétisme, permise par la *perestroïka* gorbatchévienne, après deux tiers de siècle de tutelle moscovite sur ce qui fut la deuxième République populaire de la planète (1924) et, disait-on, *« la seizième République de l'URSS »* ; et l'élection en 1990 d'une Constituante, qui acheva ses travaux en 1992, l'année même où le dernier soldat de l'ex-armée rouge repassait la frontière.

Depuis lors, le pays a vécu ce que M. Otchirbat nomme une *« transition démocratique »*, souple mais réelle : l'élection, en 1992, d'un Grand Houral (Assemblée législative), où a triomphé le PPRM (Parti populaire révolutionnaire, communiste rénovateur) face à une opposition très divisée et celle, au suffrage universel, en 1993, de M. Otchirbat. Cet ingénieur des mines de formation, alors âgé de cinquante ans, ancien ministre communiste ayant viré au réformisme pour devenir président de l'Assemblée puis chef de l'Etat dans la phase de transition, a finalement rompu avec l'orthodoxie marxiste et vit à présent une cohabitation « à la mongole », avec un gouvernement PPRM.

En économie, le *« grand voyage »* s'est marqué, depuis un lustre, par une vaste reprivatisation (plus de 80 %, à ce jour, de l'ancienne propriété d'Etat), qui a notamment porté sur les terres et le cheptel, éléments cruciaux dans ce pays à moitié rural et nomade ; par une grande ouverture aux investissements étrangers, qui *« peut aller jusqu'à 100 % du capital d'une entreprise »*, précise M. Otchirbat ; et par une libération quasi totale des prix.

Le choc a été rude pour une population habituée au confort d'une aide soviétique représentant près du tiers du PIB : 1991, 1992 et 1993 ont ainsi été des années très noires. Mais, selon le président, *« nous sortons de l'état de choc »*. Pas au point, cependant, que certains analystes ne pronostiquent une nette poussée, aux prochaines législatives, en juin, de communistes « archaïques ». Pourtant, M. Otchirbat se veut confiant : *« La démocratisation est irréversible. »*

SOUTIEN AUX TIBÉTAINS

Le chamboulement des années 90 n'a pas épargné le domaine international. La Mongolie, qui fut *« près de sept siècles sous domination chinoise et près de sept décennies sous domination russe »* selon un mot connu, a eu pour ambition – naturelle pour un peuple qui a construit au XIIIe siècle, avec Gengis Khan, le plus vaste empire de l'histoire – de reconstruire et préserver son indépendance. Elle a d'abord, par une politique dite d'*« équidistance »*, pris du large par rapport à la Russie.

Un pays de 2,4 millions d'habitants

Oulan-Bator
MONGOLIE

Mais elle fait tout, aussi, pour ne pas retomber dans un champ de gravité qu'elle craint plus encore : celui de la Chine. Après avoir signé avec elle, en 1994, un traité d'amitié, Oulan-Bator a marqué de la froideur – autant qu'il est possible envers un voisin six cents fois plus peuplé, et dont le port de Tianjin est le principal point d'entrée et de sortie du commerce mongol – après la découverte, en 1995, de micros à son ambassade de Pékin. La brouille a d'autant moins duré que vivent en Mongolie « intérieure » (chinoise) trois millions de « frères », dont il s'agit de suivre le destin pour, si possible, l'améliorer.

L'indispensable prudence d'Oulan-Bator ne lui fait pourtant pas négliger une proximité culturelle avec le Tibet née de sept siècles d'histoire : la redécouverte par la nation, après les persécutions communistes, du bouddhisme lamaïque a même poussé les autorités à accepter la venue, une fois l'an, du dalaï-lama, au grand dam de Pékin.

Le président Otchirbat, responsable en ultime instance de la diplomatie et de la sécurité, conduit à présent une politique d'ouverture, visant à appeler le maximum d'autres pays (dont les plus importants : les Etats-Unis, le Japon, les puissances européennes, etc.) à s'intéresser à son indépendance et à son développement, afin de desserrer le pesant tête-à-tête avec les deux grands voisins. C'est bien là le sens de son voyage en France.

Jacques Chirac, tout à sa *« nouvelle politique asiatique »*, exprimée le 29 février à Singapour, a voulu, en l'invitant, marquer son *« soutien »* au nouveau cours des choses en Mongolie : celui-ci s'est vérifié, le 18 avril, tant par la signature d'une traité d'amitié et de coopération que par l'annonce de la prochaine nomination d'un ambassadeur à Oulan-Bator (il n'y en avait plus depuis 1984).

Un crédit de 10 millions de francs sera par ailleurs ouvert par Paris pour mener à bien, avec la société Spot-Images et le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), un inventaire minier du pays. Enfin un centre de culture et de langue françaises sera bientôt ouvert à Oulan-Bator.

Note piquante, le chef d'Etat se rend en fin de semaine dans la région de Lille afin de s'acquitter d'un devoir : l'inauguration d'un musée en l'honneur de Guillaume de Roebrouck, clerc nordique qui, un demi-siècle avant Marco Polo, fit le voyage d'Extrême-Orient, demeurant trois ans en Mongolie, et qui, au retour, fut porteur d'une lettre du Grand Khan, petit fils de Gengis, au roi Louis IX, ce qui autorise M. Otchirbat à évoquer *« plus de sept cents ans de liens entre la France et nous »*.

Jean-Pierre Clerc

Le TPI pourrait lever l'inculpation d'un général serbe bosniaque

LE PROCUREUR DU TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL pour l'ex-Yougoslavie (TPI), Richard Goldstone, a proposé aux juges, vendredi 19 avril, de lever l'inculpation pour crimes de guerre prononcée en mars contre le général bosno-serbe Djordje Djukic. Dans sa requête, qui sera étudiée lundi par les juges du TPI, le procureur a invoqué des raisons de santé. Un examen médical a révélé que l'officier supérieur souffrait d'un cancer du pancréas en phase terminale. Arrêté le 30 janvier à Sarajevo par la police bosniaque, en compagnie de son adjoint le colonel Aleksa Krsmanovic, le général Djukic a été transféré à La Haye le 12 février. Le TPI a déjà renvoyé le 3 avril à Sarajevo le colonel Krsmanovic, considérant qu'il n'avait pas de preuves contre lui. D'autre part, le Parlement croate a voté, vendredi, une loi sur l'extradition de ses citoyens accusés de crimes de guerre par le TPI qui, selon l'agence de presse croate Hina, met la législation croate en conformité avec les exigences de coopération avec le tribunal. – *(AFP, Reuter.)*

■ **EGYPTE : la Djamaa Islamiya a revendiqué, samedi 20 avril, l'attentat** qui a coûté la vie, jeudi au Caire, à dix-huit touristes grecs. Ce mouvement, la principale organisation islamiste armée en Egypte, a menacé de s'en prendre aux *« intérêts juifs »* en Egypte si l'opération militaire israélienne se poursuivait au Liban. – *(AFP.)*

■ **CORSE : un attentat non revendiqué, qui n'a pas fait de victime,** a en partie détruit un bar-restaurant situé non loin de l'hôtel de police de Bastia (Haute-Corse) dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 avril. La déflagration, aux environs de minuit, d'une charge de moyenne puissance a provoqué des dégâts assez importants à l'établissement, portant l'enseigne Anastasia.

« Le Monde » déménage

LE 1er MAI 1990, *Le Monde* quittait l'immeuble qui l'avait vu naître, en décembre 1944, au 5 de la rue des Italiens, dans le quartier de l'Opéra. Cette migration entraînait un éclatement de l'entreprise en plusieurs sites : la rédaction traversait la Seine pour rejoindre le quartier de la gare Montparnasse, au 15 de la rue Falguière ; l'administration et l'imprimerie s'installaient en proche banlieue, à Ivry-sur-Seine, autour d'une place que la municipalité baptisa pour l'occasion du nom de notre fondateur, Hubert Beuve-Méry.

Six ans plus tard, *Le Monde* déménage à nouveau. A partir du dimanche 21 avril, il rejoint le Quartier latin, au pied de la montagne Sainte-Geneviève. L'esprit de ce déménagement est différent du précédent : afin de mieux réunir ses forces et de renforcer une culture commune d'entreprise, il rassemble ce que la migration précédente avait divisé. Si l'imprimerie reste à Ivry, la rédaction et l'administration sont de nouveau regroupées dans un même immeuble du 21 *bis* de la rue Claude-Bernard, dans le 5e arrondissement de Paris. Ce déménagement s'effectue en deux temps. D'ores et déjà installée rue Claude-Bernard, la rédaction sera rejointe lundi 29 avril par l'ensemble des services de l'administration.

Les nouvelles coordonnées du siège du *Monde* sont les suivantes : 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05, tél. : (1) 42-17-20-00, télécopieur : (1) 42-17-21-21, télex : 206 806 F. Le numéro de téléphone de notre service d'abonnements (24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex) est modifié : (1) 42-17-32-90. Les renseignements sur le paiement par prélèvements automatiques mensuels peuvent être obtenus à ce numéro de 8 h 30 à 17 heures, du lundi au vendredi.

Nous publierons dans nos éditions du vendredi 26 avril, datées samedi 27 avril, quatre pages spéciales présentant à nos lecteurs les nouveaux locaux de leur journal.

Tirage du Monde daté samedi 20 avril 1996 : 502 477 exemplaires

Le Vatican critique Bill Clinton à propos de l'IVG

WASHINGTON
de notre correspondant

Il n'y a guère de précédent d'un président américain se faisant ainsi tancer par le Vatican : le *« veto honteux »* de Bill Clinton représente, assure le Saint-Siège, *« une agression d'une incroyable brutalité contre la vie des innocents et contre les droits inaliénables d'êtres encore à naître »*. Cette philippique, lancée vendredi 19 avril, vise le soutien de la Maison-Blanche à la possibilité d'avortements tardifs pratiqués après la vingtième semaine de grossesse, selon la méthode dite de « dilatation et évacuation ». Les adversaires d'une pratique *« plus proche de l'infanticide que de l'avortement »*, selon le Vatican, avaient en effet déposé un projet de loi pour l'interdire. Mais Bill Clinton vient de leur opposer son veto.

La loi, proposée par les républicains et inspirée par l'influent lobby de la Coalition chrétienne, n'admettait qu'une seule exception à l'interdiction de l'avortement tardif : un danger pour la vie de la mère. Bill Clinton avait en vain *« imploré »* le Grand Old Party d'admettre aussi le risque de *« conséquences très graves pour la santé de la mère »*. Nuance sémantique ? Pas au dire des cardinaux américains qui estimaient que l'exception souhaitée par M. Clinton serait interprétée avec laxisme par les tribunaux, ce qui reviendrait à légaliser l'avortement tardif *« à la demande »*.

Les républicains ont rapidement fait chorus. A six mois du scrutin présidentiel, Bill Clinton maintient ses positions. Mais il se retrouve pris entre les libéraux du Parti démocrate, qui n'entendent pas avaliser un texte qui constituerait une importante brèche à la légalisation de l'avortement et le « vote catholique » qui l'a puissamment aidé lors de son élection en 1992.

Laurent Zecchini